

Cautionnement de \$25,000

HAL BANKS EST EN LIBERTÉ PROVISOIRE

MONTREAL. — (P.C.). — Hal C. Banks a été libéré aujourd'hui, après avoir versé un cautionnement de \$25,000, en attendant que soit soumise à une cour d'appel sa récente condamnation pour conspiration.

M. Lucien Tremblay, juge en chef de la cour d'Appel du Québec, a déclaré "qu'il aurait été difficile de justifier la détention de Banks".

Banks, ancien président de l'Union Internationale des Marins du Canada, a été trouvé coupable, le premier mai dernier, d'avoir conspiré pour blesser ou mutiler le capitaine H.-F. Walsh, organisateur pour un syndicat rival.

Le capitaine Walsh avait été battu, à l'arrière d'un hôtel, le 18 août 1957, à la suite d'un différend entre les deux syndicats.

Le second procès de Banks doit être entendu pendant la session de septembre de la Cour d'Appel. Le juge Tremblay a révélé que le cautionnement de M. Banks prendrait fin le 14 septembre.

"L'accusé n'a plus la puissance qu'il avait en 1957, alors qu'il n'avait pas encore été prouvé que l'assaut avait eu lieu", a dit le juge Tremblay en accordant le cautionnement.

"Il n'est plus le président de l'Union Internationale des Marins, et je ne crois pas que sa libération constitue maintenant un danger pour la société", a-t-il ajouté.

Le juge Claude Wagner avait condamné Banks à purger cinq années de pénitencier, mardi. Un appel avait tout de suite été logé devant M. Tremblay, procureur de la Couronne, en même temps qu'une demande de libération sous cautionnement, par l'avocat chargé de la défense de Banks, M. Joseph Cohen.

La Couronne s'était opposée à cette libération, affirmant que, de toute façon, un cautionnement minimum de \$50,000, devait être exigé de la part de Banks.

Fonctionnaires du gouvernement fédéral Pearson fait des changements



MISS ALASKA. — La photo ci-dessus nous fait voir Miss Alaska, Mlle Nina Whaley, âgée de 20 ans, ainsi que le gouverneur de l'Alaska, M. William A. Egan, regardant un gros ours polaire de dix pieds de longueur, près du pavillon de l'Alaska de la foire mondiale. Le pavillon a subi des retards dans la compétition à cause des récents tremblements de terres. (Téléphoto UPI).

OTTAWA. — (P.C.). — Le premier ministre, M. Lester Pearson, a annoncé hier certains changements chez les hauts fonctionnaires du gouvernement. On relève en particulier la nomination de M. Marcel Cadieux au poste de sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et la nomination d'un second ministre suppléant au secrétariat d'Etat, que dirige M. Maurice Lamontagne.

Le Dr George Davidson, qui était greffier du Conseil privé, deviendra secrétaire au Conseil du Trésor, tel que réorganisé en janvier dernier. Il sera reconnu comme sous-ministre du nouveau ministère.

M. Jean Miquelon demeurera Auditeur général adjoint avec le titre de sous-ministre, abandonnant le poste de sous-secrétaire d'Etat à M. G.-G.-E. Steele, sous-ministre adjoint au ministère des Finances. M. Miquelon et M. Steele auront donc à l'avenir le titre de sous-ministre.

M. Cadieux, jusqu'ici sous-secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires extérieures, succède à M. Norman Robertson, 60 ans, qui détenait le poste de sous-secrétaire depuis 1958. M. Robertson a récemment été désigné pour diriger la délégation canadienne à la conférence du GATT, à Genève.

NOUVEAU MINISTRE

Le Dr Davidson, 55 ans, remplira ses fonctions au sein de la structure administrative actuelle du Conseil du Trésor en attendant qu'une loi fasse du Conseil un ministère séparé avec son propre ministre. Le président du Conseil privé, M. George J. McNeil, a été désigné pour occuper ce dernier poste. Le Dr Davidson et le Bureau du Conseil privé seront transférés du bureau du premier ministre au ministère des Finances, en attendant que le Parlement approuve la nouvelle structure du Conseil du Trésor. M. Davidson entre en fonction le 15 mai.

En ajoutant un second ministre adjoint au secrétariat d'Etat, M. Pearson a précisé que ceci accordera à M. Lamontagne une aide supplémentaire pour accomplir son travail touchant les questions administratives et financières.

Au mois de janvier dernier, M. Lamontagne s'est vu attribuer la responsabilité de Radio-Canada, du Bureau des Gouverneurs de la radiodiffusion, du Conseil économique du Canada, de l'Office national du Film, de la Galerie Nationale, de la Commission des Fêtes du Centenaire, des Archives publiques, de la Bibliothèque du Parlement, du Musée national, du Conseil des Arts et du Département des Impressions et de la papeterie publiques.

M. Steele, 44 ans, était entré au service du ministère des Finances en 1951. Il remplira sa nouvelle fonction de sous-secrétaire d'Etat, le 15 mai.

M. MARCEL CADIEUX

M. Marcel Cadieux est originaire de Montréal. Il est entré au service du ministère des Affaires extérieures en 1941. Il a rempli diverses fonctions à Londres, Paris et Bruxelles. Il a été nommé sous-secrétaire d'Etat adjoint et conseiller juridique du ministère en 1956. En 1960, il devenait sous-secrétaire suppléant.

M. Robertson, qui a subi récemment une grave opération aux poumons, était pour un second terme sous-secrétaire d'Etat pour les Affaires extérieures. Il dirigera la délégation canadienne à Genève, lorsque le ministre du Commerce, M. Mitchell Sharp reviendra la semaine prochaine.

Libéraux de Mtl-Laurier

Rupture complète avec l'organisation fédérale

MONTREAL. (P.C.). — L'Association libérale provinciale de Montréal-Laurier proposera au prochain congrès de la Fédération libérale du Québec, le 5 juillet, de mettre fin à l'affiliation de la Fédération libérale du Québec à la Fédération libérale nationale.

Cette proposition est incluse dans une résolution que l'assemblée générale des membres de l'association a adoptée vendredi dernier.

La résolution demande également: — que la Fédération libérale du Québec s'appelle désormais la "Fédération libérale provinciale du Québec"; — que la constitution du parti libéral provincial soit amendée de façon à la rendre conforme au caractère autonome d'un parti libéral provincial entièrement distinct du parti libéral fédéral ou de tout autre parti fédéral.

— que ce caractère autonome exige que soient entièrement distinctes de celles d'un parti fédéral, toutes les structures du parti provincial, à tous les niveaux d'organisation. L'Association du comté qui a élu René Levesque à l'Assemblée législative a adopté cette résolution après avoir tenu compte du fait que les partis provinciaux et les partis fédéraux sont appelés à diriger des gouvernements qui exercent, chacun dans son domaine, des compétences et des pouvoirs exclusifs et absolus de légiférer, d'exécuter et d'administrer.

"Ces deux gouvernements doivent donc posséder une autonomie pleine et entière lui permettant de gouverner comme ils l'entendent dans les ordres de la juridiction qui leurs sont propres".

Harry Truman aimerait vivre jusqu'à 92 ans

WASHINGTON. (Reuter). — Harry Truman, ancien président des Etats-Unis, dont c'était hier le 80ème anniversaire, a répondu aux reporters qui l'ont interrogé au cours de sa promenade matinale, mais il a presque perdu la voix lorsqu'il lui fallut prendre la parole devant le Sénat.

M. Truman, qui est l'invité du président Johnson à la Maison Blanche, a été accosté par les journalistes alors qu'il venait de commencer sa promenade. Comme l'un d'eux lui rappelait qu'il était octogénaire, il répliqua: "Qu'est-ce que cela veut dire? Vous voulez m'invalider?"

Un autre lui demanda s'il aimerait vivre jusqu'à 90 ans. "Cela ne me déplairait pas, répondit-il, à condition que je reste lucide".

L'ancien président a dit qu'il ne tenait aucunement à être qualifié d'ancien homme d'Etat. "Je reste un homme politique actif, a-t-il affirmé, et un homme d'Etat, c'est un homme politique qui est mort".

Que pense M. Truman des relations entre les Etats-Unis et l'URSS? "Demandez au président, répondit-il. C'est lui que cela regarde. Pour ma part, je ne ferais même pas confiance aux Soviétiques pour traverser la rue".

L'ancien président a donné sa recette de longévité: ne pas trop manger, ne pas trop boire, se ménager, faire de longues promenades.

SUPPRESSION DU POSTE DE MINISTRE ADJOINT DE LA DÉFENSE RÉCLAMÉE PAR DES CRITIQUES CONSERVATEURS

OTTAWA. (P.C.). — Des critiques sur la défense, lancées par le parti conservateur ont laissé entrevoir hier que le gouvernement pourrait procéder à la réorganisation du ministère fédéral de la Défense en éliminant le poste de ministre associé de la Défense.

Hier débutait aux Communes le débat sur le projet de loi visant à remplacer les chefs des différentes armes par une simple tête dirigeante qui soit rattachée au personnel du ministère de la Défense.

M. Marcel Lambert, ancien ministre conservateur des Affaires des anciens combattants, a demandé: "Est-il absolument nécessaire d'avoir deux ministres à l'intérieur des cadres du ministère de la Défense nationale?"

Ni M. Paul Hellyer, ministre de la Défense, ni M. Cardin, qui est ministre associé de la Défense, n'ont apporté de commentaires à cette proposition.

M. Hellyer a déclaré que la nomination d'un seul responsable pour toutes les forces armées simplifierait les procédures administratives, permettrait le développement d'une force de combat plus efficiente, et surtout faciliterait grandement la création anticipée

d'une politique de défense coordonnée.

Système non efficace

Il a précisé que le système militaire actuel n'était pas pratique du tout et que le ministre de la Défense était incapable d'exercer son autorité constitutionnelle de façon adéquate.

Le gouvernement se propose de réduire de 10,000 personnes les effectifs militaires du pays. Ceci permettrait une économie annuelle d'environ \$100,000,000. On pourrait alors songer à l'achat de nouvelles pièces d'équipement.

M. Lambert a dit qu'il admettait l'unification des différentes armes mais que le parlement aurait dû s'enquérir de l'opinion des gens hors du gouvernement sur la question.

Il a ajouté que l'étude du projet en comité serait serrée

et a prévenu M. Hellyer que le bill ne serait pas approuvé à la hâte.

Il a demandé au gouvernement de faire connaître comment au cours des prochains mois le projet de réorganisation serait mis à exécution.

M. Gordon Churchill, ancien ministre de la Défense sous les conservateurs, a fait remarquer que, durant les cinq derniers mois, les Communes n'avaient reçu aucun rapport complet sur la politique de Défense du gouvernement.

Il a de plus incité le gouvernement à s'assurer que le fait de remettre la responsabilité de toutes les forces armées du pays entre les mains d'un seul homme ne présentait pas de dangers.

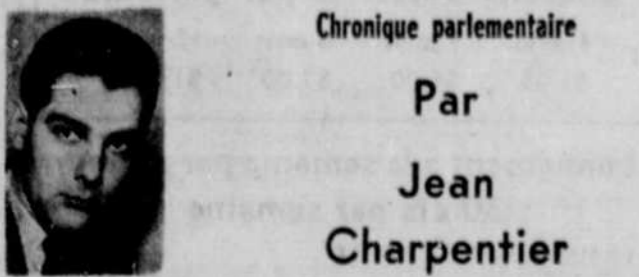
M. Raymond Langlois, crédiste de Mégantic, a enfin suggéré qu'on attribue à l'armée des rôles pacifiques, comme aider la Gendarmerie royale, accourir sur les lieux d'un incendie ou d'une inondation, enfin pouvoir faire face à toute urgence en temps de Paix.

Il a ajouté que les Canadiens étaient contre la création d'une force nucléaire simplement parce que le Canada ne pouvait pas se permettre une telle dépense.



• ANGOISSE. — Cette photo montre M. Austin Stopp, à droite, et son fils, Dale, à l'aéroport de San Francisco après la confirmation que l'épouse de Dale, âgée de 24 ans, et sa mère, Clara, étaient parmi les 44 passagers qui périrent dans l'écrasement d'un avion des Pacific Air Lines, le 7 mai. (Téléphoto: U.P.I.)

DANS NOS PAGES	
Page sociale	6
Nouv. étrangers	8
Sports	12-13-14
Finance	16-17
Cinéma	21
Programmes TV	21



Chronique parlementaire

Par
Jean
Charpentier

C'est une véritable boîte de Pandore qui va s'ouvrir au comité des privilèges et élections chargé d'enquêter sur l'affaire Girouard.

Cette affaire résulte comme on sait des intempestives remarques proférées par l'organisateur en chef du parti libéral, M. Keith Davey, au sujet du député ex-crédiste de Labelle, M. Girouard, lors de son passage aux rangs des conservateurs.

Député semble-t-il, M. Davey avait alors déclaré que le député en question était un lâche pour compte des libéraux. Celui-ci rétorquait qu'il n'avait jamais offert ses services à personne et que c'était au contraire M. Davey qui avait tenté de le corrompre en faisant miroiter à ses yeux l'attrait d'une caisse électorale bien garnie.

Ravis de l'abaine, l'opposition socialiste par la voix

de M. Knowles, réclamait alors du gouvernement, incapable de refuser, la tenue d'une enquête sur toute la question.

Lors de sa première réunion, le comité chargé de cette enquête a dressé hier une liste des premiers témoins qui devront comparaître, soit MM. Girouard, Davey, Pearson et Thompson, et décidé qu'ils devront témoigner sous serment, ce qui les rend passibles de poursuites judiciaires.

Outre les amateurs de scandales, personne n'aura beau coup à profiter de ce lavage de linge sale en public. En voulant lever sa réputation, M. Girouard risque fort de la perdre tout à fait. Tout au plus peut-il souhaiter d'entraîner dans sa perte le plus grand nombre possible d'individus.

Comme on pouvait s'y attendre, les membres du comité d'enquête tentent déjà d'élargir au maximum le champ de l'enquête. Car s'il est jamais établi que les libéraux ont tenté de corrompre M. Girouard, ceux-ci s'efforceront de prouver à leur tour que les conservateurs ont usé d'arguments non moins convaincants.

Affiliés par les rumeurs entourant la scission crédiste de septembre dernier, d'autres députés vont tenter d'embrasser aussi cette affaire dans leur enquête.

Les rumeurs en effet veulent que M. Caouette ait alors réclamé de chacun de ses députés la somme de \$2,000 sur leur salaire nouvellement augmenté, soit-disant pour payer ses harangues télévisées. Plusieurs auraient refusé, d'où la scission...

On voit le genre. Rien de tout cela n'est invraisemblable. Mais pour peu que ce soit vrai, on ne gagnera strictement rien à l'étaler au grand jour.

Réformer les moeurs parlementaires? Rien à faire. Car il s'agit ici d'une sorte de tractations pas très jolies sans doute mais malheureusement inévitables. Et de les crier sur les toits aura pour seul effet de déprécier davantage nos parlementaires, ce dont ils n'ont vraiment nul besoin.

Ce n'est pas à eux (mille regrets) qu'il appartient de s'entredéchirer. Les électeurs et les journalistes sont là pour exercer leur jugement.

Or, pas plus que les électeurs les journalistes ne se soucient que le député X, ou Y, ait monnayé son allégeance à tel ou tel parti.

Certains, tels que M. Maurice Sauvé, se sont présentés aux dernières élections à la condition expresse qu'ils seraient nommés ministres. N'était-ce pas la même chose?

Ce qui est important, au bout du compte, c'est que tout en défendant les intérêts de ses commettants, un député apporte une contribution valable au gouvernement de la nation.

Peu nous importe non plus l'inconduite d'un député (et Dieu sait combien il nous serait facile de la publier) du moment qu'il s'acquitte de sa tâche.

Ce que s'apprête à nous débâiller le comité d'enquête sur l'affaire Girouard est précisément ce qui n'intéresse, ou ne devrait intéresser personne.

Mais cela sortira quand même à cause du dépit trop loquace de l'organisateur en chef du parti libéral, et de la sensiblerie malicieuse de M. Girouard.

La langue bien vendue

RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD

Mises en nomination lundi à Lauzon

Il semble qu'il n'y aura pas d'élections cette année

A Lauzon

Paiera... paiera pas...

Il ressort d'une discussion survenue au conseil de ville de Charny que le règlement combiné de police - pompier adopté par le présent conseil...

Le règlement, les clauses ont été jugées satisfaisantes que les élus ont catégoriquement refusé de l'amender.

Le maire Demers en tête a constaté qu'il est incomplet et un avis de motion a été donné dans le but de l'amender à une séance subséquente...

Cercle Lacordaire

Assemblée des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc de St-Louis-de-Pintendre, dimanche, 10 mai, à 8 heures, en la salle du Collège.

La mise en nomination des candidats pour l'élection municipale de Lauzon aura lieu lundi, et l'élection, s'il y a lieu, le 19 mai prochain.

Les rumeurs de candidature qui ont circulé depuis un mois ne se sont pas concrétisées et à moins d'une surprise de dernière heure...

Nos lecteurs savent que tous les membres du conseil sortant sont de nouveaux candidats, ce sont : à la mairie : Dr Louis-Philippe Guay;

Lévis

Exposition de "bibis"

Des petits, des gros, des hauts, des larges etc., en cuir, en feutre, en fleurs, toutes des créations, tous très jolis et répondant aux goûts d'au moins une dame...

Couture — Léonard Lemieux; Fafard — Maurice Cantin; Bienville — Raoul Samson.

Si nous retournions un peu en arrière, nous verrions que les différents quartiers tiennent leur nom des raisons suivantes: Guay en l'honneur de Mgr Guay qui a fondé l'Institut bien connu.

Routhier: en l'honneur du deuxième curé de Lauzon, ce quartier faisait alors partie de la paroisse St-Joseph.

Bienville: pour rappeler aux résidents que ce quartier était autrefois une ville qui a par la suite été annexée à Lauzon comme résultat d'un référendum où les électeurs pouvaient favoriser soit Lauzon, soit Lévis.



Les membres du Syndicat Industriel de Lauzon ont procédé hier soir à l'élection de 3 directeurs pour compléter les cadres du bureau de direction pour l'année.

St-Nicholas

On ferme le Chemin du Roi

En vertu du règlement No 143 adopté par le conseil de St-Nicholas siégeant en assemblée régulière sous la présidence du maire Henri Genest, le Chemin du Roi, fermé à toutes fins pratiques depuis 1922 sans que cette fermeture ait été faite en vertu d'un règlement...

Le conseil a ensuite adopté une résolution autorisant le maire et le greffier Nolet à acquiescer pour le prix d'un dollar, le lot No 210-1 de la commission scolaire.

M. Gustave Caouette est nommé inspecteur des bâtiments en remplacement de M. Achille Demers.

Décès de madame Adèle Dion

A l'hôpital Notre-Dame de Lourdes de St-Michel, le 7 mai 1964, est décédée, à l'âge de 81 ans, dame Adèle Dion, épouse de sieur Arcaudius Roy, de St-Anselme.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses fils, filles, gendres et belles-filles, M. et Mme Paul-Aimé Roy (Antoinette Couture), M. et Mme Pierre Laliberté (Adrienne Roy), Mme Vve Antonin Roy (Annette Roy), M. et Mme Robert Roy (Rita Couture); elle laisse également pour pleurer sa perte, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs...

Décès de madame J.-Ignace Samson

A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 8 mai, à l'âge de 62 ans, est décédée dame Marie-Jeanne Royer épouse de M. J.-Ignace Samson, demeurant à 464, rue St-Joseph - Lauzon.

Outre son époux, elle laisse pour pleurer sa perte, ses fils, filles, beaux-fils et belles-filles: Lieutenant-colonel et Mme Jean-Yves Godreau (Monette), de Québec, M. et Mme Jacques Bouchard (Louise), de Lauzon, M. et Mme Gaston Samson (Lucette Bégin), Lauzon, M. et Mme Raymond Samson (Pierrette Dumont), Lévis, MM. Valois et J. Simon Samson, Lauzon; ses sœur, beaux-frères et belles-sœurs: Mlle Marguerite Royer Montréal, MM. et Mmes Tom Condon, Québec, J.-Ronto Couture, Québec, Mme Antoinette Samson, Québec, M. et Mme Louis Samson, Lauzon, ses petits-enfants: Guy et Geneviève Godreau, Andrée Bouchard, Jacques, Pierre, Marie-Claude, Sylvie et Dominique Samson.

ABONNEZ-VOUS A "LA SAINTE-CROISADE"

"LA SAINTE-CROISADE" l'organe de la Pleuse Union St-Joseph, est honorée d'une bénédiction de S. S. Pie XI et elle a été recommandée à maintes reprises par feu S. E. le cardinal Villeneuve, o.m.i., archevêque de Québec.

Une entente est conclue

Le différend existant entre le conseil de ville St-David et l'entrepreneur qui a construit l'aqueduc municipal est maintenant terminé.

Il est bien spécifié dans l'entente que l'entrepreneur en cause ne se reconnaît pas coupable, il consent à payer la somme déjà mentionnée pour acheter la paix, cette paix, il l'aura parce que justement le conseil s'est engagé à lui assurer en considération de la somme en jeu.

Accessoires d'autos

Advertisement for Edgar Blondeau, featuring illustrations of a person working on a car and text: VENTE ET REPARATIONS DE RESSORTS COIL SPRING, RESSORTS D'AUTOS, ACCESSOIRES DE SOUDURE SHOCK ABSORBERS.

Route Trans-Canada, Rond-Point, Lévis — Tél.: 837-8840 ou 837-8845

Autos à vendre

Advertisement for Volkswagen, featuring the text: VOLKSWAGEN \$1755. tout équipé, incluant chaufferette à gazoline (VALEUR \$175.), LAHOUD AUTOMOBILES, 50, rue Delisle, Rond-Point, Lévis.

Horlogers-Bijoutiers

Advertisement for Sunbeam electric shaver, featuring the text: ALLOCATION de \$6.00 POUR VOTRE VIEUX RASOIR ELECTRIQUE en échange pour un RASOIR ELECTRIQUE SUNBEAM, Modèle "555", J.-B. PARADIS.

ABONNEZ-VOUS A L'ACTION!

Subscription form for 'L'Action' magazine, including fields for name, address, and a table of subscription rates for different durations and regions.

Advertisement for domestic necessities, featuring the text: Pour de l'AMEUBLEMENT et des ACCESSOIRES électro-ménagers de qualité, LES NECESSITES DOMESTIQUES, Tél. 837-9381.

Advertisement for Noreau Electric, featuring the text: DISQUES, Choix complet de disques classiques et populaires, NOREAU ELECTRIQUE, 44, RUE ST-LOUIS, LEVIS.

Advertisement for lodgings, featuring the text: logements à louer, ST-ROMUALD, en face de Sillery et 2,575, 7000 une maison appartement, 5 pièces chauffées, salle de bain, de plancher, eau chaude à l'année.

Advertisement for 'L'Action' magazine, featuring the text: AVIS aux résidents de LEVIS - LAUZON et la banlieue, Pour toutes NOUVELLES à publier dans L'ACTION, M. J.-L.-M. VERRET, 12, rue Garant, Ville St-David.

Advertisement for 'ACHETONS DES OBLIGATIONS d'ÉPARGNE du QUÉBEC 1964', featuring the text: prospérité bien ordonnée commence par soi-même...

Advertisement for 'VIDEZ VOS GRENIERS AU PROFIT DES PAUVRES DE QUEBEC', featuring the text: La demande est pressante... on récupère de tout... Téléphonez-nous, on ira chercher vos surplus.

Comic strip 'LA SOURIS MIQUETTE' by Walt Disney, featuring Mickey Mouse and friends in a car.

Comic strip 'LE FANTOME' by Lee Falk and Ray Moore, featuring a ghost and a man.

Comic strip 'PHILOMENE' by Ernie Bushmiller, featuring a girl and a boy.



A l'enquête Sylvestre

Long débat sur une question de responsabilité

Par Jacques JOBIN

Toute la séance d'hier à la Commission Sylvestre a tourné pendant plus de quatre heures sur une question de responsabilité que le procureur de la Cité, Me Roger Thibodeau, a tenté d'imputer, du moins en partie, au directeur des services et trésorier de la Cité, M. C.-R. Fontaine, c.a.

Cependant, M. Fontaine a déclaré au tout début de l'avant-midi, et il l'a soutenu jusqu'à cinq heures de l'après-midi, que l'article 580 de la Charte de la Cité donnait la responsabilité de la Cour municipale au juge en chef.

Cet article stipule que: "Le greffier, en tout temps, se conformera aux ordres qu'il recevra du recorder ou de la Cour du recorder, relativement à la gestion, administration, tenue et arrangement du greffe de la Cour, et sera sous le contrôle exclusif du recorder relativement à tout ce qui concerne son office..."

Par ailleurs, Me Roger Thibodeau a cité à son tour des textes de règlements municipaux et d'articles de la charte. Celui du règlement 1-K qui prévoit que la Cour est un département comme les autres, celui de l'article 173-B qui prescrit que les chefs de services sont responsables au directeur des services et au comité administratif et que le trésorier ainsi que le maire ont droit de surveillance, particulièrement en ce qui concerne les revenus des divers départements.

M. Fontaine a été d'accord pour admettre que lui et le maire ont le devoir de voir à ce que les argentés que la ville doit percevoir, entrent effectivement dans les coffres de la Cité. Cependant, dit-il, lorsqu'il y a un jugement d'un juge, il n'y a plus rien à faire. Lorsqu'un employé change le jugement, c'est irrégulier.

Prévisions budgétaires. Le trésorier a été longuement interrogé sur les prévisions budgétaires qu'il a établies durant les cinq ans couverts par le mandat de la Commission Sylvestre, prévi-

sions qui étaient toutes supérieures aux revenus réels particulièrement en ce qui regarde les exercices financiers 1957-58, 1958-59, 1959-60, 1960-61. Pour ces années les prévisions faites par M. Fontaine et les revenus encaissés par le greffe ont été \$250,000 (\$183,778 en revenus); \$250,000 (\$157,000 en revenus); \$265,000 (\$157,000 en revenus); \$265,000 (\$149,554 en revenus). Pour les deux dernières années l'écart entre les prévisions et les revenus réels n'est plus que de \$27,000 et \$10,000 alors que pour les sept mois de 1963 qui font le sujet de l'enquête les revenus réels dépassent même les prévisions du trésorier.

Pourquoi avez-vous établi ces prévisions si optimistes alors que l'expérience des années antérieures démontrait que les revenus n'atteignaient jamais ces montants? a demandé le procureur en maintes occasions.

M. Fontaine a déclaré à ce sujet d'abord qu'il faut être optimiste pour équilibrer le budget de la ville de Québec, et que surtout les déclarations faites par les échevins au conseil et au comité administratif l'autorisaient à croire que les revenus de la Cour allaient augmenter.

Il a bien précisé que c'est le conseil en entier qui adopte les prévisions budgétaires. Ceci précisé, il a ajouté qu'en maintes occasions les échevins, certains d'entre eux, s'étaient engagés à ne plus faire classer de billets de stationnement. Devant ces paroles et bien d'autres qui ont été dites au comité administratif et au conseil, M. Fontaine a pensé que le système changerait réellement et que la Cour encaisserait des revenus accrus.

Pas d'enquête. Après que le procureur lui eut demandé pourquoi, sachant tout ce qui se passait à la Cour après les rapports mensuels et les multiples interventions de Me Pierre Vallée, greffier, il n'avait pas procédé à une enquête personnelle afin de faire arrêter le système et de voir à ce que la ville perçoive son dû, M. Fontaine a répliqué que cela n'était pas son rôle.

Il a soutenu que le vérificateur, M. L.-P. Lebel, avait très bien fait son travail en faisant ses enquêtes à la Cour. Que ce travail dépendait bien de M. Lebel et non pas de lui. "Avec tout ce qui était dit au conseil et rapporté dans les journaux, dit-il, je ne vois pas ce que j'aurais pu apprendre de nouveau au conseil ou au comité administratif. Tout le monde était au courant de ce qui se passait à la Cour".

M. Fontaine a cependant souligné qu'il avait joué un certain rôle afin d'assainir l'administration de la Cour municipale. Le rapport Ville-neuve, présenté en février 1959 et adopté un an plus tard avait été étudié par un comité dont il faisait partie en compagnie du vérificateur en chef, M. Lebel, du greffier, Me Pierre Vallée, du directeur du personnel, M. Paul Simard, du chef de police, M. Lemire, de l'assistant greffier, M. L.-P. Gauvin ainsi que de celui qui avait préparé le rapport, M. R. Villeneuve.

Nomination chez Molson

L'hon. H. de M. Molson, président de la Brasserie Molson du Québec Limitée, a annoncé aujourd'hui d'importants changements au sein de Molson (Québec) Limitée, distributeur des bières Molson dans la ville de Québec et la région. Les nominations sont les suivantes:

Charles Dumais devient président du conseil d'administration; Paul Falardeau devient vice-président et gérant général; Jean Bellevue devient vice-président.

Jean Bellevue, dont l'association à la Brasserie Molson remonte à dix ans et qui, au cours des deux dernières années, occupait le poste de gérant des ventes intermédiaires à l'agence Molson Lévis Limitée, n'a aucunement l'intention de mettre fin à sa carrière de joueur de hockey. Toutefois, lorsqu'il prendra sa retraite, Jean Bellevue, le capitaine du club de hockey Canadien, projette de se consacrer entièrement à ses nouvelles fonctions.

M. Falardeau est originaire de Hull et il occupait auparavant le poste de directeur du service de la promotion des ventes à la Brasserie Molson du Québec Limitée. Ces nominations entrent en vigueur immédiatement.

LA PERIODE DES CAMPS

Depuis le mois de septembre les chefs pensent et travaillent en vue du camp de leur unité. Cependant avec la venue des jours chauds, il faut préciser et mettre sur papier le fruit de leurs efforts. Ce n'est pas un travail de tout repos mais le chef a accepté cette charge, et il la remplira au meilleur de lui-même.

Pour les parents des scouts ou des louveteaux, c'est le temps de penser à l'équipement pour le camp. "Quelle dépense" nous disent certains parents. Oui c'est une grosse dépense mais elle peut être amoindrie si l'on ne se procure que le strict nécessaire. Les chefs d'unité vous communiqueront une liste d'objets à apporter. EN VOUS FIANT A CETTE LISTE vous serez certains que votre fils aura tout ce dont il a besoin et rien en surplus. Beaucoup de jeunes scouts ou louveteaux voudront avoir le meilleur sac de couchage, le meilleur hamac mais cela n'est pas nécessaire à un bon camp. Il vaut beaucoup mieux choisir en rapport avec l'âge et l'utilisation de l'objet que de se fier aux insistances du petit gars. Pour cela, le chef est la meilleure personne qui peut vous conseiller. N'hésitez pas à le consulter.

NOUVELLES EN VRAC

Dimanche, le 17 mai prochain, jour de la Pentecôte, tous les scouts de tout âge se réuniront pour entendre la messe à l'auditorium St-Jean-Eudes. L'Office sera célébré par Mgr Raymond Lavoie.

La Pentecôte a été choisie comme journée de Prière par les Scouts Catholiques du monde. C'est dire que tous les Scouts catholiques seront unis spirituellement pour célébrer cette grande fête qu'est la Pentecôte.

Un Rover Meet provincial organisé par la Boy Scout Association se tiendra les 15-16-17-18 mai prochain au camp de la J.E.C. à St-François de l'Île d'Orléans. Tous les routiers de l'association sont invités à ce Rover Meet. Cette année, le Rover Meet a la particularité d'être mixte. En effet, les Rangers, aînés de la Girl Guide Ass. prendront part à ce Meet.

RALLYE SCOUT

Avec le mois de mai arrive le temps des ralliements scouts. Ce genre d'activité groupant plusieurs unités scoutées sert de préparation aux camps qui auront lieu très bientôt. C'est ainsi que le secteur Ste-Foy-Sillery tiendra son rallye les 16 et 17 mai prochain, sur le terrain du Séminaire Saint-François de Cap-Rouge. Tous les scouts et le public sont invités à prendre part au Feu de Camp, le samedi 16 à 8 heures p.m.

SUCCES DU PELERINAGE DE LA JEUNESSE



En fin de semaine dernière plus de 3,000 jeunes de la province ont participé au Pèlerinage de la Jeunesse à Notre-Dame du Cap. C'était le quatrième pèlerinage annuel de la Jeunesse et, au dire des organisateurs, de loin, le mieux réussi. D'année en année, les jeunes s'inscrivent plus nombreux et plus enthousiastes à cette marche de Prière. Le thème des discussions au Pèlerinage cette année était justement: La Prière.

Un cours préparatoire au scoutisme suivi par environ 40 chefs et cheffaines de meute terminera ses activités lundi prochain. Ce cours permet aux candidats de recevoir leur première partie de la Badge de Bois. Ces chefs retourneront dans leurs unités respectives pour faire profiter les jeunes des connaissances qu'ils y ont reçues.

NOMINATION A LA BRANCHE ECLAIREUR

Le Commissaire diocésain nous apprend: la nomination de Jean-Claude LaChance au poste de Commissaire diocésain à la branche Eclairer. Il succède à Camille Blouin dont le travail l'appelle à Montréal. Jean-Claude LaChance a une grande expérience dans le mouvement scout où il a déjà occupé les postes d'assistant commissaire à la branche éclairer, de commissaire adjoint au secteur Nord et de chef de l'unité St-Georges.



LE SCOUTISME CE QU'IL N'EST PAS

Lorsqu'on lança le scoutisme, l'expérience, à diverses occasions, a montré qu'il y avait plusieurs écueils à éviter. On peut échouer dans le mercantilisme ou s'égarer dans des chemins qui n'aboutissent pas à la mer libre.

- Des le début, le scoutisme n'est pas: Ce n'est pas une oeuvre de bienfaisance dirigée par les gens du monde pour le bien des enfants pauvres.
- Ce n'est pas une école ayant un plan d'études défini et des programmes d'examen.
- Ce n'est pas une troupe d'officiers et de soldats destinés à donner, à coups d'exercice, de drill, de la virilité aux garçons.
- Ce n'est pas une agence de petits messagers pour la commodité du public.
- Ce n'est pas une exposition ou des résultats superficiels sont obtenus grâce à une distribution d'insignes de mérite, de médailles, etc.

CE QU'IL EST

C'est un jeu dans lequel des frères ou des sœurs aînés ont l'occasion de procurer à leurs cadets un milieu sain, et de les encourager à une activité saine qui puisse les aider à développer leur civisme.

La plus forte des attractions qu'il exerce provient de son amour de la nature et de la vie au grand air. Il s'occupe de l'individu, non de la masse. Il suscite des qualités intellectuelles aussi bien que des qualités purement physiques ou morales.

Dès le début, le scoutisme a tendu à ces fins: maintenant nous savons par expérience qu'il les atteint, lorsqu'on sait s'en servir.



• ROBERT GIFFARD ET MARIE RENOUARD. — La Cité de Giffard et la paroisse St-Ignace de Loyola du même endroit célébreront, à l'automne, leur cinquantième anniversaire de fondation. Mais, à partir d'aujourd'hui, cette localité entre dans une phase préparative des fêtes. En effet, commence un concours de popularité en vue de choisir un couple qui incarnera Robert Giffard et Marie Renouard à toutes les manifestations du cinquantième. Ce concours se terminera le 15 juin. Cinq couples sont sur les rangs. Ils sont patronnés par la Chambre de Commerce, la Ligue des Propriétaires, les Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc, les principaux groupements de dames (Ligue Catholique Féminine, Cercle des Fermières, Dames de Ste-Anne) et par les Loisirs Notre-Dame de l'Espérance. Ces couples ont survécu à une élimination faite par un jury formé d'hommes et femmes de théâtre. Signalons, ici, que Robert Giffard a été, avec Louis Hébert, l'un des fondateurs de la colonie française au Canada. Le 16 janvier 1634, Louis XIV lui concéda de chaque côté de la rivière de Beauport une grande étendue de terrain. La Cité de Giffard est contenue dans les limites de l'ancienne seigneurie de Beauport. Robert Giffard, qui a uni sa destinée à Marie Renouard, a été ennobli par le Roi en 1658. Sur cette vignette, dans l'ordre habituel, nous remarquons: M. Jean-Marc Lyonnais (Chambre de Commerce), M. Théo, Martel (groupements féminins), M. Benoit Caux (Loisirs Notre-Dame de l'Espérance), M. Marcel Legaré (Ligue Catholique Féminine), M. Raymond Beauchemin (Cercle Lacordaire et Jeanne d'Arc), Mme Beauchemin, née Madeleine Bellemar, Mme Marcel Legaré, née Gabrielle Bégin, Mme Benoit Caux, née Jeanne d'Arc Poirier, Mme Théo, Martel, née Lisette Thibault et Mme Jean-Marc Lyonnais, née Lauraine Roy.

Les employés de bureau de la Shawinigan envisagent de tenir des "journées d'étude"

Par Jean Martel
L'Association Professionnelle des Industriels comprend différentes sections provinciales, appelées régionales, qui, à l'heure actuelle, évaluent les besoins que ressentent les industriels dans leur travail et dans leurs entreprises.

Cette évaluation se fait présentement de deux façons: d'abord par la diffusion d'un questionnaire auprès des chefs d'entreprise et aussi par la formule de cellules locales qui ont la tâche d'établir une priorité quant aux actions futures. Ces cellules locales travaillent sur les sujets suivants: possibilité d'organiser des cours de formation pour les chefs d'entreprise, les cadres intermédiaires et les contremaîtres; promotion des communications et des échanges entre les grandes et les petites entreprises; recherche des problèmes économiques locaux et formation de sous-comités de travail suivant une priorité établie.

Un autre sujet étudié est celui de la collaboration inter-entreprises sous les trois aspects suivants: visites inter-entreprises, formules coopératives et groupes auto-organisation.

Ce travail de recherche permettra d'élaborer, dans chaque Régionale, un programme d'action assez souple non seulement pour suivre l'évolution économique et sociale mais aussi pour l'orienter plutôt que de la subir.

REGIONALE DE QUEBEC

Quant à la Régionale de Québec, elle a mis sur pied trois comités de travail. Elle a formé un comité d'échanges et de rencontres entre les chefs d'entreprise et universitaires, sous la responsabilité de M. Raymond Côté, assisté de M. Raymond Tremblay et Rémy Gagné; un comité de collaboration inter-entreprises, sous la responsabilité de M. Raymond Normand, assisté de M. Paul Tremblay et un comité du questionnaire, sous la responsabilité de M. Arthur Bédard, assisté de MM. J.-Charles Drolet, André Després, Leclerc et Paul Tremblay.

Le comité de collaboration inter-entreprises, après une première réunion d'évaluation, a présenté un programme d'action. L'accélération du travail du comité du questionnaire et du comité de la collaboration inter-entreprises provient, en

grande partie, de la dernière assemblée régionale, au cours de laquelle M. André Rousseau, de Rousseau Métal Inc., a fait ressortir la nécessité de favoriser les communications et la collaboration entre les en-

La plupart des industriels qui ont écouté ce conférencier ont admis la nécessité de promouvoir les communications et la collaboration entre les entreprises. Cependant, en l'absence de formules précises propres à faire réaliser ces objectifs, ils ont reconnu qu'il était bien difficile de s'engager plus à fond dans cette voie pour l'instant.

TRAVAIL DE L'A.P.I.

La section de la Chaudière de l'Association Professionnelle des Industriels a présenté deux séries de cours pour les contremaîtres à Ste-Marie et à St-Georges de Beauce. Ces cours portaient sur le rôle et les responsabilités du contremaître, sur les relations humaines et sur l'étude du travail.

Une cinquantaine de personnes ont participé à ces cours, et les commentaires des participants et de leurs patrons laissent prévoir qu'il sera possible de renouveler une expérience semblable à l'automne prochain.

chain, pour approfondir davantage les sujets abordés.

De plus, lors de la dernière assemblée du bureau de direction de la section de la Chaudière de l'A.P.I. il a été décidé d'étudier différentes formules de collaboration inter-entreprises de façon à réaliser ainsi une expérience-pilote dans la Beauce.

On a décidé aussi d'informer les chefs d'entreprises sur l'enseignement qui a été donné aux contremaîtres lors des séries de cours, de façon à ce que les patrons et les contremaîtres puissent collaborer dans l'application des techniques.

À quand la co-gestion à l'université Laval?

(Par André Villeneuve)

À la première assemblée du nouveau conseil de l'A.G.E.L., la commission d'étude sur la co-gestion a remis son rapport. Ce rapport était le quatrième à être rédigé. Jacques Dagneau, président du comité d'étude, commença son rapport en analysant les principes et raisons pratiques qui nécessitent l'instauration d'un régime de co-gestion à Laval.

POURQUOI LA CO-GESTION
"L'université est une communauté de chercheurs; cependant ces chercheurs se divisent en deux catégories et, sur le plan académique, les uns, dits professeurs, guident les autres, dit étudiants. Pour tout ce qui n'est pas du domaine académique, tous les chercheurs et étudiants sont l'université. Il est juste que sa direction leur incombe." Le co-gestion devient le gouvernement démocratique de l'université par les professeurs et les étudiants.

SUPER-STRUCTURE
Partant du principe que tout l'université doit être gérée par la co-gestion, la commission d'étude préconise la création d'une super-structure nouvelle: le conseil universitaire devient co-gestionnel, les doyens sont élus par les professeurs de leurs facultés respectives, les conseils de faculté sont co-gestionnels.

Le recteur est nommé par l'évêque de Québec. Il dirige l'administration de l'université et ne peut pas être révoqué par le conseil exécutif. Les membres du conseil exécutif sont choisis par le recteur mais ce choix doit être approuvé par le conseil premier. Le comité exécutif compte cinq membres et est présidé par le recteur.

Le conseil universitaire comprend les représentants des étudiants et des professeurs, les membres de l'exécutif y compris le recteur. Il décide des règlements de l'université, adopte ou refuse le budget en tout ou

en partie et décide de la politique générale de l'université. Tous les membres ont droit de vote égal sur toutes les questions. Ce conseil est donc la plus haute autorité de l'université.

Les représentants des étudiants et des professeurs sont: les doyens et présidents de faculté d'une part et vingt représentants nommés pour moitié par les associations d'étudiants et professeurs d'autre part. Les doyens d'une faculté sont éligibles par les professeurs de la faculté pour deux ans; ils sont rééligibles.

Les conseils de faculté sont formés du doyen, du secrétaire, du président, des directeurs élus de département et des présidents des étudiants de département.

MANQUE D'INTERET
L'étude du comité de Jacques Dagneau nous semble sérieuse; elle mérite d'être regardée de près, d'être discutée. Tous les étudiants de Laval, qu'ils soient pour ou contre, ne peuvent être indifférents à la co-gestion. Ils ont le devoir d'y penser. Il est dommage de constater le peu de temps qu'ils consacrent à ces problèmes. Trop souvent, on se contente de lancer des boutades. C'est toujours le petit nombre qui fait quelque chose. Il est bon de réclamer que les autorités actuelles se prononcent sur ce projet de co-gestion mais il demeure indiscutable que les étudiants prennent eux aussi connaissance du rapport et se forment une opinion éclairée et réfléchie. Les étudiants de Laval peuvent beaucoup, nous croyons que la co-gestion peut être utile à leur bien commun si elle repose sur des bases solides. Elle n'est souhaitable toutefois que si chacun prend ses responsabilités et participe à la réalisation du bien de l'ensemble. La représentation des membres du grand conseil à la dernière assemblée de l'A.G.E.L., édition 63-64, nous laisse perplexes... Nous attendons et nous espérons...

l'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

La fête des mères

Le deuxième dimanche de mai nous ramène, chaque année, la fête des mères, jour consacré à honorer celles à qui nous devons la vie, celles qui, également, ont donné la vie à nos enfants. Il est significatif que cette fête survienne en plein moi de mai, mois de Marie, la mère des mères.

Les débats sur le statut juridique de la femme, l'importance que les techniques de diffusion accordent à la sexualité et le rôle d'appât que lui font jouer les agences de publicité rendent peut-être plus impérieux que jamais, aujourd'hui, de revaloriser la maternité de la femme.

Notre civilisation moderne, nos habitudes de vie, le milieu social dans lequel nous évoluons, les logements mis à notre disposition, tout cela tend, en effet, à amoindrir la valeur de la maternité pour la femme. Souvent, celle-ci est acceptée de plus ou moins bon gré comme la conséquence presque inévitable de la sexualité. Et c'est la recherche de moyens d'éviter cette maternité, présentée à la femme comme un fardeau; et au couple comme un embarras.

Et cependant, ce n'est que dans la maternité que la femme trouve la plénitude de son épanouissement physique et spirituel. Car dans sa maternité, elle participe pleinement à la création, oeuvre de Dieu, en enrichissant sa gloire de nouveaux joyaux: tous ces enfants qu'elle met au monde pour aimer, servir et adorer Dieu.

La maternité de la femme l'épanouit et l'enrichit physiquement en libérant

chez elle cette puissance procréatrice mise en elle par Dieu. Elle l'épanouit et l'enrichit aussi spirituellement par l'oeuvre immense d'éducation qu'elle entreprend auprès de ces enfants à qui elle a donné la vie.

Il faut revaloriser la maternité de la femme. Cette maternité ne doit pas être considérée comme un accident de la nature mais comme le complément désirable d'un acte d'amour, qui exige le don mutuel que se font les époux.

Fondée sur l'amour véritable de deux êtres, la maternité devient ainsi sanctifiante et prend une dimension surnaturelle qui dépasse la simple valeur d'une fonction physiologique. Elle se rapproche de la maternité de Marie qui a donné l'Enfant-Dieu au monde dans un acte de pur amour.

Demain, ce sera la fête des mères. Les enfants qui, encore en pyjamas, viendront embrasser leur maman à son réveil ne s'embarrasseront pas de toutes ces considérations. Pour eux, leur maman c'est toute leur vie, c'est le refuge dans les difficultés, c'est la sécurité, c'est le réconfort. Et c'est peut-être ainsi, que même adultes, nous devrions considérer la maternité de la femme, avec les yeux d'un enfant regardant sa mère, avec amour, confiance et espérance.

Redonnons à la maternité sa vraie signification, sa véritable et authentique valeur chrétienne, et nous ne craignons plus les orages d'une civilisation en pleine tourmente.

Jean HUBERT

Rien de changé dans la situation économique et sociale de l'Italie. Les prix continuent de monter. A Rome, par exemple, on élèvera à partir de mai les tarifs du téléphone et les prix des transports urbains. Par suite des grèves et des fuites de capitaux, la production baisse. Les importations augmentent. Le tourisme fleurit moins qu'on ne pouvait l'espérer.

"Généreuses illusions"

Comment sortir de ce mauvais pas? Les ministres en charge multiplient les discours, qui n'éclaircissent pas le public et le rassèrent pas l'atmosphère. Le chef du gouvernement, M. Aldo Moro, vient d'admettre, dans une allocution à des agriculteurs, que son cabinet avait donné dans quelques "généreuses illusions".

L'attente se tourne vers le congrès national de la démocratie chrétienne. Il aura lieu à Rome en fin juin. On espère qu'il prendra des décisions aptes à tirer le gouvernement de l'impasse actuelle. Y aura-t-il remaniement de l'équipe de M.

Moro? crise du gouvernement, suivie de nouvelles élections? On ne sait. On attend. On espère. Entre-temps, l'extrême gauche continue son oeuvre de conquête secrète du pays. Elle opère partout, en silence, pour ne pas donner l'alarme. Elle agit notamment dans l'enseignement public.

Une lettre ouverte au ministre

Un prêtre journaliste, Mgr Carlo Chiavazza, directeur de l'hebdomadaire Nostro Tempo de Turin, vient de faire à ce propos une enquête à Rome, Milan, Bologne, Gênes et Turin. Il a pu constater que les instituteurs, maîtres et professeurs communistes usent et abusent copieusement de leurs fonctions pour faire pénétrer par contrebande l'idéologie marxiste dans l'adolescence et la jeunesse.

Dans une première lettre ouverte à M. Gui, ministre de l'Instruction Publique, l'ecclésiastique dénonce quelques points. Citons-en. Le 12 février dernier des "cercles culturels scolaires"

de Turin organisent une excursion à Milan, pour la représentation d'un drame très discuté, à fonds anticlérical. Au retour, les jeunes gens occupent l'un des cinq cars hurlent des chants blasphématoires ainsi que l'Internationale. Un profes-

De notre correspondant Georges HUBER

seur proteste auprès des autorités scolaires. Il ne reçoit aucune réponse.

Dans un lycée de Turin la bibliothèque se trouve confiée à la direction d'un professeur communiste. Il la remplit d'ouvrages de tendance marxiste. Des professeurs protestent et demandent la fermeture de la bibliothèque. Démarches inutiles. Les choses en restent où elles sont et le professeur continue son oeuvre de propagande parmi les étudiants.

Dans un autre institut de Turin, des professeurs communistes organisent impudemment, à des fins de propagande politique, des excursions en montagne, des ban-

quets et des théés dansants. Les autorités scolaires laissent faire, elles laissent passer.

Peur, opportunisme, inconscience, conception erronée de la liberté de pensée? On ne sait.

Quoi qu'il en soit, Mgr Chiavazza a signalé ces épisodes au ministre de l'Instruction publique.

Ces faits contribuent à expliquer un phénomène politique qui à chaque scrutin étonne l'étranger: la progression continue, régulière, des forces communistes. Sans doute le parti communiste a-t-il perdu des adhérents, au cours des dernières années. En compensation il a gagné des centaines de milliers de nouveaux électeurs.

Comment tout cela finira-t-il?

Pour qui travaille le temps?

Certains semblent penser que tout s'arrangera au mieux, et qu'au malaise actuel succédera une époque de prospérité, comme le printemps prend régulièrement la relève de l'hiver. "Le temps travaille pour

nous". Ils ont une confiance quasi superstitieuse dans "l'étoile" (lo stellone) de l'Italie.

Telle n'est pas la pensée de Paul VI.

Recevant en audience les évêques italiens, réunis en conférence à Rome, il brossa un tableau assez sombre de l'Italie et de ses problèmes, en signalant notamment la progression du marxisme.

Il déclara que les problèmes de l'Italie ne pouvaient pas être résolus par ce médecin qui opère en d'autres circonstances: le temps. "Le temps ne travaille actuellement pas pour nous. Et nos problèmes ne se résoudront pas d'eux-mêmes". Et, allant à la racine des maux, Paul VI ajouta que le bouleversement actuel de la société, la survivance du christianisme en Italie était attaché, en grande partie, à la réforme de la liturgie décrétée par le Concile.

On le constate de plus en plus ici: un christianisme fait de routine et de sentiment ne résiste plus à la pression des forces adverses.

Un vœu auquel donner suite: examen obligatoire des autos

A l'issue de son récent congrès annuel, l'indéfectible PRUDENTIA, toujours soucieuse de prévenir les accidents de la route, a formulé divers vœux importants: une plus grande sévérité dans l'émission des permis de conduire; rappel, pour examen périodique, de ceux et de celles qui sont déjà détenteurs de permis; instauration obligatoire de brigades scolaires dans les centres du Québec; inscription de cours de conduite au programme des études secondaires, pour les jeunes de 16 ans et plus; inspection obligatoire des véhicules.

Arrêtons-nous ici à ce dernier point auquel la revue "CITES ET VILLES", en mars dernier, consacrait un article, sans la signature de M. Roger J. Bédard.

En bref, M. Bédard y recommandait vivement que les autorités québécoises (en l'occurrence, croyons-nous, celles du ministère des Transports et Communications) assument désormais la responsabilité d'une expertise sur les véhicules-moteurs; ou, si l'on veut, de la vérification technique des voitures.

Des techniciens du gouvernement, spécialement formés, procéderaient à pareil examen. Si la voiture se trouvait en bonne condition, on émettrait à l'intention de son propriétaire un certificat "ad hoc" valable pour une année ou deux. Dans le cas contraire, les experts indiqueraient les réparations ou mises au point nécessaires. Muni d'une copie du rapport, le propriétaire de l'automobile en cause serait dans l'obligation de se présenter au garagiste de son choix, pour faire exécuter les travaux requis. Dans les 30 ou 60 jours suivants, il devrait retourner au bureau de vérification. Après inspection complémentaire, ledit service lui conférerait le droit de repasser la route.

M. Bédard voit dans cette vérification

technique et obligatoire des voitures par des spécialistes officiels l'une des premières mesures à prendre pour enrayer le flot des accidents de la route. Il rappelle que les chiffres, en pareille matière, "prennent des proportions effrayantes dans le Québec. L'année 1963 a été la pire de toute l'histoire de la province: 1,315 morts, 33,885 blessés et plus de \$250,000,000, en pertes matérielles".

A l'appui de sa thèse, l'auteur de l'article mentionne les faits suivants: A Montréal, pendant une douzaine de jours, la Sûreté provinciale et des inspecteurs du ministère des Transports et Communications ont procédé à l'examen volontaire de près de trois mille (2,917) véhicules. Grosso modo, plus que la moitié (53,92 p. 100) de ces voitures furent jugées défectueuses. Bon nombre d'entre elles avaient des freins d'urgence en mauvais état. Dans certains cas, c'était, ici, l'alignement de direction, et là, les phares avant qui faisaient défaut. On nota également des déficiences sur les feux de stationnement, les pneus, les freins, les klaxons, les rétroviseurs, les feux arrière, les signaux de direction, etc. etc. — "Une voiture sur trois roulait sur des roues mal enlignées".

Pensons un instant à ce que tout cela représente éventuellement en risques d'accidents, de tragédies! Et, avec "CITES ET VILLES", concluons: — "Pour enrayer ce mal, il n'y a qu'un remède: la vérification technique qui permette de s'assurer que les véhicules-moteurs sont réellement en condition de prendre la route". On a pris ailleurs des mesures en ce sens et l'on s'en est bien trouvé.

Que le Québec suive au plus tôt semblable exemple, comme l'y invite, du reste, le vœu même de PRUDENTIA.

Odilon ARTEAU

Revue de presse

Voici un choix d'extraits éditoriaux sur l'actualité, tirés de journaux de langue anglaise du Canada.

Le Journal-Record, Oakville.

— Il semble qu'une des plus judicieuses déclarations imprimées sur le bilinguisme et le biculturalisme, ait été celle du Canadian Teacher's Guide, qui plonge dans l'histoire pour trouver un exemple inspiré: "Sous l'île de Montréal, l'eau qui vient du nord, de l'Outaouais, s'unit à celle provenant des Grands Lacs, à l'ouest, mais elle ne se mêlent pas en s'unissant. Elles ont des parcours parallèles, séparés, bien distincts, et cependant elles ne constituent qu'un flot, coulant à l'intérieur des mêmes rives du puissant Saint-Laurent, et roulant vers la mer..."

"C'est l'image parfaite de notre nation. Il se peut que nous ne nous assimilions pas, que nous ne nous mêlions pas, mais, malgré tout, nous sommes les parties composantes du même pays. Nous pouvons être d'origine française, anglaise, écossaise, ou autre, mais nous sommes Canadiens, unis dans notre but et notre objectif".

L'auteur de ces paroles est sir Wilfrid Laurier. (Le 30 avril).

Le News, Medicine Hat.

En réponse à une question qu'on lui posait récemment à Edmonton, M. Davidson Dunton, co-président de la commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme déclara que cette commission cherche des moyens de renforcer l'unité nationale. Elle n'est pas en croisiade, et sa mission ne consiste pas à obliger les Canadiens à devenir bilingues, a-t-il ajouté.

M. Dunton n'a qu'à moitié raison. Il voit tout à fait juste lorsqu'il déclare que la commission ne fait pas de croisiade et qu'elle ne tente pas d'obliger les Canadiens à devenir bilingues.

M. Dunton aurait dû répondre que le seul but de la commission, en ce moment, est de recueillir les mémoires et les avis des personnes privées, des groupes ou des organisations de tout le pays, sur le biculturalisme et le bilinguisme. Et, ce faisant, la commission ne doit avoir aucune opinion et ses porte-parole ne devraient certes pas en émettre

dans leur déplacement à travers le pays.

Si M. Dunton recherche les moyens de renforcer l'unité nationale, alors le bon moment pour le dire viendra quand il fera son rapport au gouvernement, et qu'il lui présentera des recommandations sur la façon d'y arriver...

M. Dunton et ses coéquipiers ont devant eux une tâche difficile et ingrate et rien n'assure qu'à la fin ils auront accompli quelque chose de valable. Cependant, ils réussiront encore moins s'ils se permettent d'exprimer leurs opinions et de faire des recommandations avant que les auditions soient terminées. (Le 28 avril).

Le Sentinel, Kamloops.

S'il faut au Canada un nouveau drapeau, et nous n'en voyons pas réellement le besoin, épargnez-nous certains des dessins sans saveur qu'on a mis en vedette pour remplacer le Red Ensign.

Parmi ces monstruosité, nous comptons une proposition qui a manifestement plu à M. Pearson, premier ministre du Canada. On y voit une brindille supportant trois feuilles d'ébène, sur fond blanc, entre

deux filets bleus. Les feuilles d'ébène elles-mêmes, c'est peut-être bien, mais ces queues ou ces brindilles qui les soutiennent, elles sont aussi peu naturelles et aussi disgracieuses qu'un dessin fait par un élève de première année qui, en hésitant trace ses premières lignes sur un tableau noir.

Dessiné avec art, le projet pourrait être séduisant, mais, dans sa forme actuelle, il nous rappelle une de ces bizarres créations de fils entremêlés qu'à notre époque on impose comme oeuvre d'art, à un public éberlué...

M. Pearson s'est engagé à donner au Canada un drapeau distinctif national, mais il devrait méditer beaucoup avant de penser sérieusement à des emblèmes du genre de celui qui aurait actuellement sa préférence. Le Red Ensign n'est peut-être pas élégant, mais il constitue une part importante de notre histoire. (Le 27 avril).

Le Spectator, Hamilton.

N'importe quel bon professeur vous dira qu'on nait linguiste et qu'on ne le devient pas. Certains jeunes gens apprennent d'autres langues comme de jeunes canards se mettent

à nager. Mais il y a toujours ceux qui ne peuvent simplement pas prendre "la tournure" d'une autre langue...

Nous aimerions demander à Paul Hellyer, ministre de la Défense, si tout est juste dans le nouveau système qui sera mis en vigueur au Collège militaire de Kingston, au début de l'année scolaire 1965-66. A compter de cette date, tous les élèves de langue anglaise devront présenter au moins une des épreuves de leur cours de trois ans en langue française.

Le sujet choisi comportera des conférences et des examens en français.

Les cadets d'expression française devront passer les épreuves d'une matière en anglais. On peut supposer qu'un élève vraiment intelligent fera le nécessaire et réussira ses examens de trigonométrie en français. Mais certains autres pourront échouer en vertu de ce nouveau système et ne jamais s'épanouir. Un garçon qui a des ennuis quand il a des difficultés avec l'autre langue peut être un officier aussi doué que celui qui est né avec le don des langues.

Autrement dit, cela n'est aucunement juste pour tous les élèves du collège. (Le 1er mai).

- ★ "L'image parfaite de notre nation"
★ M. Dunton aurait dû répondre...
★ Autour d'un projet de drapeau canadien
★ Au Collège militaire de Kingston

André JOBIN, ptr

Ces chères mamans

Une institutrice recevait un mot de septembre dernier des enfants de six ans qui arrivaient à l'école pour la première fois. Plusieurs parmi eux ne savaient même pas faire le signe de la croix. C'était tout du nouveau que le bon Dieu et le petit Jésus.

Un petit bonhomme dit: Mademoiselle, les petits Jésus et les crèches de Noël sont des amusements pour les vacances de Noël, quand on a la grippe et qu'on peut pas sortir dehors".

En bien, si certaines éducatrices parlent trop du péché aux enfants, car il est de bon ton aujourd'hui de faire le procès de l'enseignement religieux, il y a des parents en trop grand nombre qui ne savent plus parler du petit Jésus... Je devine pourquoi.

Il faut parler des deux: du petit Jésus et du péché. Un bon sermon pour a-

dultes montre les liens entre la vie morale et la vie théologique, entre Jésus crucifié et la vie de tous les jours; et dans la vie de tous les jours, il y a des péchés d'injustice, d'intempérance, de luxure, d'irréligion... On ne peut pas en faire abstraction. Le prédicateur s'efforce de souligner la tristesse du péché qui interrompt le dialogue d'amitié entre Dieu et l'homme. Evidemment l'amitié est l'affaire importante.

Et vous, les chères mamans, vous êtes les premiers prédicateurs de la Bonne Nouvelle auprès des petits. Vous devez parler du péché, mais pas avant d'avoir bien ancré, dans les coeurs qui s'ouvrent, que Dieu est un Père bien accueillant, les bras chargés de cadeaux pour ceux qui l'aiment, que Jésus-Christ aime et veut être aimé. Que chacun, les petits et les

grands, sont capables de faire plaisir au bon Dieu et au petit Jésus, qu'ils sont capables aussi de lui déplaire.

Et le péché arrive ici comme un manquement à l'amour.

Chères mamans, vous avez un rôle primordial à jouer dans la formation de la conscience morale de l'enfant. Ne vous torturez pas trop pour définir le péché mortel et l'enfer aux tout petits: un enfant de six ans est incapable de commettre un péché grave. Il ne peut pas vous comprendre. Vous risqueriez de lui fausser la conscience et de lui inspirer la peur de Dieu.

Parlez lui plutôt de la bonté de Dieu, de la tristesse pour lui de devoir garder ses cadeaux parce qu'il ne les trouve pas pre-

nants; les paraboles de l'Enfant Prodigue, de la brebis égarée sont de son âge, vous verrez. Et il en retiendra la leçon pour plus tard; c'est cela qui importe.

Chères mamans, aidez votre petit à préparer sa communion, non seulement la première, qui est encombrée des cadeaux de la parenté, ce qui risque de mêler l'enfant, mais celle de chaque dimanche, en vous rendant avec lui à l'Eglise. Préparez sa confession avec lui, en l'aider à juger sa conscience: "Est-il arrivé de dire non au bon Dieu... librement... après y avoir bien pensé?... Il pardonne comme papa et maman".

Chères mamans, vous savez de merveilleuses éducatrices des tout petits, mais à une condition... c'est de communier vous-mêmes avec générosité et de vous confesser avec régularité...

Votre opinion

Québec, le 30 avril 64

M. le rédacteur,

Les critiques faites au sujet de ces deux nouveaux choeurs ne furent pas de toute justice, à mon avis. Il ne faut pas oublier qu'une critique artistique est l'art de juger à leur juste valeur et d'après certaines normes les oeuvres artistiques. La critique permet à l'homme de parvenir à la vérité et de prendre contact avec le réel. Pour faire de la critique, il faut au moins être ou tendre vers le réalisme. Qui nous assure que notre opinion personnelle est objective et réaliste?

Pour ne pas dévier, il est quelquefois bon de consulter l'opinion des gens et des connaisseurs qui nous entourent et surtout d'avoir un jugement ou le "parti pris" banni. On donne à l'erreur beaucoup de droits, mais je crois que la vérité a aussi les siens. Je suis allé au concert pour avoir une opinion plus juste des deux

groupes, et c'est dans l'auditoire, composée de gens de différentes classes, que je l'ai trouvée et non seulement auprès des deux ensembles vocaux.

Je n'ai pas retrouvé la pesanteur et le manque de souplesse que M. Royer a remarqués. Je me rallie à une autre critique pour dire: "que le répertoire était plein de fraîcheur et d'enthousiasme". Si l'on reproche un manque d'assurance, pour quoi mettre en sous-titre "deux départs". Dans tous "deux départs", sans pour cela dévaluer ce qui ce manque peut exister, mais on tend quand même à la perfection. Après tant d'années, lui-même, est-il sûr d'être un critique parfait? Si l'article était paru avant le concert, le manque n'aurait pas été moindre...

La critique des Fantaisistes est encore plus acerbe et je crois que la foule les a appréciés plus que le "Feu de Joie", sans pour cela dévaluer ce qui, et cela est dû à leur but de faire du nouveau, à leur originalité. Mais leur but est plus élevé que celui que vous avez donné: il suffit de lire le programme du concert. Ce qui les recherche, c'est la communication avec l'auditoire, et ils ont réussi. Je m'appuie sur les spectateurs pour dire que ce fut

"Feux de joie" et "Fantaisistes"

une communication spontanée. Les applaudissements, les rapetis et les opinions des gens que j'ai rencontrés le démontrent.

Les Fantaisistes ne font pas du théâtre et je ne vois pas pourquoi cela fut exprimé dans l'article de M. Royer. Pour savoir s'il y a disproportion entre deux choses, il serait bon de savoir si elles existent. Ce sont les auditeurs ont apprécié, ce sont les gestes, le mime. Si la communication ne se crée pas uniquement par le geste, elle se crée pas non plus qu'avec des paroles.

Leur imagination est féconde, c'est vrai, et je souhaite qu'elle le reste longtemps. Le jour où la fécondité partira, la monotonie s'installera et l'on aura perdu ce que la foule a pas uniment apprécié. Que les Fantaisistes fassent "fausse route", c'est l'opinion de M. Royer; est-ce celle des gens qui l'entourent?

Si les gestes chez les Fantaisistes sont si à dédaigner, je n'ai qu'à écouter un disque chez moi. Il ne doit pas aimer les "Beatles". Il faut voir l'art ou le est. Je n'ai pas la prochaine fois les réentendre pour leur voix uniquement, mais aussi pour les gestes; et la fou-

le en fera autant. J'ai les voix à cause de leur goût particulier, de leur faculté de création, de leur irrégularité et originalité dans la conduite comme il est dit dans la définition de fantaisiste.

S'il ne veut pas déprécier leur mérite, pourquoi cette critique? C'est la première fois qu'il a formulé une opinion sur des groupes qui sont à leurs débuts. Des départs qui ne sont pas considérés à leur juste valeur. Ce sont de jeunes Québécois, des Canadiens, des jeunes qui vous étoient; pourquoi ne pas leur donner ce à quoi ils ont droit? Voulez-vous montrer au public ce que nous sommes trop souvent, hélas, des gens qui ont peur que leurs comédies ne dépassent un groupe de chanteurs d'un pays voisin n'aurait peut-être été mieux apprécié par vous, à mon avis.

Hors des sentiers battus, il n'a pas que des mauvaises fleurs; mais il y a aussi des fleurs nouvelles. Je conclus que la critique de M. Royer sur eux sera plus objective quand il aura sondé l'opinion des gens et quand il aura découvert la définition de "faire école".

Raymond BOULAY.

"VOS ÉCOLES ET VOS MAÎTRES ONT L'OBLIGATION DE TRANSMETTRE DES CONNAISSANCES ADÉQUATES SUR L'USAGE DES ALCOOLS ET SUR L'ALCOOLISME"

Cette déclaration de Me Robert Masse, Secrétaire Général du Comité d'Étude et d'Information sur l'Alcoolisme de la province de Québec, a été faite samedi, le 2 mai, à l'occasion d'une journée d'étude sur l'alcoolisme qui a groupé 125 étudiants de 17 écoles secondaires et spécialisées de la région de Shawinigan.

Les connaissances professionnelles acquises au cours des vingt-cinq dernières années sur l'usage de l'alcool, sur l'alcoolisme et les alcooliques, constituent une richesse culturelle qui fait partie de l'éducation au même titre que les autres connaissances générales ou spécifiques que les maîtres et les institutions d'enseignement doivent transmettre.

«Vous avez droit, a dit le Secrétaire Général, de demander et d'exiger des institutions que vous fréquentez et des maîtres qui vous enseignent de vous transmettre une partie de ces connaissances. Vous avez droit aux premiers éléments d'un enseignement scolaire en matière d'usage d'alcool et d'alcoolisme tout autant qu'en de nombreuses autres matières».

«Les connaissances générales ou spécifiques que les maîtres et les institutions d'enseignement doivent transmettre...»

Au Lac Beauport On recherche une romancière

Des équipes de policiers et de volontaires, dont fait partie le maire de Beauport, se sont égaillés dans les collines boisées de Lac Beauport à la recherche de la romancière new-yorkaise Marguerite Mocer Marshall, âgée de 77 ans.

Mme Marshall est arrivée à son chalet le 29 avril et n'a pas été revue depuis dimanche dernier.

La police se sert de chiens dans ses recherches entreprises mercredi. Bien que les journées ont été chaudes depuis dimanche, le mercure a descendu à 30 degrés durant la nuit.

Nouveau hangar à l'Ancienne-Lorette

Le nouveau hangar que fait construire le ministère des Travaux publics pour le compte du service aérien du ministère des Transports et des Communications, à l'Ancienne-Lorette, sera prêt pour le mois de juillet, a révélé le ministre Gérard Cournoyer hier.



AGENTS DE VOYAGE D'OUTREMER EN VISITE A QUEBEC. — Des agents de voyages européens, venus d'Angleterre, d'Ecosse, de France, de l'Allemagne de l'Ouest sous les auspices de l'Office du Tourisme du gouvernement canadien, à l'occasion de leur passage à Québec, ont été photographiés sur la fameuse terrasse du Château Frontenac dans la Vieille Capitale de la province de Québec.

Le 17e Festival de la chanson française à Gravelbourg

On écrira encore bien des choses sur les difficultés de survie des minorités canadiennes-françaises dans l'Ouest canadien... Tout ce que nous avons lu jusqu'à présent depuis quelques années nous porte vers des conclusions et jugements pessimistes.

porté par le Festival de l'an dernier. Plus de 1000 personnes (participants compris) remplassaient le Gymnase du Collège Mathieu. Jamais nous n'avions vu pareille affluence et il y avait de quoi être déconcerté.

est pas toujours permis de rester naturel, il souffre et agit comme un enfant que l'on veut élever à coups d'interdictions.

est pas toujours permis de rester naturel, il souffre et agit comme un enfant que l'on veut élever à coups d'interdictions.

Une réunion d'anciens d'un style nouveau

Tous les anciens de l'Académie sont invités, cette année, à une réunion d'anciens d'un style nouveau et qui correspond, en un certain sens, aux pavillons très modernes de la "nouvelle" Académie.

un comité formé des personnes suivantes s'est chargé d'adresser des invitations personnelles à chacun de leurs confrères:

- 1954 — (Aff.) M. Rodrigue Dion; 1959 — (Philo II) M. Roland Legendre; 1959 — (CGA II) M. Jean Marchand; 1959 — (Business A) M. Marcel Couture.

Une soixantaine de feux de forêt

La saison chaude est peu avancée mais on a déjà commencé à enregistrer des feux de forêts dans la province de Québec.

En 1962, en effet, on avait enregistré 1,249 feux de forêts qui avaient dévasté 493,033 acres de forêts.

Les voyageurs en forêts ont été la plus grande cause d'incendie en 1962 alors que la foudre se classait en second lieu.

Soirée folklorique à la Société St-Jean-Baptiste de St-Rodrigue

La Société St-Jean-Baptiste, Section de St-Rodrigue, a offert un souper canadien à ses directeurs et à tous ceux qui ont aidé au recrutement de 1964.

qui ont préparé le recrutement et les recruteurs, eux-mêmes du bel esprit de collaboration qui a permis de rapporter un tel succès.

Plus de 200 danseurs & talents réunis. Chaque groupe a interprété une pièce de son répertoire et les organisateurs ont voulu intéresser tous les assistants à leur danse en les entraînant avec eux.

Advertisement for the Vauxhall Viva car. Features a large image of the car and text: 'LA VIVA UNE MERVEILLE D'ÉCONOMIE PRÉSENTÉE PAR GM'. Includes details about the car's features and price: '\$1,771.*'.

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON



● C'est tout un événement que d'être applaudie par les membres du Sénat et de la Chambre des Communes. Toutefois, Mme Mildred Gottfriedsen, de la Réserve indienne de Kamppols, Colombie-britannique, croit que l'un des moments les plus émouvants de sa visite à Ottawa, à titre de Mère canadienne de l'année, a été sa rencontre avec le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, M. René Tremblay. "Non seulement est-il un homme charmant," dit-elle, "mais il a approuvé la construction d'une église neuve pour l'une de mes tribus." (Photo Melak)

La Fête des Mères fut célébrée pour la première fois en 1908

(Par la Presse Associée) La fête des mères aura lieu bientôt — le dimanche 10 mai exactement. Depuis plus d'un

demi-siècle cette fête est observée et elle tombe cette année à la même date — le 10 mai — qu'en 1908, première année que furent honorées officiellement les mères de famille.

C'est à Philadelphie que germa cette idée. Une vieille fille sentimentale âgée de 44 ans, Anna Jarvis, qui ne pouvait se consoler de la mort de sa mère, décida d'établir un jour de fête pour honorer les mères, et particulièrement la sienne.

Assez paradoxalement, le succès de cette initiative auprès du public fit d'Anna Jarvis une femme aigrie. Elle trouvait que les commerçants s'étaient emparés de l'affaire pour gagner de l'argent et elle s'employa à faire en sorte que la fête conserve le caractère religieux qu'elle avait voulu lui donner. Quand elle mourut, en 1948, elle vivait grâce à la générosité de ses amis. Elle avait 84 ans, était sourde, aveugle, et convalescente qu'elle avait totalement échoué.

Les oignons, les cors et les ortels en marteau résultent habituellement du port de chaussures mal ajustées surtout dans les années de croissance. Même les premiers bas des bébés doivent être achetés de pointures suffisamment grandes pour tenir compte de la croissance et du rétrécissement au lavage.

OFFREZ DES FLEURS CHOISIES!
Salon Fleuri



Choix complets de FLEURS NATURELLES ou ARTIFICIELLES
135 Est St-Joseph, Québec

COMMANDEZ PAR TEL. 524-5218

Yves Poulin
620 Est. rue St-Joseph

Les chaussures les plus féminines en ville

APPRENEZ LA DANSE
AMIEUX votre femme ou votre amie et obtenez...
LECONS POUR LE PRIX DE ROLLAND HALLE
1157 St-Jean, Qué. - 523-7405

ARBUSTES et ARBUSTES D'ORNEMENTS
Conifères, Haies, Rosiers, Plantes vivaces, etc.

Soyez prévoyant, préparez votre plan de plantation du printemps dès maintenant, afin de ne pas être pris au dépourvu. Nous pouvons vous aider de nos suggestions.

J.-A. Villeneuve
Pépinieriste

860, LOUIS-FRECHETTE, Québec 6, P. Q.
Téléphone: Pépinière: 653-3553
Résidence: 527-2870

Les chaussures de bébé...

(Par la Presse Associée) Dès que l'enfant se tient debout, ses chaussures à semelles souples doivent être remplacées par des chaussures à semelles mi-souples. Toutes les fois que cela est possible, il est préférable de s'adresser à un magasin spécialisé en chaussures pour enfants.

Il faudra que la mère veille à ce que le vendeur mesure les deux pieds de l'enfant. Il arrive souvent, en effet, qu'un pied soit plus long que l'autre. Dans ce cas, la pointure des chaussures doit être celle du pied le plus long.

Il faut laisser entre l'extrémité du gros orteil et le devant de la chaussure un espace d'un demi-pouce ou de trois quarts de pouce, et vérifier la hauteur et la largeur du bout de façon que le talon ne frotte pas.

Lorsque l'enfant aura porté ses chaussures pendant deux mois, il faudra s'assurer qu'elles ne sont pas devenues trop petites. La plupart du temps les chaussures de bébés doivent être remplacées tous les trois mois.



● Le blouson 64 est indispensable à votre élégance. Il donne de la ligne à la jupe droite et l'habille joliment.

Roses et oiseaux enluminent les emballages de la Fête des mères

N'attendez pas pour choisir vos cadeaux de Fête des Mères et enrobez-les de beaux rubans et d'emballages prometteurs comme le glaçage d'un gâteau, si ravissant qu'on n'ose pas l'entamer.

Cette année, les papiers spéciaux de Fête des Mères com-

LA FRATERNITE CANADIENNE

Amitié et Culture. Samedi, 16 mai, au Manège Militaire, Grande-Allée Est, aura lieu la Grande Kermesse Gastronomique Internationale annuelle, organisée par la Fraternité Canadienne, sous le patronage du ministre de la Famille, M. E. Millen LaFrance et de son honneur le maire Wilfrid Hamel. Il y aura dégustation de mets et vins de différents pays, ainsi que diverses manifestations artistiques. De plus M. André Labarrère Paulé, auteur de Paites de Mouche et professeur à la Faculté des Lettres de Laval, y donnera des consultations graphologiques. Le public sera admis à partir de 4.00 hres P.M.

REUNION AMICALISTE DES GARDES-BEBES

La réunion annuelle de l'amicale Notre-Dame des Berceaux, groupant les gardes-bébés diplômées de l'École du Périculture de Québec, aura lieu le dimanche, 10 mai, à 1 h. 30 p.m., à leur Alma Mater, 1190, Chemin Ste-Foy, Québec.

Au programme: Causerie par M. le docteur Antoine Larue, pédiatre. Visite du Pavillon de la Crèche. Buffet. Prière de considérer cette invitation comme personnelle.

CONGRES ANNUEL DE L'ASSOCIATION DES AUXILIAIRES D'HOPITAUX DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Le Congrès annuel de l'Association des Auxiliaires d'Hôpitaux de la Province de Québec, aura lieu les 12 et 13 mai en l'hôtel L'Estérel, sous la présidence de Mme Gérard Boudrias.

Les membres des divers auxiliaires, désirent assister à ce congrès sont priés de communiquer avec leur présidente respective.

Pour vos mamans

Vous êtes inquiète, votre enfant manque d'appétit. Présentez-lui les aliments par très petites quantités à la fois. Rien ne rebute plus qu'une énorme assiette. Encouragez-le à manger seul. Cela vous coûtera un peu de patience, mais il s'acquerra au jeu et avalera plus volontiers ce qui ne lui est pas imposé. Essayez de lui faire manger de tout, mais ne vous butez pas non plus sur certains aliments, qu'il refuse systématiquement, et tolérez de temps en temps un caprice.

Echo d'une fête réussie

(Par Yves CANTIN)

Un comité de cinq dames, chargé d'organiser la soirée des finissantes de Beauport, a fait une merveille de ce que plusieurs pensaient impossible. Ces cinq dévouées sont: Mmes Georges Picard, Amédée Daigle, Paul-E. Bélanger, Lucien Langevin et Mme Paul-E. Bisson. Elles ont préparé le souper, la veillée récréative et la décoration de la salle. Les religieuses ont organisé la partie académique.

Les jeunes filles, des classes de 11e année scientifique lettres et général arts ont pour une grande partie, contribué au succès de cette remise de prix et de récompenses. Elles sont 34 graduées. Ce sont Mlles Edith Bédard, Henriette Bélanger, Marie Bélanger, Renée Bélanger, Francine Bilodeau, Diane Bisson, Hélène Boutet, Pauline Daigle, Francine Descoteaux, Nicole Doyon, Suzanne Dugré, Suzanne Dupuis, Lucie Fortier, Raymonde Galarneau, Louise Gauthier, Christiane Huot, Denise Joly, André Jureau, Lise Laberge, Nicole Lafort, Monique Pitouche, Lucie Langevin, Louise Parent, Denise Picard, Louise Picard, Monique Picard, Paule Robert, Louise Simard, Lise Tremblay, Monique Bédard, Nicole Bélanger, Annette Malville, Claire Mercier, Micheline Paquet. Deux graduées se sont vu remettre des récompenses spéciales. Ce sont Mlle Pauline Daigle de 11e scientifique lettres qui s'est vue attribuer la médaille du Lieutenant-Gouverneur pour être arrivée 1ère toute l'année et une assidue constante en classe, et la deuxième récipiendaire est Mlle Louise Picard de 11e scientifique lettres à qui l'on a remis la médaille du département de l'Instruction Publi-

portent notamment des magnifiques roses sur fond argenté, qu'on peut décorer de noeuds et de fleurs en ruban argent, blanc, vieux rose ou bleu. Un autre motif délicat est constitué d'oiseaux bleus et de roses roses sur fond blanc.

que pour s'être classée 1ère en français. Mgr Lemieux, curé de Beauport, a clos la partie académique en remerciant tous ceux et toutes celles qui ont travaillé à garder l'âme des finissantes en état de grâce. Il a recommandé à ces dernières de toujours vivre en état de sainteté.

Pour pénétrer dans la salle du banquet, les graduées et leur ami suivi de leurs invités, passèrent sous une arche blanche garnie de feuillages verts. A chaque table, il y avait un bouquet d'œillets polychromes et une chandelle que l'on a allumée lorsque les lumières furent éteintes.

A la table d'honneur figuraient: Mgr Lemieux, curé de Beauport; les membres de la commission scolaire; l'aumônier du couvent, M. l'abbé Henri Cloutier; Mère Ste-Marie Alberta; le curé de Villeneuve, M. Donat Tremblay; M. Gérard Provencher, directeur général adjoint des écoles normales. Il faut mentionner que ce sont les jeunes filles de 10e année et les sœurs des graduées, qui ont aidé les parents à préparer le repas.

Activités québécoises

COURS D'ART CULINAIRE CHINOIS

Mme Wilfrid Hamel, épouse de son honneur le maire de Québec, sera la présidente d'honneur du Cours d'art culinaire chinois qui sera donné au Palais Montcalm, le mardi 12 mai, à 8 h. p.m., au profit de l'Association canadienne pour la santé mentale.

EXPOSITION A LA RUCHE

Dimanche, le 10 mai, de midi à 9 heures du soir, vous serez les bienvenus à la Ruche, où il y aura grande exposition des travaux manuels exécutés par les étudiantes. Tout le programme y passera... Art culinaire... couture... tricot... art décoratif... Nous réservons pour l'an prochain le plaisir de vous faire connaître le programme de culture générale, scientifique et professionnelle suivi par les élèves.

Avant est donné aux "Futures Mariées" vous trouverez des suggestions pour votre réception après le mariage. Tout le théâtre de la salle académique vous est réservé. Bienvenue!

Les mamans des futurs présidents auront également des inspirations fort utiles dans leur cas particulier. Recettes bien numérotées... livre composé tout exprès pour vous... gâteau d'ordination. Enfin, nous avons pensé à vous.

Les futures mamans seront à l'honneur tout près du petit moisie qui attend le trésor désiré. Venez voir.

Et les hommes? ... et les fins gourmets? ... Rien pour eux? ... Venez voir. Si tout va bien, une fraîche odeur de pain chaud et de café vous enivra dès votre entrée à la Ruche; puis, quand vous aurez fini le tour des travaux à admirer, vous vous reposerez tout près du four à pain de votre grand-mère, heureuse de vous accueillir pour vous restaurer avant le départ.

Quelques privilégiés assisteront à 9h heures du soir, à la DEGUSTATION, les cartes d'entrée se vendront durant la journée. Prénez-vous le risque? ... L'Équipe des Abeilles.

Il n'est pas ardent d'attendre... Venez voir... Si tout va bien, une fraîche odeur de pain chaud et de café vous enivra dès votre entrée à la Ruche; puis, quand vous aurez fini le tour des travaux à admirer, vous vous reposerez tout près du four à pain de votre grand-mère, heureuse de vous accueillir pour vous restaurer avant le départ.

Jouets



7161



Alice Brooks

Les petits et les grands adoreront ce gentil petit éléphant qui servira de jouet ou de décoration. Le patron vous indiquera la façon de procéder. Demandez le patron 7161.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés. Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron

No du patron
Mesure désirée
Nom
Adresse

Réceptions

Mlle Marie Vaillancourt a reçu à un thé, un groupe d'amies, en l'honneur de Mlle Michèle Rochette, à l'occasion de son prochain mariage.

Mme Benoît St-Cyr et Mme Guy Drouin ont reçu à un thé, en l'honneur de Mlle Michèle Rochette, dont le mariage sera célébré prochainement.

Mariage

Le samedi 23 mai 1964, à 9 heures 30 a.m., sera célébré en la chapelle du Saint-Coeur de Marie, le mariage de mademoiselle Cécile Desjardins, fille de monsieur L.-P. Desjardins, greffier de la Cité de Québec, avec monsieur Adrien-Walter Brown, fils de monsieur et madame T.-W. Brown, décédés.

Monsieur et Madame Clermont Bélanger annoncent le mariage de leur fille, Mademoiselle Nicole Genest, avec Monsieur François Fluet, ing. p., fils de Monsieur et Madame Emilien Fluet.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi, 16 mai, à 10 heures, en l'église St-Fidèle.

ASSOCIATION DES FEMMES DE CARRIERES DE LA CITE DE QUEBEC

Le dîner mensuel de l'Association des femmes de carrières de la cité de Québec, aura lieu le mercredi 13 mai, à 6 h. 30 p.m.

AMICALE DU COUVEN J.-MARIE DE LAUZON

La réunion annuelle des anciennes du couvent Jésus-Marie de Lauzon aura lieu le dimanche de la Pentecôte, le 17 mai. L'inscription se fera à 11 h. 30 p.m. Toutes les anciennes du couvent sont cordialement invitées.

Finales nationales d'un concours culinaire

TORONTO (P.C.) — Mme John Diefenbaker sera juge honoraire aux finales nationales du concours culinaire des jeunes cordons-bleus, qui se tiendront samedi, le 9 mai, à Toronto.

Les participants seront les dix lauréates provinciales, dont les âges varient de 13 à 17 ans. Comme prix dans leurs provinces respectives, elles ont reçu chacune un montant de \$100 en obligations d'épargne du Canada, des plateaux en argent avec inscription, et des valises pour le voyage à Toronto. La firme de menuiserie qui commande le concours culinaire assume les frais de voyage pour chaque jeune fille et ses parents, ou un chaperon.

Un dîner dont on se souviendra

QUEBEC. — Imaginez, Madame, votre surprise si on vous annonçait que dans cinq jours vous aurez à servir un dîner à quelques 25 membres du conseil d'administration du Canadien National. Vous ressentiriez probablement un frisson de nervosité, n'est-ce pas?

La jeune dame qui eut à faire face à une telle situation a peut-être ressenti la même chose, mais elle n'en laissa rien paraître.

Madame Caroline R. Bach, ditétiste à l'emploi de L'Industrielle Compagnie d'Assurance sur la Vie, au Siège Social à Québec, décida de se présenter à un dîner que ses invités n'oublieraient pas de sitôt.

Pour la première fois de son histoire, le conseil d'administration du C. N. se réunissait à Québec. En tant que membre de ce conseil, M. Jean-Louis Lévesque, financier mont-réalais bien connu et Président de L'Industrielle les invita à dîner au Siège Social de sa Compagnie pour couronner leur premier séjour officiel dans la Vieille Capitale.

Ils furent accueillis à ce dîner par M. S. E. Brock, vice-président exécutif et directeur général de L'Industrielle.

Mme Bach releva le défi en présentant le menu suivant:

- Le Consommé aux Paillettes
- Les Filets de Truite "Amandine"
- Le Tournefos "Henri IV"
- Les Pommes "Dauphines"
- La Salade du Chef
- Les Fraises Grand Marnier en Sabayon
- Pour agrémenter ce repas, les vins suivants ont été servis:
- Le Riesling 1957
- Le Château Lafite Rothschild 1958
- Le Champagne Mumm Cordon Rouge



● M. Armand Viau, directeur général du Service d'Expansion Industrielle de la province de Québec et Mme Viau, à leur départ de Montréal avec le vol 461 de la Lufthansa, le 29 avril. Ils visiteront la Foire Internationale de Hanovre, en Allemagne, qui a lieu entre le 26 avril et le 5 mai. Le voyage de M. Viau a pour but de développer les relations commerciales entre la République Fédérale Allemande et la province de Québec.

Horoscope

LE LUNDI 11 MAI

21 mars au 20 avril (Bélier) — Soyez discret et ne divulguez pas les secrets que l'on vous confie. Vous analyserez une situation en détails, point par point.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Mettez de côté vos préoccupations matérielles et cultivez les passe-temps artistiques pour lesquels vous avez un attrait particulier.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Ne restez pas trop longtemps sur la clôture, prenez une décision, "pour" ou "contre". Le conseil d'une personne d'expérience n'est pas à dédaigner.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Délivrez calmement, avec diplomatie, sincérité, et ne perdant jamais votre objectif de vue. On vous prépare une surprise agréable.

24 juillet au 23 août (Lion) — Economisez vos efforts et votre énergie dans l'intérêt de votre bien-être général. Évitez les extravagances.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Votre santé réclamera les soins que vous lui avez refusés récemment. N'hésitez pas à faire les changements qui s'imposent.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Ayez le courage de vos opinions. Le va-et-vient de la journée ne correspondra pas à ce que vous aviez pensé.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Ne vous obstinez pas à rechercher la perfection, elle n'est pas de ce monde, il faut toujours y tendre, mais tolérez les imperfections patiemment.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Une bonne journée pour réaliser vos projets. Vous recevrez un envoi que vous n'attendiez plus. Influences mixtes.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Ne vous laissez pas distraire par les con-

trariétés. Allez droit votre chemin vers le but que vous vous êtes fixé. Souriez.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Tout ne tournera pas rond, aujourd'hui, mais dans l'ensemble, la journée sera satisfaisante. Vous tirerez profit d'une conversation.

20 février au 20 mars (Poissons) — Vous obtenez une victoire qui vous remplit de joie. Sincérité, humilité et générosité auront beaucoup de poids, aujourd'hui.

SI VOUS ETES NE UN II MAI

Original dans vos pensées, ambitieux, impétueux, généreux et sympathique, vous ne passez pas inaperçu. Les enfants qui naîtront aujourd'hui seront des individualistes, enclins à l'indépendance, banissant la banalité.

Soyez pleine d'ENTRAIN



Pour posséder la vigueur, l'endurance, la joie de vivre, il faut que le sang soit riche, rouge et généreux. Les bonnes PILULES ROUGES à cause de leur formule à base de fer, sont un remède des plus simples, des moins coûteux et des plus efficaces pour tonifier le sang. Alors, demandez aujourd'hui même les

PILULES ROUGES

AMÉLIORÉES
Elles sont peu coûteuses.
Tonique à base de fer,
prépare contre l'anémie.

LE MEILLEUR FINI QUI SOIT POUR VOTRE BATEAU

RECOUVREMENT PLASTIQUE LIQUIDE FLECTO VARATHANE

Demandez-les à votre marchand ou communiquez avec

DISTRIBUTEURS HAMPLAIN INC.

403, rue D'Appa, Québec 8. — Tél.: 681-6227

LES CANADIENS À CHYPRE (4)

Pour les Canadiens, deux ennemis presque mortels : l'ennui et la monotonie...

Entre les longues heures de garde et de patrouille, les soldats canadiens doivent lutter contre l'ennui et la monotonie. Les dirigeants comprennent que le moral des troupes peut être grandement affecté si les soldats n'ont rien pour se délasser sainement. Aussi fait-on tout son possible pour trouver des divertissements aux gars du 22ème. Le cinéma et la plage sont les deux passe-temps les plus populaires. Contrairement à ce que certains journaux ont prétendu, les soldats canadiens ne reçoivent pas la visite des danseuses du ventre.

Par Rémy d'Anjou

A quoi se résume la vie du soldat canadien sur le sol de Chypre entre deux quarts de garde ou encore entre deux patrouilles? De l'avis de tous, c'est une vie monotone qu'il faut subir au jour le jour et, même si les conditions de vie sont assez bonnes, les gars du 22ème trouvent le temps très long. Entre les heures de travail, les récréations sont plutôt rares dans la région où les soldats canadiens sont établis. La soirée de cinéma ou la partie de "cribbage" sont à peu près les seules distractions que peuvent s'offrir nos gars.

ENTRE LES REPAS : DES HEURES DE GARDE OU DES HEURES D'ATTENTE
 Quand les soldats ne sont pas au poste de garde, ils s'emploient habituellement à vaquer à certains travaux légers de nettoyage dans leurs quartiers généraux ou encore à se faire dorer la peau sous le chaud soleil de Chypre.

Pour les militaires qui sont cantonnés au nord de Nicosie, la capitale de l'île, les sorties en ville sont permises jusqu'à six heures le soir et encore, avec certaines restrictions. Les soldats n'ont pas la permission de se rendre à l'intérieur des murs de la ville. Cet endroit est tout simplement hors-limite et les bérets bleus n'ont pas le droit d'y circuler. C'est dans cette partie de la ville que sont situés les cabarets et les cinémas et les plus grands magasins de la ville.

Les sorties en ville se résument donc à quelques visites de musées ou d'endroits historiques. Quelquefois, ces sorties sont organisées pour des groupes et les militaires s'y rendent tous ensemble. Depuis quelque temps, on a également organisé des excursions à la plage, dans la région de Kyrenia. Les soldats peuvent donc aller se prélasser au soleil et se baigner dans la Méditerranée, mais ces excursions n'ont lieu qu'une fois ou deux par semaine.

Pour les gars qui eux travaillent dans la région des montagnes de Kyrenia, les distractions se font plus rares. Pas question de sorties en ville car Nicosie est située à 16 milles de là. Par contre, Kyrenia n'offre rien d'attrayant du côté divertissements populaires. Les gars se contentent donc de s'étendre au soleil et d'aller se baigner à quelques occasions.

Par ailleurs, on attend avec impatience que la nuit soit tombée pour aller assister à la séance quotidienne de cinéma. Bien entendu, cette soirée est réservée uniquement à ceux qui n'ont pas de service de nuit à faire. Tous les soirs, on présente un nouveau film et le projecteur fait le tour des compagnies.

Au cours des dernières semaines, on a présenté aux gars le film des séries finales de la coupe Stanley. On doit dire que ces spectacles ont été attendus avec impatience car la majorité des soldats était fort peiné d'avoir manqué la télédiffusion des joutes de la finale.

Après le cinéma, les gars peuvent aller prendre un verre de bière tout en discutant tranquillement. Puis, vient le temps de se coucher.

UNE CONSOLATION : UN CLIMAT EXCEPTIONNEL
 A Chypre, les journées sont très chaudes. En fait, le mercure se promène entre 80 et 100 degrés. Cependant, c'est une chaleur sèche et elle se supporte assez bien. Le soleil se lève très tôt, mais, par contre, la nuit vient vite. Dès sept heures le soir, il fait sombre, et, à huit heures, c'est la nuit noire. Contrairement au jour, la nuit est très fraîche (entre 50 et 60 degrés) ce qui permet de bien dormir, pour ceux qui ne sont pas en devoir, évidemment. Un bon sommeil de cinq ou six heures dans un climat semblable équivaut à une nuit de dix heures de sommeil ici.

C'est un paradis pour les amateurs de soleil. D'ailleurs, les gars du 22ème l'ont appris rapidement et la majorité d'entre eux sont maintenant noirs comme des nègres. De plus, il y a beaucoup de verdure dans l'île, ce qui ajoute au charme.

Les soldats sont parfois de grands enfants et il est bien amusant de les voir agir quand ils décident tous ensemble de prendre quelque chose sous leurs soins. Ainsi, un peloton de la compagnie "A" a décidé de voir à ce qu'une vigne poussant à l'arrière de leurs quartiers généraux ne dépérisse pas. A tour de rôle, les gars arrosent la vigne et en prennent le plus grand soin.

A LA QUEUE-LEU-LEU ON SE REND AUX REPAS

Les gars mangent très bien et il semble que les cuisiniers du 22ème se surpassent pour nourrir les soldats. Presque tout le temps, les repas sont pris à l'extérieur. Les hommes se rendent à la cantine à la file indienne et se servent eux-mêmes dans d'immenses récipients. Chaque homme peut manger tant qu'il veut car l'armée semble avoir pour principe qu'on ne travaille pas l'estomac vide.

En plus des repas, les hommes peuvent casser la croûte, pour quelques sous, à la

cantine de la compagnie. On y vend les gâteries habituelles, soit chocolat, croustilles et tout le bazar.

Il y a une journée que les soldats attendent avec impatience; c'est celle de la paye. Commandés par le major Claude Fleury, de Québec, les officiers payeurs, font le tour des diverses compagnies pour permettre aux soldats de toucher une partie de leur salaire. On remet aux militaires la somme de cinq livres cyprotes, soit environ \$15 canadiens à tous les 15 jours. C'est à peu près tout ce dont les hommes ont besoin pour leurs menues dépenses pendant cette période. Le reste leur sera versé à leur retour au pays. De plus, l'armée verse des sommes d'argent aux épouses des militaires.

APRES UN MOIS DE TRAVAIL, DEUX JOURS DE VACANCES

Depuis environ une semaine, on a institué une période de vacances pour les gars. A tour de rôle, par groupes d'une trentaine, les militaires se rendent passer deux jours à Famagouste, sur les bords de la mer. A cet endroit, ils sont logés par l'armée dans un hôtel de la place, et, il peut se délasser en oubliant les soucis qu'ils peuvent avoir. De toute façon, ce repos est des plus mérités.

Depuis que les gars du 22ème sont à Chypre, on n'a que des éloges à leur faire. Leur conduite a été exemplaire à tous les points de vue.

AVIDES DE SENSATIONNALISME CERTAINS JOURNAUX FAUSSENT LA VERITE

Un hebdomadaire montréalais publiait récemment une photographie illustrant une danseuse du ventre se donnant en spectacle devant une position occupée par des militaires.

Le bas de vignette disait que les militaires étaient des gars du 22ème et le journal titrait: "Que fait le 22ème à Chypre?"

"Cette nouvelle était complètement fautive et il a été possible de constater sur place que les danseuses du ventre sont aussi rares à Chypre que les Esquimaux. Cette photographie avait été prise il y a plusieurs mois, au tout début des troubles et les militaires qui ont eu ce spectacle étaient britanniques et non pas canadiens.

Depuis trois mois, les danseuses restent à Beyrouth. Elles ne viennent pas se balader à Chypre et encore moins devant des positions occupées par des militaires, aux abords de la ligne verte.

Des militaires canadiens ont reçu des lettres de leurs épouses et certaines Canadiennes ont même écrit au père, le Père Fernand Forcier, pour lui demander des explications.

L'attitude de certains journaux est vraiment répréhensible.

(Lundi — Les Grecs et les Turcs ont des tendances assez barbares lorsqu'ils combattent. Cependant, à Nicosie, malgré une certaine tension, la vie suit son cours).



● Le soldat André Paquet, de Neufchâtel, se sert une bonne tasse de café. Les soldats sont, de leur propre aveu, très bien nourris.



● Le lance-caporal Royal Désormeaux, de Hull, et le soldat Edouard Lefebvre, de Donnacona (à gauche), débarquent le projecteur qui servira à passer le film à l'affiche. Pendant qu'ils accomplissent leur besogne, un soldat continue son travail dans une position de sacs de sable.



● Même lorsqu'on monte la garde, quelque part, dans la campagne cyprote, il faut bien manger. Un camion vient d'apporter les rations et de jeunes soldats s'initient à l'art culinaire sur un petit poêle à gaz.

Voyez le monde d'hier, d'aujourd'hui et de demain à l'EXPOSITION MONDIALE de New York et allez-y par AIR CANADA



UNISPHERE® presented by (USS) United States Steel® 1961 New York World's Fair 1964-1965 Corporation.

3 JOURS ET 2 NUITS POUR SEULEMENT \$94³⁶

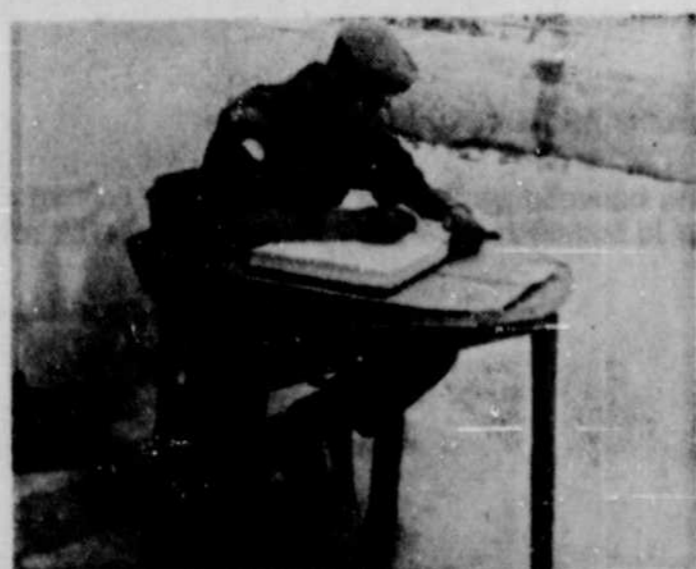
(\$76.00 de transport aérien compris)

Un univers de merveilles, dont la réalisation a coûté des millions de dollars, attend votre bon plaisir à l'Exposition Mondiale de New York. Vous y revivrez des heures mémorables du passé, vous y admirerez les plus nouvelles découvertes de la science et vous y dégusterez des mets venus des quatre coins du monde. C'est le spectacle de l'année dans la ville la plus spectaculaire qui soit: New York—une ville merveilleuse qui vous confirme à chaque séjour qu'elle reste la plus étonnante, la plus gaie, la plus trépidante, la plus inoubliable des métropoles du globe. Ne manquez pas de voir New York et l'Exposition Mondiale! Réservez dès aujourd'hui vos billets d'avion à votre agence de voyages ou au bureau d'Air Canada.

LE PRIX DU TOUR PAR AIR CANADA COMPREND: voyage aller-retour, classe économique; chambre d'hôtel avec salle de bain privée pour 2 nuits à New York (2 personnes par chambre); taxes locales d'hôtel; un billet d'entrée à l'Expo; une visite ou attraction supplémentaire dans la ville de New York. Et, bien sûr, si vous voulez rester plus longtemps ou si la somme que vous voulez consacrer à la visite de l'Expo est plus importante, vous avez le choix entre des dizaines de tours organisés, tous aussi passionnants. Tour No IT-AWF-2.

Renseignez-vous sur ces tours auprès de votre agent de voyages ou au bureau d'Air Canada, au moment où vous réserverez vos places d'avion pour New York. Rappelez-vous qu'il y a un service quotidien Montréal-New York par Air Canada. Vous pouvez acheter d'autres billets d'entrée à l'Expo quand vous prendrez votre billet d'avion, au bureau d'Air Canada ou chez votre agent de voyages—vous éviterez ainsi de faire la queue aux portes de l'Expo!

Faites visiter l'Expo à toute votre famille—par Air Canada. Pour réserver vos places, voyez votre agent de voyages ou appelez Air Canada à 683-3685



● Le soldat Jean Collignon, de Ste-Foy, tient à jour le livre de la compagnie. Il inscrit l'heure de départ et d'arrivée de tous les véhicules qui quittent le PC.

UN PRÊT HYPOTHÉCAIRE S'OBTIENT AVEC **RAPIDITÉ** À LA



LA BANQUE D'ÉCONOMIE DE QUÉBEC

Ce qui distingue nos prêts hypothécaires, c'est la rapidité avec laquelle l'emprunteur reçoit son argent; que ce soit pour acheter, rénover, transformer ou construire sa maison.

Consultez votre gérant: 23 succursales pour vous bien servir.

Votre premier pas vers la réussite...

Le guide des carrières

Beauchemin

Avant de choisir un métier ou une profession, sachez d'abord:

- 1 les possibilités d'emploi
- 2 les salaires payés
- 3 le caractère permanent ou saisonnier du travail
- 4 la durée de l'apprentissage
- 5 les cours à suivre
- 6 les aptitudes requises etc...

Le guide des carrières

Soigneusement préparé et édité par La Librairie Beauchemin Limitée, la plus grande maison d'édition du Québec, contient de nombreux articles signés de noms éminents dans tous les domaines qui peuvent vous intéresser:

Édition 1963	50¢	Édition 1964	60¢
Carrières libérales	Investigation	Médecin hygiéniste	Décoration intérieure
Art dentaire	Comédie	Comptable agréé	Design industriel
Droit	Médecine	Psychologue	Valeurs mobilières
Assurance	Plâtrier	Criminologiste	Traducteur
Banque, Finance	Boucher	Visagiste	Publicitaire, etc...
Général	etc...	Annonceur	

ou les deux* pour 75¢ seulement

* Les deux éditions se complètent l'une l'autre. Profitez de cette offre spéciale de La Librairie Beauchemin Limitée

Grand concours!

Gagnez \$1,200 — \$600 — \$300 — \$150 en bourses d'études offertes par le Studio 6316 Inc en participant au concours annuel du Guide des Carrières (en vente partout)

publié par

La Librairie Beauchemin Limitée

la librairie de la famille canadienne-française

450, avenue Beaumont, Montréal 15, P.Q. — Tél.: 273-5181



VELLES ÉTRANGÈRES - NOUVELLES ÉTRANGÈRES - NOUVELLES ÉTRANGÈRES - N

Danger de l'action militaire anglaise

NATIONS-UNIES. (Reuter) — A la commission spéciale de l'ONU sur le colonialisme, les délégués de huit pays ont déposé hier une résolution demandant la cessation de l'action militaire britannique dans la Fédération d'Arabie du Sud, et attirant l'attention du Conseil de sécurité sur le "danger" qui existe dans cette région. Le projet de résolution a été présenté par le Dr Adnan Pachachi, d'Irak, immédiatement après la reprise de la discussion sur la "question d'Aden" à la commission. Celle-ci comprend 24 membres.

Ce projet est soutenu, outre l'Irak, par l'Inde, le Tanganyika, le Cambodge, le Mali, la Syrie, la Turquie et la Yougoslavie.

Le Dr Pachachi a invité la commission "à prendre position sans équivoque de telle sorte que le peuple intéressé et l'opinion publique mondiale sachent que les Nations-Unies n'abandonnent pas un peuple qui lutte désespérément pour sa liberté".

L'envoi en Arabie du Sud de renforts de troupes britanniques et "des combats de grande envergure" qui en sont résultés, ont montré clairement que la Grande-Bretagne "livre dans cette partie du monde une guerre coloniale des plus classiques".

Cette guerre, a ajouté le délégué irakien, est menée contre les membres des tribus qui vivent dans ce territoire.

Ajournement
La commission sur le colonialisme s'est ajournée sans voter sur la résolution irakienne. Aucune date n'a été fixée pour la prochaine réunion de la commission sur la question d'Aden.

Avant de s'ajourner, la commission a entendu M. Pavel Shakhov de l'URSS qui a déclaré que "la situation comportait" une grave menace contre la paix et la sécurité. La Grande-Bretagne, a-t-il dit, tente de préserver ses intérêts dans cette région, en particulier ceux de sa base militaire d'Aden.

M. K. Natwar Singh, de l'Inde, a qualifié de "regrettable" l'envoi de renforts par la Grande-Bretagne. M. Moïse Aka, de la Côte d'Ivoire, a déclaré que son gouvernement appuyait la résolution. Quant à M. Moshin Alaini, du Yémen, il a dit que les opérations entreprises par une puissance coloniale contre la population paisible et sans défense du sud du Yémen occupé. C'est ainsi que le Yémen appelle la Fédération d'Arabie du sud.

Affirmant que cette "campagne" était le point de départ d'une "nouvelle agression contre la République arabe du Yémen", le délégué yéménite a réclamé le départ des troupes britanniques et l'application des résolutions des Nations-Unies sur la question d'Aden.

Premier vol du Concorde

PARIS (Reuter) — 61 passagers, dont 40 Américains, 16 Anglais, deux Italiens, deux Néo-Zélandais et un Iranien, ont réservé leurs places dans le premier avion commercial supersonique franco-britannique "Concorde" d'Air-France en partance, a annoncé hier la compagnie Air-France. Le premier vol du "Concorde" est prévu vers 1971.



TRACTEURS USAGÉS 'John Deere'
et plusieurs autres en bon ordre
JOHN DEERE
Modèles 40 - 420 - 440 - 1010
GAZOLINE ET DIESEL
prix à partir de
\$1,000 jusqu'à \$6,000
INTERNATIONAL T D 9
CASE - 420

PRIX défiant toute compétition.
Consultez
DORÉ
EQUIPEMENT LTEE
1720 St-Vallier ouest
Route Québec-Montreal
Tél. : 681-4601

Des millions en réceptions

Dentelles et premier bal

LONDRES. (P.A.) — La saison des débutantes a commencé cette semaine à Londres, par le bal anniversaire de la Reine Charlotte, dans le décor du somptueux hôtel Grosvenor. Les rétractrices des carnets mondains, estiment que plusieurs millions de dollars seront dépensés en réceptions au cours de l'été, sans compter les profits qui vont aux fleuristes, aux couturiers et aux coiffeurs.

Ce grand bal, baptisé en l'honneur de l'épouse du roi Georges III, marque le début d'un tourbillon de fêtes, réceptions de toutes sortes, et rendez-vous à la piste de courses, dans les milieux de la haute société de Londres. La saison se termine au moment où la reine se rend en Ecosse pour ses vacances, au début d'août.

La caractéristique du bal vient de ce que les jeunes filles, dans leurs belles robes blanches, font une révérence

de cour devant un gigantesque gâteau de 200 livres, en papier maché. A l'intérieur se trouvent un véritable gâteau aux fruits, dont les morceaux sont distribués aux invités.

Devant la reine
Autrefois, les débutantes faisaient la révérence devant la reine à Buckingham Palace, quand elles faisaient leur entrée officielle dans la société. Mais depuis que la souveraine a aboli cette présentation, il y a quelques années, on se sert du gâteau comme symbole, et cette énorme pièce est conservée d'année en année. La tradition qui a donné naissance au bal de la Reine Charlotte avait autrefois des raisons plus sérieuses que la cérémonie actuelle qui a pour but de lancer une jeune fille dans le grand monde, et, si possible, lui permettre de faire un beau mariage.

La reine Charlotte était une grande dame très compatissante, et s'intéressait aux problèmes des femmes d'humble condition. Elle donna son nom à un hôpital de Londres, qu'on désigne comme "berceau de l'obstétrique". Chaque année, le jour de son anniversaire, la reine donnait un bal au Palais St-James, pour réaliser des fonds destinés à l'hôpital.

Au cours de cette cérémonie selon une formule immuable, un immense gâteau, véritable à cette époque, était apporté à l'entrée du palais, au son d'une oeuvre musicale de Handel, "Judas Macchabée".

L'U.R.S.S. appuie Cuba

LA HAVANE (Reuter) — M. Alexandre Alexeev, ambassadeur d'un accord entre Washington et Moscou au sujet des vols de reconnaissance américains au-dessus de Cuba.

Dans une interview accordée au journal de La Havane "Revolucion", il a également démenti qu'il y ait eu même des conversations entre les deux gouvernements à propos d'un tel accord.

L'Union soviétique, a-t-il affirmé, accorde son "appui total" à la dénonciation des vols américains par le premier ministre cubain Fidel Castro. L'Union soviétique, dit-il, se joindra à Cuba dans toutes circonstances, et elle ne tolérera pas que son peuple soit attaqué par les impérialistes.

L'ambassadeur a poursuivi l'Union soviétique exige que les Etats-Unis respectent la souveraineté de n'importe quel petit pays, et estime avec Fidel que mettre un terme maintenant aux violations de l'espace aérien cubain préserverait la souveraineté de tous les pays. Au sujet des faux bruits répandus de mauvaise foi par certains organes de presse nord-américains relatifs à un accord entre l'Union soviétique et les Etats-Unis sur les vols pirates au-dessus de Cuba, nous démentons énergiquement qu'un tel accord existe et qui plus est, que des conversations aient même été engagées le concernant.

En orbite en 1966

Un satellite à usage commercial

MONTECATINI, Italie. (Reuter) — M. Ivon Ray, conseiller pour les questions de télécommunications de l'Union de presse du Commonwealth, a déclaré hier que l'on s'attendait à ce qu'un satellite de communications à usage commercial soit lancé l'an prochain et que, si tout se passait bien, il entrerait en service en 1966.

Ce satellite sera sans doute placé en position fixe au-dessus de l'Atlantique et pourra relier l'Afrique, l'Europe, l'Amérique du Sud et l'Amérique du Nord.

M. Ray, parlant devant le congrès annuel de la Fédération internationale des éditeurs de journaux, a ajouté que d'autres satellites seraient lancés et qu'il ne faisait guère de doute que le monde utiliserait bientôt les satellites de communication. Cependant, a-t-il ajouté, au début, ce moyen ne sera sans doute utilisé que par les nations les plus développées en raison du coût et de la complexité des installations nécessaires au sol.

Jusqu'ici les satellites "Telstar", "Relay" et "Syncom", n'ont été que des modèles expérimentaux et non des prototypes de modèle commercial.

Evénements importants
M. Ray a ajouté que l'an dernier, trois événements importants étaient survenus dans ce domaine :

1. La mise sur orbite, le 26 juillet 1963, du satellite américain "Syncom II".
2. Le succès de la conférence sur les communications radio-spatiales qui s'est tenue en octobre et novembre, à Genève.
3. Les négociations entre gouvernements sur l'utilisation des communications par satellites qui se poursuivent et semblent en fort bonne voie.

Don de la France à Port-Royal
La république française a présenté une collection de quatre-vingt-cinq articles de cuisine et de boulangerie, datant des XVIIe et XVIIIe siècles, à titre de contribution à la restauration de certaines pièces de l'"Habitation" située dans le parc historique national d'Annapolis Royal (N.E.).

La reconstruction de l'Habitation de Champlain selon les plans de 1603 a été parachevée, puis le bâtiment a été ouvert au public au cours des années 1939-1940, mais jusqu'ici les pièces n'avaient jamais renfermé de meubles authentiques de l'époque. La Direction des parcs nationaux a entrepris de meubler au complet les pièces du bâtiment.

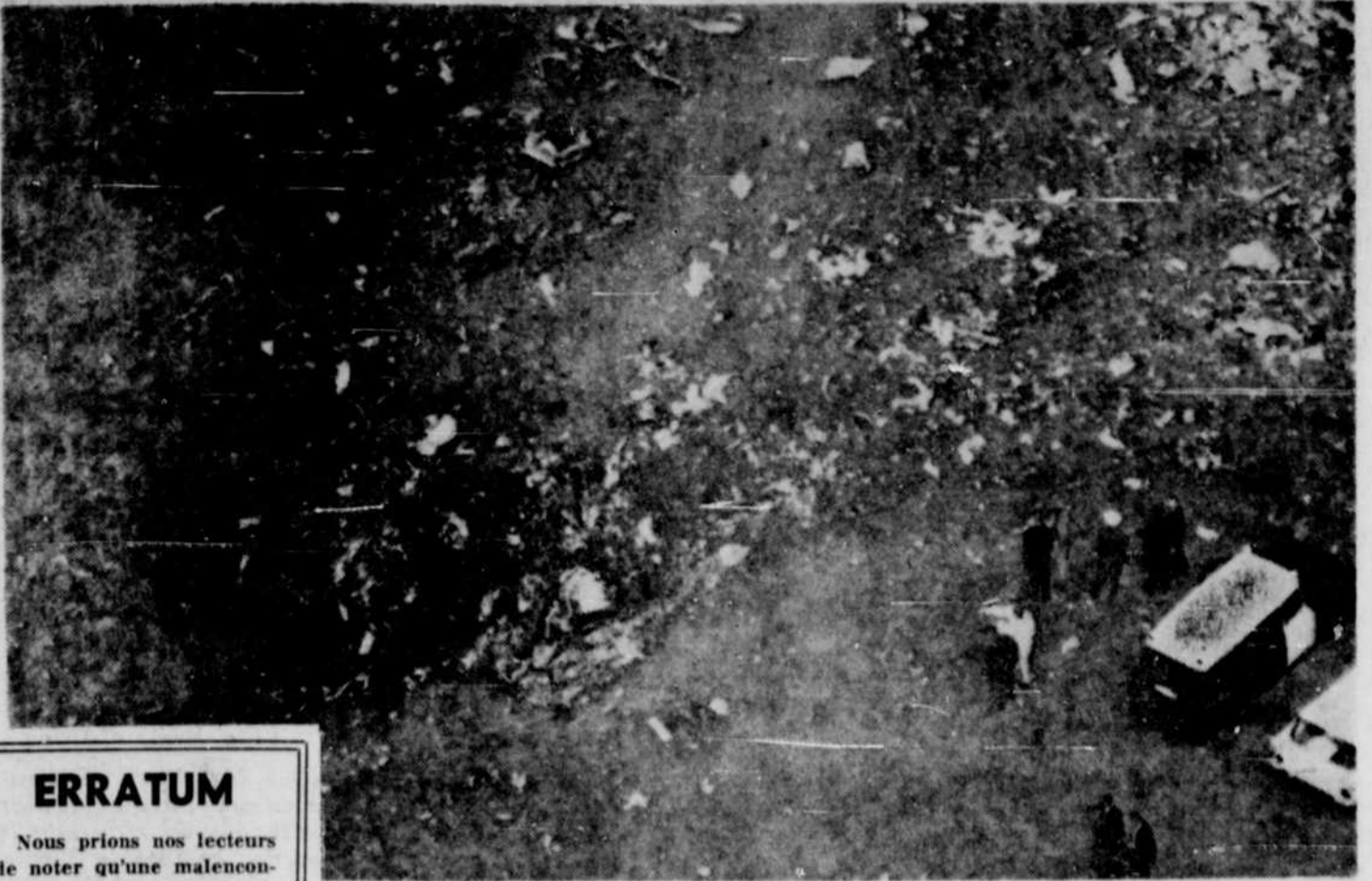
L'honorable Arthur Laing, ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, s'est dit "très ému par ce chaleureux et généreux cadeau fait par le peuple de France". Il a ajouté que l'intérêt que porte la France à la restauration de l'Habitation de Champlain est profondément apprécié par le gouvernement du Canada.

"Gatt", un club de riches?
GENEVE. (Reuter) — Les représentants des pays industrialisés et ceux des nations en voie de développement qui assistent à la conférence mondiale du commerce à Genève vont se rencontrer lundi prochain pour essayer de se mettre d'accord sur l'avenir du G.A.T.T.

De source proche de la conférence, on précise que la réunion aura lieu à huis-clos et recherchera une solution de compromis entre les deux thèses opposées. Presque toutes les nations en voie de développement ont déjà exprimé l'opinion que le G.A.T.T. qu'elles qualifient de "club de riches", ne joue plus désormais aucun rôle utile dans la réglementation du commerce mondial. Ils veulent le voir remplacé par une nouvelle organisation commerciale mondiale.

Le Théâtre du Rideau Vert au Capitol, samedi le 16 mai
C'est avec la comédie en trois actes de Noël Coward et Claude Pugh, "Les Amants Terribles", que Le Théâtre du Rideau Vert nous reviendra au Capitol, samedi le 16 courant. Cette pièce est jouée actuellement à Montréal et fait salle comble chaque jour.

La critique a salué cette comédie de "succès de rire". Dans une mise en scène de Loïc de Gourliade et des décors signés Villemur et Barbeau, Yvette Brind'Amour, Suzanne Deslongchamps, Gérard Poirier, Jacques Galipeau et Denise Proulx s'amusent et amusent le public. Une comédie enlevée avec un rare brio. L'interprétation est vraiment sensationnelle! Yvette Brind'Amour et Gérard Poirier jouent avec toute la désinvolture qui sied à leur personnage. Ils forment un couple idéal. Il y a dans cette pièce beaucoup d'esprit; le rire est roi d'un bout à l'autre de cette comédie. C'est un excellent spectacle, avec un côté farfelu des plus réjouissants. Il y aura matinée et soirée, samedi le 16 mai, au théâtre Capitol.



ERRATUM

Nous prions nos lecteurs de noter qu'une malencontreuse erreur s'est glissée dans la nouvelle de l'écrasement d'un avion. Il ne s'agit pas d'un appareil des Canadian Pacific Airlines, mais bien des Pacific Airlines. Nos excuses. L'erreur s'était glissée dans une dépêche en provenance de l'agence Presse Associée.

La Rhodésie sera indépendante

LONDRES (Reuter) — Un accord de principe sur l'accession de la Rhodésie du Nord à l'indépendance en octobre prochain et sa transformation en "République de Zambie" a été conclu hier à la conférence constitutionnelle réunie à Londres, a-t-on appris de source proche de la conférence. Aucune décision finale n'a encore été prise, mais on s'attend à ce qu'un accord définitif entre la Rhodésie du Nord et la Grande-Bretagne soit annoncé dans un communiqué à la fin de la conférence, la semaine prochaine. Le Dr Kenneth Kaunda, premier ministre nord-rhodésien, a demandé que la Rhodésie du Nord accède à l'indépendance le 24 octobre.

Quebec Land & Realty company
580 est. Grande-Allée, Québec 4

presidents

Hon. Treflé Berthiaume, 1906
Hon. Edouard Garneau, 1907
Hon. Adélar Turgeon, 1911
Sir J.-Georges Garneau, 1930
M. Maurice Samson, O.B.E., C.A., 1937

annonce la formation d'une filiale

la compagnie de Courtage Immobilier de Québec Itée
580 est. Grande-Allée / 529-8456

courtiers en immeubles

Cette nouvelle compagnie vous offre les mêmes services que la maison-mère pour la sauvegarde de vos intérêts, quels qu'ils soient.

- achat et vente de propriétés (lots, maisons, commerces, etc.)
- évaluation résidentielle
- administration de propriétés
- conseils en questions immobilières

Deux classes de Belles-Lettres à la C.E.C.Q.

POURQUOI EUX ET PAS NOUS

Par André Villeneuve

Devant la décision prise par la Commission des Ecoles Catholiques de Québec d'ouvrir en septembre prochain deux classes de Belles-Lettres pouvant accueillir quelque 55 garçons, l'Association des Parents de l'Externat Classique St-Jean-Eudes se pose des questions et croit que l'on est en train de créer une injustice flagrante. Pourquoi eux et pas nous? C'est la question qu'ils se posaient.

Plus de 110 élèves terminent actuellement leurs études secondaires classiques dans les écoles de la C.E.C.Q. De ce nombre, 55 seront admis à poursuivre leurs études gratuitement. Les parents des élèves qui ne pourront pas être inscrits à nouveau au secteur public faute de place auront à payer le coût de scolarité de leurs enfants pour les faire admettre dans des institutions privées qui dispensent le cours au niveau des Belles-Lettres tandis que d'autres pourront envoyer gratuitement leurs enfants à l'école du quartier.

les-Lettres l'an prochain de bénéficier d'un octroi qui compensera l'incapacité pour eux d'être inscrits dans les classes de Belles-Lettres du secteur public.

Actuellement, la C.E.C.Q. et les commissions scolaires de banlieue versent annuellement \$200.00 de scolarité à tous les élèves de leurs circonscriptions qui poursuivent des études secondaires (Eléments Latins à Versification) dans le secteur privé. L'Association des parents demande donc que cet octroi soit également accordé aux élèves qui poursuivent des études au niveau de la classe de Belles-Lettres.

Hausse des tarifs

Avec les nouvelles exigences de la Faculté des Arts, plusieurs collèges classiques devront hausser leur scolarité, si bien que le montant initial de 200.00 dollars versé jusqu'à date au niveau secondaire deviendra nettement insuffisant au niveau de la classe de Belles-Lettres et des autres classes du cours collégial. Quelle solution envisage la C.E.C.Q. et les autres commissions scolaires? Paieront-elle la scolarité complè-

te de leurs concitoyens qui entreront en Belles-Lettres. Sinon, sur quels critères se basera la C.E.C.Q. pour choisir ses 55 "élus" puisqu'il est sûr qu'un grand nombre préféreront l'instruction gratuite? ... Tous les parents d'une même localité qui paient les mêmes taxes scolaires ont droit aux mêmes services. C'est un fait. Les parents des élèves de l'Externat Classique St-Jean-Eudes ne font pas exception, ils veulent tout jour des mêmes privilèges et cesser de jouer le jeu de payer des taxes scolaires et de payer en plus une scolarité de plus en plus élevée.

Conciliation optimiste

MONTREAL (P.C.) — Une commission de conciliation pour le règlement d'un différend au sujet des salaires entre les chemins de fer canadiens et leurs employés sédentaires s'est réunie ici aujourd'hui.

Le président, M. le juge F. Craig Munroe, de la Cour Suprême de la Colombie-Britannique, a déclaré qu'il s'attaque à sa tâche "dans un esprit d'optimisme tempéré".

La commission est identique à celle qui avait réglé le dernier différend entre les chemins de fer et leur personnel non itinérant en 1962. Les autres membres de la commission sont M. Gordon Cooper, un avocat de Halifax, qui représente le côté patronal, et M. David Lewis, un avocat torontois, qui représente les cheminots.

La commission, au cours de la matinée, a tenu une séance préliminaire au cours de laquelle M. Frank Hall, le négociateur en chef des syndicats des employés de chemins de fer depuis nombre d'années, a déclaré qu'il serait prêt à commencer à présenter la cause des 15 unions représentant 100,000 employés non itinérants plus tard au cours de la journée.

Enquête de l'Arsenal de Valcartier

Après une entrevue avec deux membres de la Gendarmerie du Canada, relativement à l'enquête de l'Arsenal à Valcartier, M. Beaulé déclare qu'un rapport préliminaire a été soumis au ministre de la Justice du Canada et qu'une copie de ce rapport sera soumise à M. Beaulé, et si celui-ci n'est pas satisfait du rapport, il reviendra à la charge pour accélérer la marche de cette enquête et M. Beaulé a l'intention d'engager un débat afin d'éclaircir cette situation et là-dessus il aura l'appui de plusieurs de ses collègues.

600,000 exemplaires précis d'un indicateur précieux du Canadien National

MONTREAL — La dernière main est présentement donnée à une publication qui a un tirage de 600,000 exemplaires, et seulement deux éditions par année.

Nous voulons parler de l'indicateur du Canadien National, le plus considérable publié en Amérique du Nord, et le seul bilingue.

La dernière édition a paru le 26 avril, date à laquelle presque tout le pays a adopté l'heure avancée.

Le nouvel indicateur, comprenant les horaires d'été et d'automne, aura 64 pages. Il fournira les renseignements indispensables aux voyageurs et la liste de toutes les gares du CN entre Abée (Alberta) et Zephyr (Ontario). La couverture sera ornée d'images de trains en couleurs.

Ce que ses pages ne montreront pas, c'est la petite armée de cheminots qui, depuis octobre dernier, prépare le nouvel indicateur.

Les "auteurs" occupent les postes les plus différents, allant du poste de surintendant du transport à celui de traducteur. Ce sont MM. Alec Upham et Cyril Gillespie qui complètent tous les renseignements de l'indicateur au Siège social du CN à Montréal.

Cette année, les "compilateurs" ont eu pour problème d'inscrire dans les colonnes de l'horaire Montréal-Toronto-Vancouver l'horaire du nouveau train transcontinental, le Panorama. Il fallait aussi trouver de la place pour les horaires

du Champlain, nouveau train en service entre Montréal et Québec, exploité en commun, et du Chaleur, autre nouveau train en service entre Montréal et Campbellton, N.-B.

L'indicateur va donner pour la première fois la raison pour laquelle les trains continuent de marcher à l'heure normale sur le continent. Plusieurs agglomérations adoptent l'heure avancée à des dates différentes, tandis que les autres gardent l'heure normale. C'est la raison pour laquelle le CN doit continuer de se servir de l'heure normale afin de préserver l'unité de ses horaires.

Toutefois, les horaires des trains de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve sont à l'heure avancée. C'est que cette heure y est adoptée en même temps partout et que, comme il s'agit là d'îles, on peut en considérer à part le transport ferroviaire.

Outre l'indicateur du Réseau, le CN publie un horaire résumé des trains de ses lignes principales, cinq horaires de trains de banlieues, des horaires de ses traversiers sur la côte de l'Est et un autre du S.S. Prince Georges, en service sur la côte du Pacifique.

L'indicateur du 26 avril aura demandé six mois de préparation et dès le lendemain de sa date de parution, on commencera de préparer l'indicateur d'hiver, qui entrera en vigueur le 25 octobre prochain.

Usine-école d'épuration à la Cité des Jeunes de Vaudreuil

L'usine-école d'épuration de la Cité des Jeunes de Vaudreuil, la mise en chantier vient d'être autorisée par le ministère de la Jeunesse, sera la première du genre en Amérique.

Le contrat a été accordé au plus bas soumissionnaire, Alta Construction, de Saint-Laurent, au prix de \$877,000. Les travaux ont commencé immédiatement et seront terminés en mai 1965. Les plans ont été tracés par l'architecte Jean Ouellet, de Montréal, avec la participation des ingénieurs en travaux publics Alary et Tanguay.

L'usine-école d'épuration, qui pourra accueillir 120 élèves, sera une véritable usine qui desservira les villes avoisinantes de la Cité des Jeunes, soit Vaudreuil et Dorion. Mais elle sera aussi une école où les élèves recevront une formation technique leur permettant, une fois leurs études terminées, de faire profiter de leurs services

professionnels les villes qui possèdent de telles usines.

Le programme d'étude sera établi par le ministère de la Jeunesse, avec la collaboration de la Régie d'épuration des eaux du Québec.

Les installations de l'usine-école seront conçues de telle façon que les divers procédés de traitement des eaux y seront appliqués. Il sera possible d'assurer aux élèves la gamme complète des types d'enseignement et d'utiliser ces installations comme champ d'essai pour l'équipement et les procédés de traitement, compte tenu de nos conditions climatiques extrêmes.

L'usine-école d'épuration viendra s'ajouter à l'usine-école de filtration et à la centrale thermique. C'est donc dire que le centre de formation professionnelle de la Cité des Jeunes de Vaudreuil sera au premier rang dans le monde, autant par la diversité que par l'originalité de ses services.

Colloques sur le fédéralisme canadien et sur l'avenir des humanités

OTTAWA — L'Association canadienne des professeurs de droit vient d'obtenir du Conseil des Arts du Canada une subvention de \$2,500 pour la publication d'une série d'études sur le fédéralisme actuel, ses

antécédents et son avenir.

Ces communications seront présentées à l'occasion du congrès annuel de l'Association, qui aura lieu à Charlottetown du 10 au 12 juin prochains. Elles porteront notamment sur les sujets suivants: "Concepts de droit constitutionnel dans le Québec et dans la partie du Canada régie par la common law", "Conséquences institutionnelles d'une modification de la Constitution", "L'Association tiendra des séances conjointes avec l'Association canadienne des sciences politiques pour étudier certains sujets, par exemple, "L'économie dans un Etat fédéral" et "Conceptions du fédéralisme".

Dans l'esprit de ses organisateurs, cette rencontre doit être "un dialogue des deux nations", et les séances seront dirigées à tour de rôle par des universitaires canadiens-français et canadiens-anglais.

Le Conseil des Arts annonce en même temps l'octroi d'une somme de \$1,500 au Conseil canadien de recherche sur les humanités pour aider au financement d'un colloque sur l'avenir des humanités au Canada, qui aura lieu le 26 mai à Montréal. Ce colloque marquera le 20e anniversaire du Conseil de recherche sur les humanités, qui tint sa première réunion les 26 et 27 mai 1944 à Montréal. Cet événement sera commémoré par des manifestations à l'Université McGill et à l'Université Sir George Williams. Le colloque lui-même aura lieu au Royal Victoria College, endroit de la première réunion du Conseil de recherche sur les humanités.

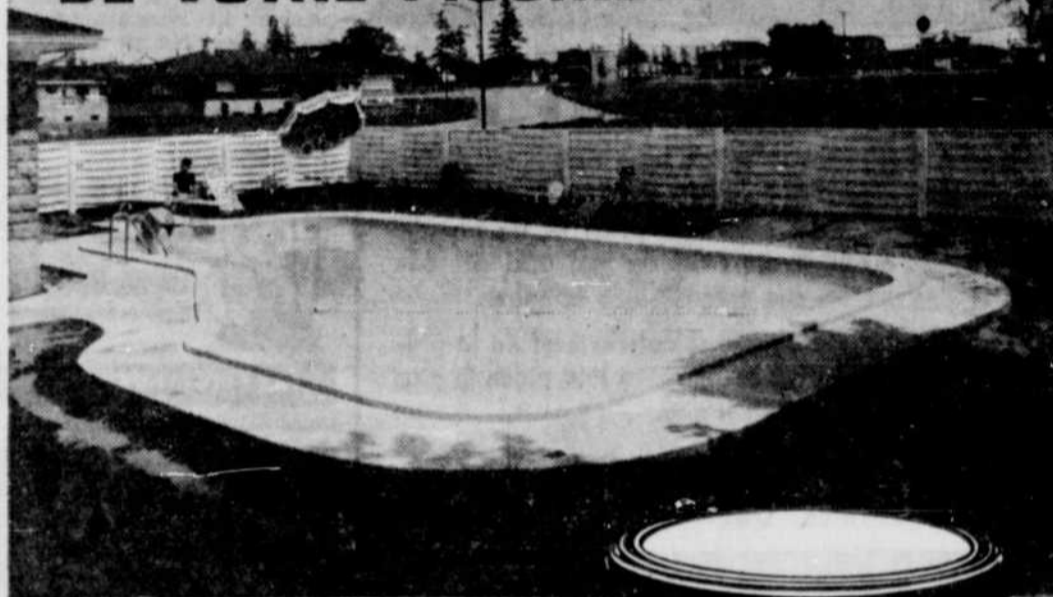
M. Rolland Dumais président du comité de l'Expo-sciences

Le comité de l'Expo-sciences de Québec 1965 sera sous la présidence de M. Rolland Dumais, conseiller pédagogique à la Commission des Ecoles Catholiques de Québec. Il sera assisté dans son travail de MM. Larkin Kerwin, vice-président, Gaston Moisan, secrétaire-trésorier, Camille Fleury, publiciste, Roger Chamberland, relations scolaires, Jean-Claude Caron, règlements et programmes, William Soles, finance, G. Bouillon, locaux. La prochaine Expo-sciences aura lieu les 17 et 18 avril 1965.



GRADUATION. — Au centre du groupe des diplômés du ministère de la Voirie, nous remarquons, dans l'ordre habituel, M. Sylvio Hudon, surveillant régional du district de Québec, et son assistant, M. Rosaire Olivier.

POUR CONSERVER LA BEAUTÉ DE VOTRE PISCINE...



Sicocean

email aquaphile invulnérable
SICOCEAN est l'émail idéal pour les piscines. Il résiste aux pires conditions, même au froid et à la glace. SICOCEAN ne fendille ni ne s'effrite. L'eau salée et même chlorée ne viendra pas à bout de SICOCEAN. Quelles preuves vous faut-il de plus? Ne vous fiez pas à notre avis! Essayez SICOCEAN pour votre piscine vous nous donnerez votre avis par la suite! Nous ne risquons rien, SICOCEAN est le meilleur traitement pour toute maçonnerie exposée à l'eau ou à l'humidité. Choisissez votre couleur parmi la grande variété que vous propose le système Décorama.



Employer la peinture Sico, c'est Siconnaitre! — PEINTURE SICO LIMITEE Québec - Montréal

QUELQUES-UNS DES DEPOSITAIRES "SICO"

Daquet

Telephone: 524-5121

GROS ET DETAIL

550, 3e AVENUE JUNEAU & FRÈRE

TEL.: 524-2502

BROUSSEAU & FRÈRE

L.T.E.E.
LA QUINCAILLERIE PRÉFÉRÉE DE L'INDIEN
631, 3e avenue.
Té. 522-1541

ALIMENTATION PELLETIER INC.

163 rue Mainguy,
1575 rue Desmeules,
Québec

J.-A. DORVAL ENR.

298 D'Aiguillon, Québec
Tél. 525-5212

Matério Inc.

355 Dupuy, Québec
Tél.: 623-9871

GRECO Liée

297 rue du Pont, Québec
Tél. 525-4767

NOREAU ELECTRIQUE

L.T.E.E.
44, rue St-Louis, Lévis
Tél. 837-9321

L. DESJARDINS

47, rue St-Charles
Moulin des Mères
Neufchâtel
TÉL.: 842-7620

P.-C. GRENIER INC.

ENTREPRENEURS PEINTRES
Distributeur de SICO
Gros et Détail
178, Ave. Plante, Québec-Quart
TÉL.: 527-8677

Quincaillerie Sillery

HARDWARE ENR.
GROS ET DETAIL
1351 Maguire, Sillery
Tél. 527-2822

FLIBOTTE & FILS Liée

670, avenue des Oblats
Tél. 525-7953

QUINCAILLERIE DESLAURIERS, Inc.

8465 Boul. Henri-Bourassa
CHARLESBOURG
Tél.: 623-1577

L. LACHANCE ET FILS

505, 17e Rue
Tél.: 529-0631

QUIN. J.-N. LAFLAMME

ENR.
St-Romuald
Tél.: 839-8817

Napoléon Montreuil

Marchandises sèche
Meubles et accessoires
électriques
1516, rue Notre-Dame,
Ancienne-Loiselle
TÉL.: 872-2864

HENRI CANTIN

8140, 1ère Avenue
Charlesbourg
Tél.: 623-1892

JOACHIM BLANCHET

221, Terrasse Cadieux
Courville
Tél.: 663-3449

NOMINATION



M. MAURICE SAMSON



M. JACQUES YEZINA

A l'occasion de la formation de la Compagnie de Courtage Immobilier de Québec Ltée, nouvelle filiale de Québec Land & Realty Company, M. Maurice Samson, O.B.E., C.A., président des deux compagnies, annonce la nomination de M. Jacques Yezina, C.A., F.R.I., au poste de directeur général de la nouvelle compagnie. Monsieur Yezina est vice-président de la Corporation des Courtiers en Immeubles de la Province de Québec et vice-président régional de l'Association Canadienne des Chambres d'Immeubles. En plus de ses nouvelles fonctions, M. Yezina demeure directeur général de Québec Land & Realty Company.

Québec Land & Realty company
580 est, Grande-Allée / 529-8456



NOMINATIONS

à la compagnie de Courtage Immobilier de Québec Ltée



M. ALPHONSE TURGEON
REPRESENTANT

M. Turgeon est attaché au bureau de Québec Land & Realty Company depuis plus de 25 ans.



M. PAUL YEZINA
CONTROLEUR

Plusieurs postes importants lui ont été confiés par le gouvernement du Québec, dont celui de directeur adjoint du service général des achats. Il demeure aussi contrôleur de Québec Land & Realty Company.



M. JACQUES-A. YACHON
GERANT DES VENTES

M. Yachon a été pendant plusieurs années gérant des ventes de Champoux Automobiles Inc. Il a également été représentant de territoire pour Traders Finance Corporation.



M. GUY MARMETTE
REPRESENTANT

M. Marmette possède une grande expérience dans la vente, particulièrement dans l'immeuble, avec le Trust General du Canada et Québec Land & Realty Company.



M. RODRIGUE BLOUIN
REPRESENTANT

M. Blouin a acquis de l'expérience dans la vente cognitive administrateur et agent manufacturier. Il s'est spécialisé dans la vente d'immeubles en général depuis quelques années.



M. JEAN-E. ROY
REPRESENTANT

M. Roy a toujours été dans la vente à titre de représentant de diverses compagnies du Québec.



M. MARCEL LAMBERT
REPRESENTANT

M. Lambert, M.Sc.C., est diplômé en gestion des entreprises de l'Université Laval. Il a agi comme gérant de territoire de la Cie Shell Oil et comme administrateur d'une importante société de placements immobiliers.



M. HENRI ALCARAZ
REPRESENTANT

Avant d'entrer en service de la compagnie, M. Alcaraz était conseiller en gestion rurale à la direction des services agricoles, à Toulouse, France.

la compagnie de Courtage Immobilier de Québec Ltée / 580 est, Grande-Allée / 529-8456



Les anciens retrouvent leur Alma Mater

Le séminaire de Rimouski célèbre son centenaire

RIMOUSKI (P. C.) — Quelque 1,400 anciens et actuels élèves du séminaire de Rimouski participent aux célébrations qui marquent le centenaire de l'institution.

Les manifestations ont débuté officiellement, hier soir, par une séance académique au cours de laquelle l'archevêque de Rimouski, Mgr Charles-Eugène Parent, l'archevêque de Québec, Mgr Maurice Roy, et le lieutenant-gouverneur du Québec, M. Paul Comtois, ont porté le parole.

L'orchestre du séminaire et un chœur mixte de 100 voix ont interprété quelques oeuvres musicales au cours de la soirée. L'une d'elle était une cantate de Mgr Alphonse Fortin, un ancien élève de l'institution.

Jeudi, les anciens élèves, il y en a environ 750 d'inscrits pour la circonstance, ont participé à des réunions de classe.

La première partie de la journée d'hier a été consacrée à la visite de différentes expositions organisées pour l'occasion. L'une d'elle est faite de peintures d'anciens élèves et une autre d'oeuvres littéraires d'anciens élèves également. Quelque 80 anciens du séminaire ont signé des oeuvres littéraires et parmi ceux-ci on relève les noms de Gilles Vigneault, qui est surtout connu

aujourd'hui comme chansonnier et Adrien Thériault. En fin d'après-midi, les autorités de la ville ont reçu à un vin d'honneur.

Personnalités invitées

Le ministre de la Jeunesse du Québec, M. Paul Gérin-Lajoie sera le principal orateur au banquet de clôture des manifestations ce midi.

M. Gérard Filion, président de la Société générale de financement, et ancien élève de l'institution, portera aussi la parole. Deux ministres fédéraux sont au nombre des invités. Ce sont MM. Maurice Lamontagne, secrétaire d'Etat, et René Tremblay, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. Tous deux ont déjà étudié au séminaire.

Les dirigeants de l'amicale ont réussi à retracer 5,060 anciens élèves sur un total de 7,489.

Des chiffres publiés à l'occasion du centenaire révèlent que la maison a donné 784 prêtres, 483 marchands et 384 médecins.

Le séminaire de Rimouski a vu également passer un nombre assez impressionnant d'hommes politiques dont l'un fut premier ministre du Québec: feu M. Adélard Godbout. Un ancien lieutenant-gouverneur du Québec, feu sir Eugène Fiset, était aussi du nombre des anciens.

Les Festivals de Musique (Québec)

Remise des bourses

Sous la présidence d'honneur de Madame Léon des Rivières, présidente-fondatrice à Québec du mouvement qui prend une ampleur impressionnante, avait lieu mercredi soir, au Centre Culturel Saint-Jean-Eudes, le concert de gala des Festivals de Musique du Québec Inc. Les membres du conseil de la section locale, les professeurs, les participants au concours et une pléiade de jeunes venus les applaudir composèrent une salle chaleureuse et sincèrement intéressée, parfois même enthousiaste, tant est déjà prometteuse la présence en scène et la technique de certains élèves.

Une quinzaine de pianistes, un hautboïste, et trois chorales (voir le programme détaillé dans notre édition de mercredi soir) ont rendu consciencieusement, et dans certains cas brillamment, les différentes oeuvres en cause. Il n'y a pas lieu de revenir ici sur les mérites individuels des instrumentistes; trop de facteurs entrent en cause pour qu'une analyse à pol d'obscure leur rende justice.

Un élève peut avoir un talent fou, l'autre être travailleur persévérant; un élève peut se donner entièrement à la musique, ou presque, l'autre arriver à la faire tout en tenant compte de l'importance de la culture donc sans négliger les matières scolaires; il arrivera que face au public certains timides se révèlent et que tout au contraire le plus sûr de lui perde momentanément son aplomb! Reste qu'en ces jours où la plupart des enfants, déshabitués de l'effort, semblent aimer mieux entendre qu'apprendre, et contempler que réaliser, il est consolant de voir réussir des jeunes qui ne craignent pas l'effort, possiblement parce que bien guidés dans ce sens par des éducateurs (parents et maîtres) ayant le sens des valeurs durables.

Noter que le piano tient encore la vedette, alors qu'il nous paraît assez explicable, dans l'étroitesse des logis modernes, que les cordes, les vents et les bois trouvent à s'exprimer. D'autre part, les sur les garçons, auxquels ils faudrait possiblement présenter la musique comme une bataille de plus à livrer et à gagner, ou un sport qui posséderait l'avantage de les suivre longtemps sur la route du temps...

A la fin de la soirée, M. E. Francoise L. Roy

Henri Talbot, le président de la section de Québec des Festivals, a remercié tous ceux qui y collaborèrent de près ou de loin; il présenta ensuite le directeur général, M. Claude Deschamps, qui révéla les noms des heureux récipiendaires de la saison: Ont gagné \$25.00, Mlle Germaine Leclerc, Paule Laroché, Monique Proulx, Micheline Fecteau, Lise Guay, Céline Binet, Diane Anselme, Louise Guère et France Bouchard; \$35.00, Paule Blanchet, Gilles Levesque et Johanne Bolduc; \$50.00, Luc Simard, Louise Dugré, Denise Bédard, Arlet et Tremblay, Anne-Marie Bégin et Ghislaine Champagne; \$65.00, Danielle Garneau et Edith Boivin; \$75.00, Michèle Royer et Louise Marois (cette dernière, de Rimouski, se classa 1ère dans la section des pianistes de moins de douze ans et se mérita aussi une bourse de \$250.00).

La Chorale du Collège des Ursulines, qui se classa première sur le plan provincial, se méritant la Médaille d'argent du Lieutenant-gouverneur aura l'honneur de participer au Concert de gala provincial du 6 juin, Place des Arts, à Montréal. Elle s'est vu attribuer un prix de \$100.00, tout comme la Chorale du Pensionnat des Ursulines, la Chorale féminine de Courville, la Chorale V'la L'Bon Vent (qui nous donna hier mercredi soir une étourdissante démonstration de l'Alleluia d'Aznavor, après que le directeur, M. François Provencher, eut préparé le terrain) Mlle Odette Hamelin, Gisèle Ricard, Edith Bélanger et Danielle Rhéaume ont également mérité une bourse de \$100.00.

M. Louis Côté, hautboïste de notre ville, qui présenta notamment mercredi une exécution soignée du Concerto de Cimarosa, est le gagnant d'une bourse de \$150.00, tandis que Mlle Lise Petit, de St-Joseph de Beauce, enlevant avec brio le 1er mouvement du Concerto en do majeur de Beethoven et nous révélant une réussite au-dessus de la moyenne pour une adolescente de dix-sept ans, méritant le Grand prix de \$200.00.

Toutes nos félicitations aux gagnants et notre gratitude aux initiateurs d'un mouvement qui stimule chez nos jeunes le goût du travail persévérant et de la belle musique bien comprise.



● PREMIERE RENCONTRE. — Mercredi soir à Charlesbourg, sous les auspices de l'Association des Commissions scolaires du diocèse de Québec, se réunissaient une trentaine de commissaires et d'administrateurs scolaires des 7 commissions régionales de Québec. Le but de la réunion: étudier l'uniformisation des salaires des professeurs au moyen d'une convention collective unique. Trois régionaux sont actuellement en opération dans le diocèse: Fréchette, Chauveau et La Chatimière. Une régionale a vu ses opérations suspendues pour un an: Fardivel. Trois autres sont en voie de formation: Orliens, Jean-Talon et Charlevoix. (Photo l'ACTION, par Marcel Laforce)

LE RENDEZ-VOUS DES CANADIENS

Consacrer \$10,000 pour l'éducation des adultes

Le Comité d'étude sur l'éducation des adultes a remis, avant hier après-midi, un important rapport au ministre de l'Éducation, l'hon. Paul Gérin-Lajoie, dans lequel il demande notamment que soit consacré \$10,000 annuellement pour l'éducation des adultes, et que l'État établisse un réseau provincial de télévision pour fin éducatives.

Il recommande au gouvernement de faire un inventaire complet de toutes les institutions qui offrent présentement des cours aux adultes. Les commissions scolaires, les universités et les collèges devraient assumer leurs responsabilités dans ce domaine.

La participation de l'État à la formation artistique des adultes devrait surtout se faire par le truchement des grandes écoles publiques (conservatoire de musique, écoles de beaux-arts). C'est en collaboration avec les associations privées que l'État assurerait un plus grand partie de financement de l'éducation des adultes.

On recommande de plus que des représentants des universités, des organismes privés et de l'État dirigent les centres universitaires de formation des cadres. Les représentants des organismes privés seraient nommés par un organisme de coordination reconnu.

Les bibliothèques régionales deviendraient des éléments de coordination des ressources culturelles dans les régions, cela avec la collaboration des organismes privés, des institutions d'enseignement et avec l'aide du gouvernement.

Le ministère de la Jeunesse organiserait aussi des cours par correspondance afin que les adultes en bénéficient.

ANALYSTES DE LA GESTION

Jusqu'à \$12,300

Ministères de l'Etat — DIVERS CENTRES

Il y a une demande constante de spécialistes "Organisation et Méthodes" qui, en raison de leur expérience dans un poste d'administration et de leur formation particulière, ont une connaissance approfondie des règles à suivre pour fixer les objectifs et les programmes, pour élaborer et améliorer les pratiques de gestion.

L'un des postes offerts pourrait bien être le poste d'avenir que vous recherchez.

Pour obtenir des précisions et les formules de demande, prière d'écrire SANS TARDER à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, et de demander la circulaire 64-863.

Les Champs Laval

Chemin Ste-Foy, face hôpital Laval

NOUVELLE MAISON MODELE A VISITER

"LA NORMANDIE"

gagnante du trophée Maison Moderne de Québec

5 chambres à coucher
8 pièces plus 2 salles de bains sur 2 étages

Ouverte tous les jours, dimanche compris, 2 à 9 h.
TEL.: 529-8086 ou 529-8121, M. Léo BEAUMONT

GERMAIN

Consacrer \$10,000 pour l'éducation des adultes

ANALYSTES DE LA GESTION

ROBERT JULIEN

Confection pou. hommes

SERVICE DE LOCATION

"Full-dress" - "Morning-coat" - Tuxedo, etc.

298 de la Couronne - 523-8996
519, 3ième Avenue - 523-8838
Québec 2

A la compagnie Crane

Les périodes de mise à pied créditées au chapitre des vacances

1,200 employés, membres de quatre unités locales des Métallurgistes unis d'Amérique, en sont venus à une entente avec la compagnie Crane (Canada) Limited et sa filiale Warden King au terme de négociations commencées à l'automne dernier.

A un certain moment, la tension était telle que les employés avaient décidé de faire la grève perlée, refusant pendant plus de sept semaines d'effectuer du travail supplémentaire et réduisant le travail à la pièce. Cette mesure avait eu pour effet de couper 50 pour cent la production de la compagnie.

Les conventions collectives qui ont été signées entre la compagnie et ses employés prévoient que les périodes de mise à pied seront créditées à l'emploi pour le calcul des vacances. C'est là, semble-t-il, un précédent.

Les conventions collectives sont d'une durée de trois ans et couvrent quatre groupes distincts d'employés, à la production et dans les bureaux. Elles ont été négociées simultanément et plusieurs avantages obtenus se retrouvent dans chacune des conventions.

C'est le cas des bénéfices sociaux (assurance et régime de retraite) qui s'appliquent aux employés des quatre unités. Les améliorations obtenues à ce chapitre représentent l'équivalent d'environ 6 cents l'heure. L'assurance - groupe est contributive, mais le coût du régime de retraite est entièrement défrayé par la compagnie.

A l'usine de Crane, comme d'ailleurs dans les bureaux de Crane et de Warden King, le système d'évaluation des tâches fait maintenant partie de la convention collective et est sujet à la procédure des griefs dans le cas de nouvelles tâches ou de tâches dont le contenu est changé.

Au chapitre de la sécurité au travail, de nouvelles clauses ont été insérées dans les conventions, clauses qui permettront une meilleure collaboration ouvrière - patronale dans ce domaine.

M. Jean Beaudry, qui a dirigé les négociations pour le syndicat, s'est dit très satisfait des résultats obtenus.

SPECIALS POUR L'INTERIEUR National

NATIONAL FINI COQUILLE BLANC No 1400

- à l'odeur de cèdre
- pour cuisine, chambre, enfant, buanderie, etc.
- RABAIS \$3.15 par gal.

NATIONAL LATEX SATIN BLANC No 800

- Seche en dedans d'une heure
- Est lavable
- RABAIS \$3.00 par gal.

PNP LA PEINTURE QUI DURE

COURS D'ETE DE MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES

Pour Jeunes Gens et Jeunes Filles donnés le JOUR et le SOIR

à

L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE NAVALE DE QUÉBEC

du 8 juin au 21 août 1964 — Age minimum requis: 18 ans.

Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 31 mai 1964.

Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser au Secrétaire de l'école, 126, rue St-Pierre, Québec, P.Q. ou téléphoner à 692-1864

VERRES DE CONTACT LUNETTES YEUX ARTIFICIELS

Jacques Langlois

OFFICIER D'ORDONNANCES

491, 3e Avenue, Québec
Bur.: 523-6690

mes tapis d'achète

Quebec Carpet

2101, 1ère Avenue

ECOLE OUELLET inc.

Pour nous conformer à la loi, nous prions les élèves qui désirent s'inscrire au cours de 11e année scientifique, de demander leur inscription et de remplir les formules au cours du mois de mai afin de bénéficier des octrois des commissions scolaires.

Les élèves de la 12e année scientifique et de la pré-universitaire voudront bien réserver leur place le plus tôt possible. L'espace est limité.

S'adresser au directeur.

964, des Erables, Qué. Tél.: 681-8686

LIMONADE ASEPTA

LIBÈRE, EMBELLIT

Donne de l'éclat au teint.

Agreable au goût

LAXATIVE-PURGATIVE

Tu... tu devrais profiter de l'aubaine MAICO: le fameux appareil auditif modèle A.P. qui se porte derrière l'oreille.

Pour un temps limité, tu peux l'avoir pour seulement \$195. Et rappelle-toi que MAICO a un laboratoire de réparation et offre en vente tous les genres de batteries.

Poste vite ce coupon pour en "entendre" plus...

SERVICE AUDITIF MAICO, Centre Médico-dentaire, 895, Côte d'Abraham, Québec 4.

NOM.....
RUE.....
VILLE.....
S.V.P. m'envoyer votre brochure sur vos appareils auditifs.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE

Enseignement gratuit — Admission par voie de concours

ROLAND LEDUC, directeur général
RAOUL JOBIN, directeur à Québec

Sous l'autorité du Ministère des Affaires Culturelles, le Conservatoire dispense un enseignement gratuit: instruments de clavier, y compris le clavecin, instruments de l'orchestre symphonique, harmonie, contrepoint, fugue, composition, art vocal, histoire de la musique et art dramatique.

L'admission se fait par voie de concours. Le Conservatoire acceptera les inscriptions du 11 au 22 mai inclusivement, tous les jours non fériés, de 10 heures a.m. à 4:30 heures p.m., le samedi excepté.

Les candidats doivent se présenter en personne au Service d'Immatrieulation du Conservatoire: à Montréal, au 506-est de la rue Sainte-Catherine; à Québec, au 30 de l'Avenue Saint-Denis.

Sur demande, et à la condition de mentionner leur âge, les candidats aux classes de la section musicale recevront un programme-type d'examen d'admission.

DROITS D'INSCRIPTION \$15.00

PROSPECTUS SUR DEMANDE
à Montréal: 842-9877
à Québec: 524-8411

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

Le Ministre Georges-Emile Lapalme
Le Sous-ministre Guy Frégault

Commission royale d'enquête sur le BILINGUISME et le BICULTURALISME

L'AUDITORIUM DU SEMINAIRE DE RIMOUSKI

RENCONTRE REGIONALE à RIMOUSKI 12 MAI

Séance publique à 8 h. p.m.

Avec la participation de:

M. Davidson Dunton, président conjoint
M. Jean-Louis Gagnon,
Mme Gertrude Laing,
M. J.-B. Rudnycky,
M. Frank Scott,
M. Paul Lacoste, secrétaire adjoint

TOUS SONT CORDIALEMENT INVITES A VENIR EXPRIMER LEURS OPINIONS

C'est maintenant complet! ...

TOUS LES SERVICES DE CHAUFFAGE

vous sont offerts par

MADDEN

N'oubliez pas ...

Installation complète d'un système de chauffage à un prix incomparablement bas
Produits de 1ère qualité. Service d'entretien et réparation

Service de livraison climatique
un seul numéro pour tous ces services: **653-4015**

Service de financement moyennant un versement INITIAL très minime et jusqu'à 10 ans pour payer

Les zones économiques remplacent les diocèses :

Les présidents des syndicats d'instituteurs acceptent le principe de la restructuration

Par Maurice Giroux

Quelque 125 présidents et présidentes de syndicats d'instituteurs et d'institutrices du Québec, sur un total de 201 que compte la Corporation provinciale des Instituteurs, ont approuvé, hier, en principe, la décision du conseil général de la Corporation de procéder à une restructuration de l'organisme à trois échelons différents, de manière à opérer la fusion des 201 associations locales en 70 associations régionales, et à transformer les 22 fédérations diocésaines en 12 zones économiques.

Réunis en journées d'études à l'Académie de Québec, les présidents ont également abordé le problème du mode de négociation des conventions collective, celui des normes pédagogiques et administratives promulguées en mars 1963 par le ministère de la Jeunesse, ainsi que la question du bill 54 et de la fonction publique. Les discussions, commencées vendredi matin, se termineront tôt samedi soir.

En optant pour une nouvelle structure de leur organisme provincial à tous ses échelons, les présidents et présidentes des professeurs insèrent la C.I.C. dans le grand mouvement de la planification économique et sociale. En effet, en faisant disparaître les fédérations diocésaines pour les remplacer par des conseils de

zones économiques, qui seront les mêmes que les zones économiques délimitées par le ministère de l'Industrie et du Commerce. Dans certains cas, ces zones correspondent aux territoires des diocèses; dans d'autres cas, il faudra délimiter autrement les juridictions. Ainsi, pour ce qui est du diocèse de Québec, une portion du territoire syndical sera fusionné avec la région de l'Estrie, tandis que le territoire couvert par le diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière se joindra au territoire couvert par le diocèse de Québec.

Durant la période de transition, les fédérations diocésaines continueront de subsister et de vaquer à leurs responsabilités habituelles. Les associations locales élargies donneront leur adhésion aux

conseils de zone constitués comme le sont actuellement les fédérations diocésaines et nommeront à ces conseils un certain nombre de délégués proportionnellement au nombre de leurs membres.

La structure serait probablement la suivante: un conseil régional composé du nombre de délégués de chacune des associations et un conseil d'administration élu par le conseil régional. Les règlements pourraient être assez semblables aux règlements des fédérations diocésaines actuelles. Ils pourraient prévoir l'organisation annuelle d'un congrès.

Les sections régionales ou zones doivent être assez sou-

ples pour pouvoir être modifiées suivant les fluctuations économiques ou démographiques du territoire.

Ces sections régionales sont formées en vertu de la Loi des Syndicats professionnels comme le sont actuellement les fédérations diocésaines. Chaque zone pourra ainsi avoir son bureau et ses employés permanents.



INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX. — La Fédération des Instituteurs et Institutrices du diocèse de Québec, qui groupe présentement 21 syndicats locaux, a inauguré hier après-midi ses nouveaux locaux, situés au 360 boulevard Charest est. La permanence diocésaine était auparavant installée sur la rue d'Aiguillon, après avoir élu domicile dans une chambre de l'hôtel Montcalm ou dans des locaux de fortune aménagés par les anciens présidents ou secrétaires de l'organisme. La cérémonie d'hier a été présidée par l'abbé Antoine Després, aumônier de la Fédération. Entourant le prêtre, de gauche à droite, Mlle Francine Gagnon, vice-présidente de la Fédération, M. Aimé Brochu, président, M. André Therrien, conseiller technique, et M. Robert Blais, vice-président.

Dans la zone de Québec :

Une dizaine d'associations à la place des 21 existantes

Dans la zone économique de Québec, qui inclura le diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière, les 21 syndicats locaux qui forment actuellement la Fédération des Instituteurs seront remplacés par une dizaine d'associations régionales dont le pôle sera le même que celui de la

commission scolaire régionale. D'ores et déjà, le diocèse de Québec compte sept commissions scolaires régionales. La carte scolaire n'étant pas encore complétée, il est difficile de prévoir le nombre exact des régionales dans la zone de Québec, mais ce nombre ne semble pas vouloir dépasser la dizaine.

Viateur Dupont; Région de Kamouraska: Roger Lemieux; L'Islet-Nord: Marcel Ouellet; L'Islet-Sud: Claude Ouellet; Montmagny: René Marcotte; Rivière-du-Loup: Jacques Fitzback; Ste-Anne-de-la-Pocatière: Mlle Florence Pelletier.

AU CLUB LIONS QUÉBEC-CENTRE



A son prochain dîner, lundi 11 mai, au Château Frontenac, le Club Lions Québec-Centre aura l'honneur de recevoir comme conférencier, M. Louis-Philippe Bonneau, Ing.P. et vice-recteur de l'Université Laval. M. Bonneau a intitulé sa conférence: "Le rôle de l'université au Québec en 1964".

NE RESTEZ PAS SOURDS!
Découpez ceci!
En vous dépêchant vous pouvez recevoir GRATIS un livre très intéressant, démontrant comment vous retrouverez une audition "à l'air des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez, décrite en termes simples et en images une extraordinaire nouveauté de Beltone destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareil acoustique. Voulez-vous retrouver une chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société? Écrivez et vous recevrez de livre précieux dans un emballage ordinaire.
CENTRE BELTONE
Québec
487 est, boul. Charest
Dépt. 26

VERRES DE CONTACT
Dr L. MASSICOTTE
OPTOMETRISTE
1115, RUE ST-JEAN QUÉBEC

LE BATONNIER
JEAN-PAUL GALIPEAULT, C.R.
JEAN GALIPEAULT, L.L.L.

L'HON. ANT. GALIPEAULT, C.R.
"CONSEIL"

AVOCATS
Nouvelle adresse :
580 Grande-Allée est, suite 50
Tél. : 525-4621

HEMORROIDES
ET AUTRES MALADIES DU RECTUM
JACQUES TREMBLAY, M.D.
PROCTOLOGISTE
1028, DES ERABLES
Bur.: 481-6424 — Rés.: 527-2815

GUY DORION, C.R.
PAUL-E. BERNIER, C.R.
GILLES LA HAYE, L.L.L.
"Conseil"
C.-N. DORION, C.R.
AVOCATS
350 est, boul. Charest, ch. 808,
Québec — Tél.: 529-5247

L'homme devant la justice des siens

Un procès de meurtre qualifié, lundi, aux Assises criminelles

Ronnie Pilon, garçon de table de 32 ans, de Rouyn, accusé d'avoir assassiné de propos délibéré Roger Barbeau, de Québec, dans la nuit du 22 au 23 octobre dernier, subira son procès devant l'hon. juge Gérard Lacroix, lundi, aux Assises criminelles de Québec.

L'accusation portée contre lui est celle de meurtre qualifié, crime passible de la sentence capitale.

Les avocats de la Couronne et de la défense dans cette cause qui se déroulera devant jury sont Me Anatole Coriveau et Me René Letarte.

Le meurtre, présumé du moins jusqu'ici, est survenu dans une maison à appartements de la Canardière, à Québec.

Un fraudeur qui n'encourageait pas les produits du Québec

Marcel Dallaire a subi, hier, son enquête préliminaire devant S. H. le juge Albert Dumontier, de la Cour des Sessions de la Paix de Québec. Le prévenu est accusé de 18 fraudes dans divers établissements appartenant au district judiciaire de Québec.

Les policiers ont, de plus, des mandats contre lui pour d'autres fraudes qu'il aurait commises à Montmagny, Rivière-du-Loup, Trois-Rivières et dans la région de Jonquière.

Le prévenu avait un style bien personnel. D'abord il se promenait dans une décapotable de l'année (1964), si on peut qualifier cela de style.

Il se présentait chez ses victimes, épiciers, quincailliers et hôteliers, en leur demandant s'ils ne lui changeraient pas son chèque d'employé des chemins de fer.

Il leur montrait un mandat du Canadian Pacific Express Co., d'une valeur marchande de \$92., et d'une valeur maximum de \$100., chacun.

Plusieurs des commerçants accédaient immédiatement à sa requête. Lorsqu'on lui demandait de s'identifier, il exhibait un permis de conduite d'automobile au nom de Gaston Roy, du 14, rue St-Pierre, à Québec. Il signalait ses mandats du nom de Gaston Roy, il va sans dire.

Des témoins entendus à l'enquête ont mentionné le fait qu'ils s'étaient sentis en confiance lorsqu'ils ont constaté qu'il s'agissait de mandats du Canadian Pacific Express Co., qu'on leur demandait de changer.

Une des caractéristiques du prévenu était celle qu'il avait de ne pas encourager outre-mesure l'achat de nos produits. En effet, souvent lorsqu'il faisait effectuer ses mandats chez un commerçant, il n'achetait même pas de marchandise (l'ingrat!). Lorsqu'il le faisait, il n'achetait que pour trois ou quatre dollars (le chiche!).

Une épicière du comté de Portneuf le fit même revenir sur ses pas après qu'elle se fût rendu compte qu'elle ne lui avait remis que \$88 et non \$98, montant de la valeur réelle du mandat. En toute honnêteté, elle lui remit donc une autre découpe de \$10. Elle témoigna qu'il lui avait semblé nerveux lorsqu'il était revenu sur ses pas.

M. Pierre Fillon, épicier de Charlesbourg, vendit une cartouche de cigarettes et de la pâte à dents au prévenu, le 4 avril dernier. "Je n'avais pas confiance en ce chèque", dit-il. "J'ai voulu voir le numéro de licence de son auto mais elle n'était pas à proximité. L'acheteur a aperçu sa manoeuvre et est parti à courir."

Une intéressante conversation a été relatée par M. Roger Bergeron, commis-boucher chez Napoléon Bergeron Ent., qui a reçu la visite de Dallaire, le 8 avril.

Au milieu de l'après-midi, il avait écouté un message d'un poste de radio de Québec qui mettait les citoyens en garde contre les alliés et vendus d'un escroc qui opérât de la façon mentionnée plus haut.

Vers 4 h. 30, un inconnu se présentait à lui. Il voulait avoir le change pour son chèque de chemin de fer. "Va passer ça à d'autres, tu ne me passeras pas ça à moi". Comme le "client" voulait s'identifier, il répliqua qu'il "pouvait passer" ça à d'autres fous, mais pas à lui-même.

Le jeune homme venait de se choisir une caisse de bière. Il sortit sans l'apporter. Le commis survilla à l'extérieur de l'établissement qui l'employait et surveilla les actes de son client.

Celui-ci s'était réfugié dans l'entrée d'une taverne sise non loin de là. Il ne faisait que rentrer et sortir la tête (présument en sa direction), déclara le témoin.

Ce voyant il téléphona au département des vols de la ville de Québec et leur demanda une auto. "Je vais vous le faire arrêter tout de suite", dit-il.

Ce ne fut que le 9 avril que les agents de la Sûreté locale de Jonquière interceptèrent le prévenu. Le sergent en charge retrouva deux mandats dans la doublure d'étoffe qui recouvrait l'intérieur du tout de l'auto du suspect.

Un détective spécial engagé par le Canadian Pacific découvrit, le lendemain, 20 billets de \$20., dans les pantoufles du prévenu.

Des mandats en blanc du CPR avaient été volés au début de mars dans une effraction de leur bureau de Dorval, au cours duquel un coffre-fort avait été dynamité.

Me Roch LeFrançois occupait pour la Couronne dans cette cause et Me Lawrence Coriveau, pour la défense.

L'examen volontaire du prévenu a été fixé au 14 mai.

Structure

La structure actuelle de la Corporation des Instituteurs date de 1953. Elle est à trois paliers: local, diocésain, provincial. On peut énumérer en quelques points les principales raisons qui en nécessitent une modification:

- 1.—Le nombre des syndicats groupant un effectif trop restreint de membres, et l'impossibilité pour chacun d'accomplir réellement et complètement sa tâche.
- 2.—L'impossibilité d'organiser un secrétariat permanent et d'oeuvrer de façon suffisamment efficace dans son territoire sur tous les problèmes qui concernent les éducateurs et l'éducation en général.
- 3.—Le chevauchement des territoires des associations et des fédérations diocésaines, particulièrement depuis l'organisation des commissions scolaires régionales.
- 4.—La nécessité d'une action plus intense et plus spécialisée dans le domaine académique.
- 5.—L'obligation de modifier les structures pour correspondre, en territoire, à une négociation éventuelle plus étendue que la commission scolaire locale actuelle.

CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR
CAMILLE GELINAS, M.D.
Suite 300, Edifice Grande-Allée, 580 est, Grande-Allée, Québec.
Strictelement sur rendez-vous
Tél.: 523-1471.

L'ATELIER DE CHAUSSURES ORTHOPÉDIQUES
RENDEZ-VOUS
500, 16^e RUE QUÉBEC 3
TEL. 523-6277

CHAUSSURES FAITES ENTièrement À LA MAIN, SUR EMPREINTES

Maurice Carrier
ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX
1590 Ch. Ste-Foy
Québec 6 — Tél.: 681-8193
INFORMATIONS
M. GUY LACROIX
gérant des ventes
626-0055 et
rés. : 653-8872

ROULETTES SUR DEMANDE CATALOGUE GRATIS

GENERAL READING SERVICE
165, Prince-Édouard,
Tél.: 523-7419

RADIODISC INC.

MEUBLES et ACCESSOIRES ELECTRIQUES

OUVERT TOUS LES SOIRS A CHARLESBOURG

137 est, 80^e Rue, Charlesbourg
Tél.: 626-1102

301 de la Canardière — Québec
Tél.: 523-7760

La pierre qui défie l'usure des années:

la PIERRE Pagé

COIN CÔTES STE-CLAIRE ET DES ERABLES
CHARLESBOURG-OUEST TEL.: 623-9829

Dr J.-RAYMOND MARCHAND, O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DES YEUX
VERRES DE CONTACT
Centre d'Achats Place Laurier
2700 boulevard Laurier, Ste-Foy
Ouvert tous les jours, samedi inclus. Tél.: 653-8486 Le Soir: mardi, jeudi, vendredi.

VOIR PAGES 8 et 9

APPAREILS AUDIO-VISUELS
EDUCATIONNELS COMMERCIAUX AMATEURS

STUDIO D'ECOUTE ET DE REPRODUCTION SONORE INC.
895, côte d'Abraham, Qué. 529-9325

Informations Démonstration

Nom _____
Adresse _____
Tél. _____

FELICITATIONS

Félicitations à M. Maurice Duchesneau, 117, St-Antoine, Lévis, qui a suivi les cours commerciaux anglais et français du RUEL BUSINESS COLLEGE, 34, Côte du Passage, Lévis, et qui a obtenu une position de comptable de bureau chez Gauvreau & Beaudry Ltée, 48, St-Pierre, Québec.

ROBAR CONSTRUCTION INC.

A VENDRE MAISONS NEUVES

avec boni de \$500.00 STE-FOY

Rue des Bois FACE CHATEAU BONNE ENTENTE
Inf.: 653-7113 - 681-6526

Demandez M. Isan De Rico

MODERN PLYWOOD

MATÉRIAUX de CONSTRUCTION
Achetez tous vos matériaux neufs et usagés à des prix d'abaines

NEUFS USAGÉS

Tous ces matériaux usagés sont à l'état de neuf et proviennent en grande partie de la démolition de bâtiments du camp Valcartier.

- Près de 1,000,000 de bois sec de toutes sortes
- Veneer
- Bardeaux d'asphalte
- Tôle
- Plomberie de toute sortes
- Portes et châssis
- Tuyaux de 1/2" à 6"
- Isolation
- Electricité, etc., etc.

MODERN PLYWOOD REG'D
74 BOUL. PIE XI ST-GERARD-MAJELLA
(Chemin du Camp Valcartier)
Tél.: 842-1967

Ouvert le soir — Livraison dans Québec et les environs

CONTRE-PLAQUE NEUF 1 ^{ère} qualité à l'épreuve de l'eau feuille 4' x 8'	5\$6.50
PLANCHE LAMINEE Therm-o-bar extérieur le mille	5\$3.50
PLANCHE LAMINEE Therm-o-bar intérieur le mille	\$39.50
ISOLATION 2" le mille	\$6.35
BARDEAUX D'ASPHALTE 210 lbs	
3/4 B.C. Fir Sheeting Select \$3.70	

Sheeting amélioré
5/16 \$2.55 \$3.00
1/2 4.10 4.55
5/8 5.05 5.50
3/4 6.20 6.65



Sports en Coulisse

Par Jacques Revelin

Souvenirs sportifs de la "JEANNE"

L'escale d'un navire de guerre étranger dans le port de Québec n'attire pas généralement l'attention d'un redacteur sportif, mais l'arrivée du croiseur-école Jeanne d'Arc à l'Anse au Foulon est loin de nous laisser indifférent car c'est durant les deux années (50-51) passées à bord de ce bâtiment de la flotte française, prochainement désarmé, que le destin de l'humble auteur de ces lignes s'est définitivement précisé.

Puisque l'ancien quartier-maître timonier d'autrefois est devenu redacteur sportif, c'est sur un plan qui nous touche désormais de plus près que nos souvenirs remontent à la surface. Ils sont nombreux car la "Jeanne" a toujours été un navire débordant d'activités maritimes... et athlétiques. En voici quelques-uns.

Il est vrai que tous les marins ne savent pas nager

On serait évidemment porté à croire que la natation est le sport de prédilection des marins. Ce n'est pourtant pas le cas car une étonnante proportion de "moussaillons" et d'officiers galonnés ne savent pas nager. Dans une piscine de toile installée sur la plage-arrière de la Jeanne d'Arc se donnaient en effet régulièrement des leçons de natation au début des croisières mais certains marins n'en tiraient aucun profit.

Pour les privilégiés (ceux sachant nager), la Jeanne est cependant un bateau de rêve car, à la faveur de ses nombreux séjours dans les mers chaudes baignant les pays tropicaux ou entourant les îles antillaises, les baignades prises le long de la coque sont aussi paradisiaques que les bains ensoleillés de la Floride.

Un incident peu banal priva néanmoins un jour tout l'équipage de cette rafraichissante détente quand un curieux qui avait tendu une ligne dans l'espoir de pêcher un joli poisson multicolore ramena un requin blanc. Le bateau était alors ancré dans la baie de l'île antillaise de St-Barthélemy pour quinze jours. Personne, il va s'en dire, osa replonger dans la mer à la suite de cette inquiétante capture et les bains furent d'ailleurs interdits jusqu'à la fin de l'escale.

Les "midships" savent louvoyer

Bien que la marine nationale française possède depuis longtemps des navires très modernes qui ne sont pas propulsés par les vents, les élèves-officiers de la "Jeanne" doivent néanmoins apprendre à naviguer à la voile et, toujours à la faveur de son séjour prolongé sur la mer des Antilles, les "midships" sont contraints d'entreprendre une courte croisière dans une embarcation sans moteur. La "Jeanne" les abandonne alors en pleine mer et les récupère la plupart du temps 48 heures plus tard, dans un lieu désigné que les "aventuriers" doivent rejoindre en tirant le meilleur profit des éléments qui ne sont pas toujours coopérants.

Sans nouvelle depuis deux jours d'un groupe parti ainsi à la voile, on décida de partir à sa recherche. Après de longues heures d'exploration, la "Jeanne" retrouva les égarés qui se prélassaient sur une petite plage. Quand ils aperçurent le navire du "pacha", les malheureux navigateurs firent semblant de s'affairer et tentèrent de faire croire à l'aide de signaux qu'ils s'étaient malgré eux échoués. Le commandant de la "Jeanne" ne fut évidemment pas dupe de cette supercherie qu'il avait peut-être combinée aussi. Jadis, alors qu'il était cadet, il donna l'ordre aux faux naufragés de mettre un terme à leur bain de soleil pour regagner dans le plus bref délai le point de ralliement où ils se firent drôlement enguirlander en arrivant...

Une défaite qui a terni le prestige sportif de la France

Nombre de sports sont pratiqués par les membres de l'équipage et les galonnés de la "Jeanne". Il y a au moins une équipe de football (soccer) et des adeptes du basketball qui, sans entraînement, disputent des rencontres amicales contre des formations étrangères au hasard des escales. Nous nous souvenons avoir affronté une valeureuse équipe de volley-ball composée entièrement de gendarmes dans la petite île de St-Pierre-et-Miquelon. Les terriens gagnèrent évidemment, sans même user de leurs pouvoirs que leur confère la maréchassée.

Une rencontre de basketball à laquelle nous prenions une part active, au stade municipal de Port-au-Prince, se termina également par le triomphe de l'équipe locale par un pointage très serré de 52-51. Le lendemain, dans la presse quotidienne, une grande manchette annonçait que les champions de basketball d'Haïti avaient accompli un grand exploit en battant la velle "l'équipe de FRANCE..." Les humbles vaincus étaient loin de s'imaginer qu'on les avait tant pris au sérieux...

Véritable gymnase flottant

Le croiseur Jeanne d'Arc ressemble parfois à un grand gymnase flottant quand, sur la plage-avant, l'équipage est soulevé très tôt le matin à des séances de dégourdissement rarement appréciées. Sur la plage-arrière, par ailleurs, les officiers-élèves accomplissent plus docilement divers exercices et se familiarisent avec la boxe, le judo, l'escrime, etc. Il leur arrive parfois de tirer au revolver mais c'est le plus populaire car ce sport a toujours été quelque peu aristocratique.

Si les marins qui fouleront le sol de la Vieille Capitale au cours des prochains jours n'ont pas tous une démarche athlétique, on peut tout de même admettre qu'ils sont de réels sportifs et rares sont ceux qui, comme eux, ont le privilège de pratiquer des exercices physiques dans l'atmosphère si pur du grand large.

Cinq joueurs du Canadien passent sous le contrôle exclusif des As

Ces deux cartes vont tomber...



Jean GAUTHIER

Cliff PENNINGTON

La période d'entraînement des cyclistes touche à sa fin

Demain matin, à 10 heures a.m. aura lieu à Québec, la dernière course du printemps. Le départ et l'arrivée auront lieu à Giffard sur la rue Mgr Gauthier, face au magasin Duplain et les coureurs auront 70 milles à parcourir jusqu'à St-Férol et retour.

Les courses du printemps se termineront à Thetford-Mines également alors que la lutte est serrée entre Aboud Akem et Gaston Bélanger ainsi que Jean-Marc Huard. A Montréal le spectacle sortira de l'ordinaire alors que la plupart des coureurs des six-jours mont-réalsis participeront à un circuit de 50 milles à Duvernay, alors que plusieurs milliers de personnes sont attendues pour la circonstance.

Au Lac St-Jean Jacques Auger a remporté les deux premières épreuves et la troisième partira de Dolbeau cette fois-ci.

Classement des courses du printemps région Québec (10 premiers) :

- 1—Jean Garon 64; 2—André Longchamps 50; 3—Claude Longchamps 36; 4—Guy Drapeau 35; 5—André Cloutier 7; 6—Gilles Hains 25; 8—Michel Roussin 23; 9—Gilles Labrecque 22; 10—Jean-Luc Fortier 20.

Au 24e Tournoi Provincial

Anita Rivard, de Donnacona, a remporté les honneurs de son groupement, aux activités du 24e Tournoi Provincial et de l'Est du Canada de petites quilles, Inc., au Centre Mgr Marcoux, Inc., à St-Pascal. Pour la circonstance elle obtient une moyenne de 132.0 pour les quilleuses de Mlle Gemma Martel.	Luc Châteauevert 894 149.0
Pour un autre groupe de Donnacona, Mme Marcel Huard se classa première du groupe du Cercle des Fermières, avec 124.0 pour les parties réglementaires.	Michel Mecteau 887 147.5
Les prix DOW de la semaine sont toujours entre les mains de P.-E. Rouleau, de Québec, avec 241 et Mlle Réjeanne Larouche, de Rimouski, avec 183.	Paul Marceau 836 139.2
Ci-dessous quelques plus récents résultats ainsi que les classements officiels présentement :	
QUILLEUSES DE L'HOTEL DE VILLE	
Roger Doy 1012 156.4	
Laurent Thibault 970 161.4	

Le club de Yacht de Québec veut attirer le tourisme nautique ici

Pour inviter les touristes nautiques à nous visiter, pour développer le yachting chez nous, comme il l'est ailleurs, il faut à la région un abri sûr pour les yachts, un véritable petit port. Pour que la navigation de plaisance se développe au Québec, pour que les beautés du Saint-Laurent et du Québec métropolitain nous amènent de nombreux touristes nautiques, il faut les traiter comme les automobilistes: au moins leur fournir les moyens de savoir leurs yachts en sûreté durant leurs escales.

Le Québec Yacht Club, qui, au cours de son existence depuis 1861, a maintes fois démontré son esprit civique et cherché à remédier à cette situation fâcheuse, vient de faire un effort secondé de façon appréciable. Décidé de prendre l'initiative d'un projet de jetée dans le fleuve pour créer un bassin à l'abri des vents, houles et courants, il a d'abord obtenu l'autorisation du Conseil des Ports Nationaux, propriétaires des rives et du lit du fleuve au seul endroit propice. Puis, il a cotisé substantiellement ses membres, propriétaires de yachts, afin d'établir l'importance qu'ils attachaient au projet. Le ministère du Tourisme de la Province a, par la

La direction des "As de Québec" est maintenant en mesure de faire part au public sportif de la Vieille Capitale qu'elle a pris les moyens nécessaires, grâce à son entente avec le club de hockey Canadien, pour s'assurer les services de la plupart des joueurs de hockey qui ont évolué au Colisée de Québec durant la dernière saison qui vient de se terminer.

C'est ainsi qu'elle s'est assurée les services de Donald Blackburn, Torrence Gray, Wayne Hicks, John Hanna et William Sutherland. Comme on le sait, ces cinq joueurs ont connu une très belle saison 1963-64 et il ne fait aucun doute que le public sportif de Québec se fera un plaisir de les revoir à l'oeuvre l'an prochain. Les amateurs de hockey peuvent être assurés que le bureau de direction des "As de Québec" ne laissera rien de côté afin d'assurer à la ville de Québec un club qui saura la représenter avec distinction et honneur.

Tel que mentionné dans les journaux, il y a quelques temps, il est tout probable que Cliff Pennington et Jean Gauthier n'évolueront pas à Québec la saison prochaine. L'addition de ces cinq joueurs porte à dix les joueurs qui étaient sur l'équipe. L'an dernier dont les contrats appartiennent aux "As". On sait que les contrats de Jim Morrison, Frank Martin, Ed Hoekstra, Cleland Mortson, Bill Di- neen appartiennent déjà au club local.

Coquetel sportif

Football (P.C.) — Les Alouettes de Montréal ont annoncé, hier, l'engagement du vétéran centre canadien Joe Stracina et d'un importé, Jeral Angove, de Russell, Penn., garde offensif et bloqueur défensif. On sait que Stracina n'a pu jouer beaucoup la saison dernière à la main, faite blessure à la main, faite avec sa tondeuse. Les Alouettes comptent présentement huit importés et deux Canadiens sous contrat.

Tennis — Nico-la Pitrangeli, vétéran italien de la coupe Davis qui a été victime d'une légère attaque cardiaque jeudi, sera capable de revenir au jeu après quelques jours de repos, ont révélé les médecins hier.

Boxe — NEW YORK (P.A.) — La Commission athlétique de l'Etat de New York a suspendu le poids moyen Hurrican Carter indéfiniment hier en raison d'actions contraires à la bonne renommée de la boxe. La Commission avait ordonné à Carter de comparaître devant elle à trois reprises afin de faire approuver son contrat avec son gérant Carmen Tedeschi. Ce dernier s'est présenté chaque fois, mais Carter brillait par son absence aux trois occasions.

Boxe — BERLIN (Reuter) — Willy Quatour de l'Allemagne de l'Ouest, a remporté le titre européen de boxe poids léger en battant par K.O. l'italien Michele Gullotti au 14e round, hier soir.

Deux autres trophées seront aussi à l'enjeu, soit celui de

Ouverture de la Ligue Commerciale de balle-molle dimanche le 24 mai

La Ligue Commerciale de balle-molle annonce que les activités de son calendrier 1964 commenceront dimanche le 24 mai. Comme par les années passées, toutes les rencontres seront présentées en programme double au Parc Ferland et seront disputées les lundi, mercredi et jeudi soirs.

Le circuit comprend six équipes. Les champions de l'an dernier, L'Action, reviendront défendre leur titre. Les clubs Legrade et Steinberg's seront à nouveau dans la lutte. La Brasserie Dow et la Taverne Au Castor commanderont des équipes de joueurs figurant dans la Ligue depuis plusieurs saisons. La dernière équipe est celle du Syndicat de Québec qui effectue un retour après une année d'absence.

M. Armand Côté est le nouveau président de la Ligue Commerciale de balle-molle. Il a comme adjoints, deux vice-présidents, MM. Gérard No-reau et Rodrigue Patry. M. Jules Mathieu agit de nouveau comme secrétaire-trésorier tandis que M. Raymond Paradis a été attiré au poste de statisticien-publiciste.

Chacune des équipes jouera un calendrier régulier de 15 joutes avant les séries éliminatoires. Les rondes semi-finales seront de 4 de 7, tandis que la finale sera aussi une affaire de 4 de 7.

Cinq différents trophées seront à nouveau en compétition pour la saison en cours. Le meilleur artilleur de la saison régulière se méritera le trophée de la Laiterie Laval, tandis que le champion des frappeurs se verra octroyer celui offert par l'Industrielle. Le trophée "Syndicat de Québec" sera de nouveau accordé au joueur qui sera déclaré le plus utile à son club.

Deux autres trophées seront aussi à l'enjeu, soit celui de

Il était des leurs lorsqu'ils ont gagné la Coupe Grey en 1960. Angove naquit et grandit à Russell, Pennsylvanie et fut admis au Clarion State College en septembre 1960. Mesurant 6'3" et pesant 230 lbs, Jeral est âgé de 22 ans. "Le Collège Clarion a produit un des meilleurs joueurs de ligne de la Ligue National de Football en John Sandusky", de dire Trimble, plusieurs experts sont d'avis que Jeral est le meilleur joueur de ligne à avoir évolué dans la "Pennsylvanie State Colleges Athletic Conference" depuis Sandusky.

Très puissant et très rapide, il sera certainement une très bonne acquisition pour les Alouettes. Malgré qu'il pèse 230 lbs, il peut courir le 100 verges en 10.6 secondes. Il se rapportera au Camp d'entraînement le 28 juin.

Avis aux amateurs!

Un film sur le patinage de vitesse et sur les "Six-Jours" de Piles Mora, un produit reconnu et bien Montréal de l'an dernier seront établis, maintenant plus efficace que jamais présentés ce soir au club de golf et se vendant à prix raisonnables, du Lac-Beauport.

A cette occasion, on aura le plaisir de rencontrer M. Frank D. Keleher, président de l'Association du Patinage de Vitesse de la province de Québec. M. Keleher parlera de ses principaux projets pour l'hiver prochain.

C'est l'intention du Québec Yacht Club d'aménager une marina de première classe satisfaisant à toutes ces exigences. S'il trouve l'assistance financière suffisante pour la réalisation totale du projet qu'il a déjà entrepris.

Par surcroît, il compte pouvoir accommoder les hydravions. Un bon nombre y amèneront plaisir été et, s'il l'on en croit la rumeur que le lac Saint-Augustin leur sera interdit à l'avenir, il ne reste que le Yacht Club où ils pourront s'amarrer dans le Québec métropolitain.

Le site du Québec Yacht Club, au pied de la falaise dominée par la résidence du Lieutenant-Gouverneur, est idéal pour recevoir les touristes nautiques. Leur première impression en mettant pied à terre, parcourant la Côte Gil-mour et le Parc des Champs de Batailles pour pénétrer en ville, en sera une de ravissement inoubliable. Quel contraste avec le trajet effectué de la gare du Palais ou des quais du bassin Louise!



John HANNA



Terry GRAY



Bill SUTHERLAND



Don BLACKBURN

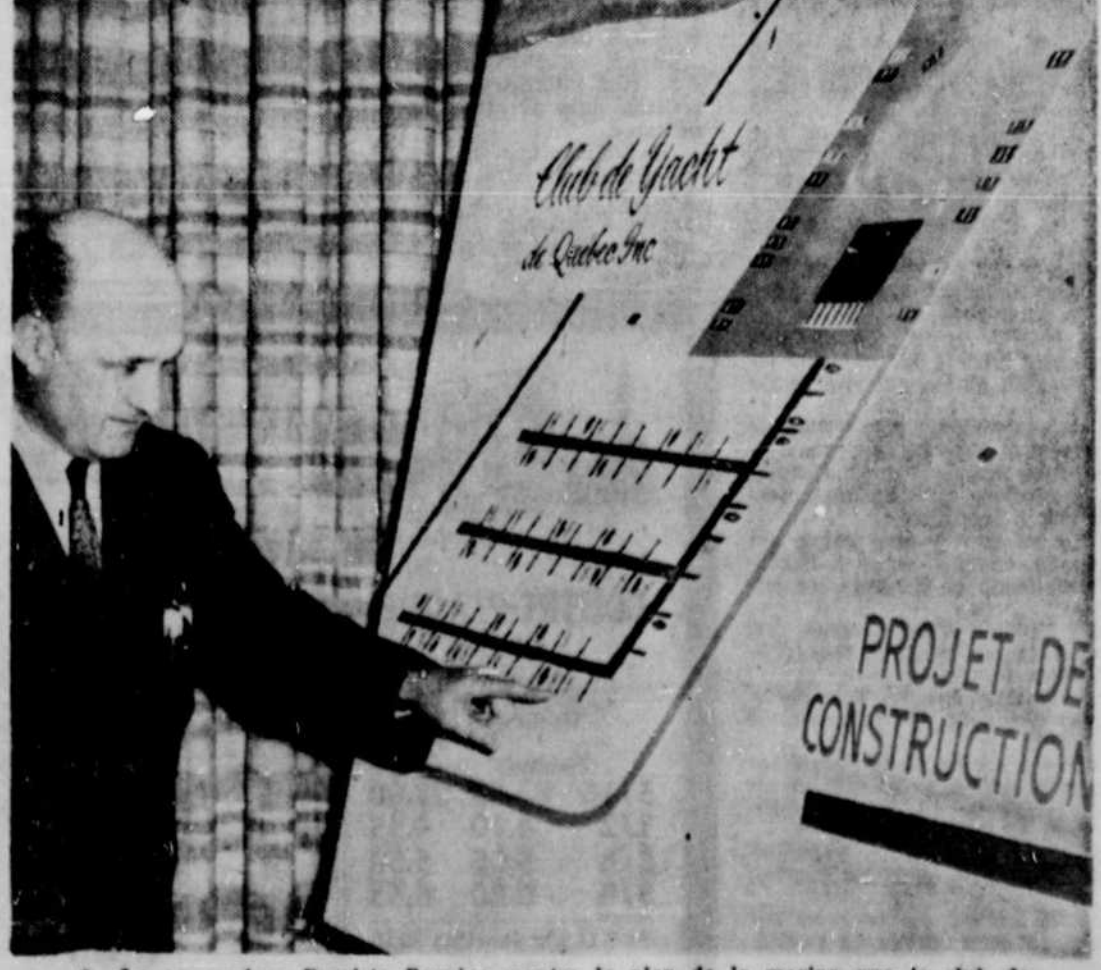


Wayne HICKS

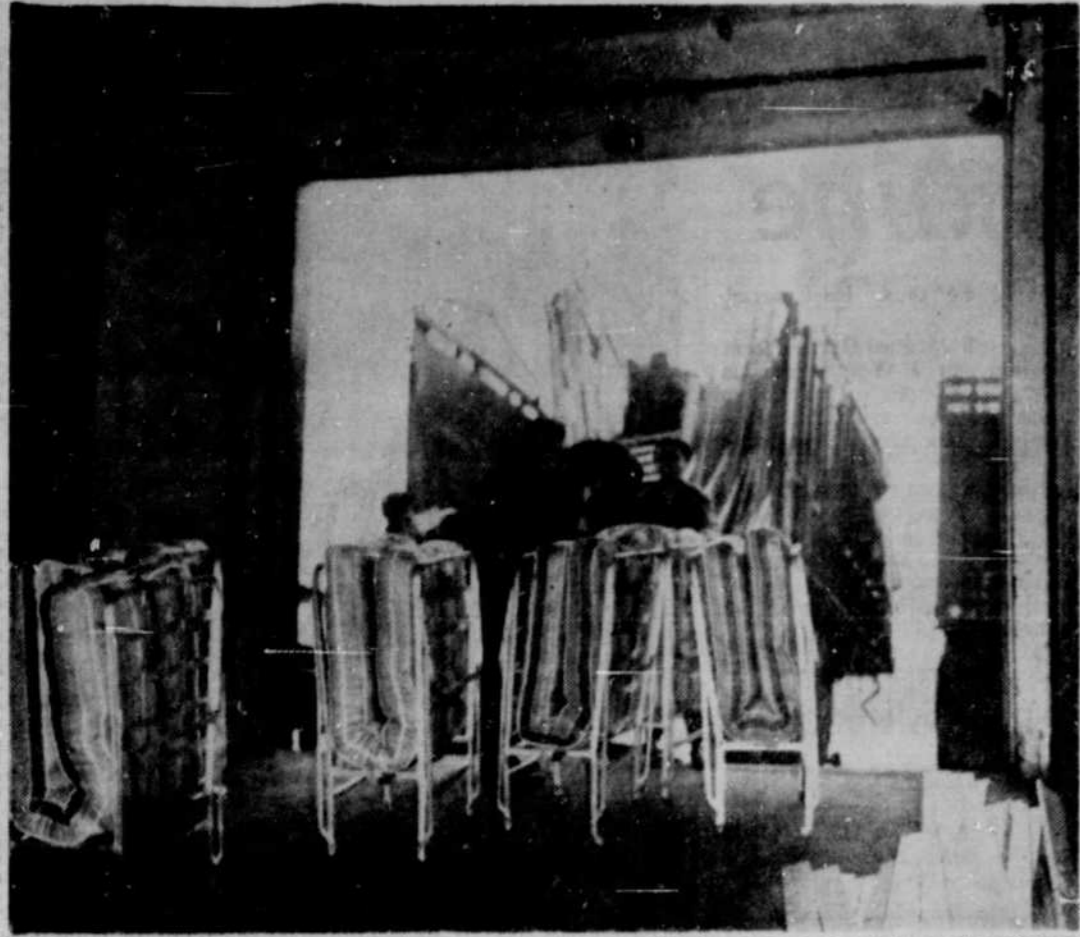
MADAME,
c'est une RENAULT automobile qu'il vous faut. Elle est si... économique et confortable!
Très larges facilités de paiement
CARETTE AUTOMOBILES
LIMITÉE
3060, boul. Charest O. — 681-7371

Connues, efficaces...
PILULE MORO
Tonique pour les hommes
"toujours fatigués"

CLUB DE GOLF METROPOLITAIN INC.
(Golf public)
Présentement ouvert au public
Abonnements de Saison:
Hommes \$65. Couple marié \$100.
Jeunes de 18 ans et moins \$30.
Dates intéressantes disponibles pour tournois (de compagnie ou autres). M. Camille Henry, directeur, rencontrera personnellement les promoteurs.
N.B. Location de salles pour banquets, réceptions, mariages, etc. PRIX SPECIAUX.
Pour informations supplémentaires veuillez vous adresser au
CLUB DE GOLF METROPOLITAIN
12, de la Promenade, Anc.-Lorette
Tél.: 872-9292 — 681-1375
ou comptoir d'informations de Place Laurier.
Tél.: 653-9318 — 653-9301
Postier Carter Postal, 136 Antienne Lorette, Qué.



Le commodore Evariste Bernier montre le plan de la marina que le club de Yachts de Québec espère bientôt offrir aux touristes nautiques. (Photo: "L'Action", par Marcel Laforce)



Pendant que l'on procédait au déchargement des lits pliants sur lesquels dormiront quelques heures les concurrents des prochains Six-Jours de Québec. (Photo du haut), les jeunes cyclistes québécois Jean Garon et Jean-Guy Drapeau s'entretenaient avec le promoteur René Cyr et le coureur montréalais Guy Morin dans un bureau du Collège. La participation de Jean-Guy Drapeau à l'épreuve qui débutera au Collège dans la soirée du 15 mai est pratiquement assurée. Jean Garon hésite encore et il est de plus en plus douteux qu'on le voit ; son entrée dans la ronde de 144 heures est même très douteuse.

(Photos: "L'Action", par Marcel Laforce).

Offre révélatrice de Stafford Smythe

VANCOUVER (P.C.) — Le Journal The Sun déclare que Stafford Smythe, président des Maple Leafs de Toronto, a fait une offre pour la construction d'un Collège à Vancouver, à condition que la cité lui en laisse la propriété.

Le chroniqueur Jim Kearney, présent à l'assemblée annuelle de la ligue de hockey de l'Ouest à Seattle, a précisé que le bâtiment coûterait \$8,000,000.

Smythe représente les intérêts de Denver, propriété des Leafs, à l'assemblée du circuit.

Ouverture du club de tennis des emp. civils
Les membres du Club de Tennis des Employés Civils pourront s'adonner à leur sport favori dès la présente fin de semaine, annonce la direction de ce populaire club québécois.

On complète actuellement la réfection des cinq courts qui seront tous à l'épreuve de l'eau, grâce à une nouvelle substance vendue, faite de pierre américaine broyée que l'on a expérimentée l'an dernier sur le court du Centre avec tant de succès.

La direction annonce aussi qu'elle est en pleine période d'inscription et les intéressés peuvent s'adresser au chalet à M. Marcel Sirois.

Rallies-écoles

Dans le but de promouvoir le sport du rallye dans la région de Québec, le Volvo Auto Club a organisé trois "rallies-écoles", dont le premier aura lieu dimanche prochain. Ces trois épreuves seront précédées d'un cours d'une heure pendant lequel on expliquera les bases du rallye de la journée. Par ailleurs, on allouera une période de relâche de deux minutes à chaque point de vérification pour permettre aux concurrents de se renseigner auprès des officiels. Enfin, chaque épreuve sera suivie d'un autre cours d'une heure qui permettra aux participants de questionner les organisateurs sur les embûches du rallye qu'ils viendront de terminer.

Le premier de ces rallies aura lieu dimanche, le 10 mai, très simples. Il se déroulera et comportera des instructions sur une distance de 60 milles. Les instructions seront données de 11 h 30 A.M. à 12 30 P.M. au garage Turmel Automobiles, tandis que le signal du premier départ a été fixé à 1 h. P.M.

Le second rallye aura lieu troisième et dernier, samedi, le dimanche le 17 mai, et le 23 mai. Notons que ces trois épreuves ne sont pas réservées exclusivement aux débutants. En effet, les organisateurs ont prévu deux classes, novices et vétérans.

Un tel projet laisserait supposer que Vancouver obtiendrait éventuellement un statut professionnel dans la ligue Nationale de hockey, comme le cite Kearney selon Smythe.

Ce dernier a déclaré que l'expansion de la LNH était inévitable.

"Il ne s'agira pas d'ajouter d'autres équipes au circuit actuel de six équipes. Selon moi, l'expansion se réalisera sous la forme d'une autre section de six équipes. Vancouver ferait partie de cette nouvelle section".

Smythe a précisé que le plus gros handicap à l'établissement d'une section Ouest dans la LNH est le fait que les équipes impliquées ne sont pas propriétaires de leur patinoire.

Les Canucks de Vancouver, détenteurs de la dernière place

Smythe a déclaré également: "La LNH n'est pas intéressée dans une proposition disant: "accordez-nous une franchise dans la LNH et nous construirons une patinoire adéquate...". Au commencement de l'expansion, les villes qui présenteront les locaux adéquats seront celles qui hériteront des équipes".

Les signatures continuent d'affluer pour les trois clubs qui représenteront Québec l'été prochain.

Dans la ligue Nationale junior, dont l'ouverture officielle se fera dimanche à St-Jérôme, le Parc Marchand annonce qu'il a retenu les services du lanceur André Carrier et de l'arrêt-court Simon Nolet.

Carrier est, à vrai dire, un joueur complet qui peut évoluer à toutes les positions et qui possède un coup de bâton opportun. Il a obtenu une fiche de 1-2 dans la ligue du Saguenay, 5-2 dans la Provinciale et 5-0 dans la Massicotte pour les champions, le Beaufort. C'est un autre produit du baseball mineur du club Optimiste. Il a une partie sans point ni coup sûr à sa fiche.

Simon Nolet avait commencé

sa saison dans la ligue Senior du Saguenay avec une soirée de 4 en 4, mais c'est surtout du côté défensif qu'il attire l'attention. C'est un arrêt-court découvert par la ligue Junior qui a retenu l'attention de l'éclairer Tom Giordano.

Les Indiens de Québec pour leur part ont fait connaître le nom de leurs deux receveurs.

Jean-Guy Moreau, qui en sera à sa 2e saison comme régulier est un atout, dont le physique trappu et costaud fait penser à Roy Campanella. Il est âgé de 22 ans et maintenant qu'il connaît tous ses lanceurs, il pourra se concentrer davantage sur son propre coup de bâton. Il ne frappa pour deux 250 l'an dernier, mais avec une année d'expérience de plus, il devrait retrouver la facilité de son temps junior.

Raymond Huot est un ancien de la ligue Massicotte qui a fait partie de l'innombrable armée de receveurs du Parc Marchand l'an dernier. Il a 23 ans, mesure 5' 6 1/2" et pèse 130 livres.

Les Athlétiques de Jean-Guy Hébert ont signé un vétéran et une recrue. André Racette, un ancien des Indiens et des Athlétiques, est un excellent voltigeur qui brille à la défensive. Il a prouvé dans le passé qu'il pouvait définitivement mieux au bâton que sa moyenne de 215 de l'an dernier.

Pierre Fleury est une recrue qui impressionne par sa taille de 6'1" et ses 200 livres, mais il a montré néanmoins beaucoup de vitesse et d'agilité. C'est un voltigeur qui lance de la droite et frappe de la gauche. Il évoluait dans la ligue Rurale.

Les classes

Poids lourds — Champion: Cassius Clay, Louisville, N.-Y. 1. Sonny Liston, Denver; 2. Doug Jones, New York; 3. Zora Folley, Chandler, Ariz; 4. Eddie Machen, Los Angeles; 5. Ernest Terrell, Philadelphie.

Mi-lourds — Champion: Willie Pastrano, Miami; 1. Harold Johnson, Philadelphie; 2. Eddie Cotton, Seattle; 3. Gregorio Peralta, Argentine; 4. Bobo Olson, Honolulu; 5. Mauro Mina, Pérou.

Moyens — Champion: Joey Giardello, Cherry Hill, N.-J. 1. Dick Tiger, Nigeria; 2. Joey Archer, New York; 3. Rubin Carter, Passaic, N.-J.; 4. Laszlo Papp, Hongrie; 5. Sandro Mazzinghi, Italie.

Mi-moyens — Champion: Emilio Plume, New York; 1. Luis Rodriguez, Miami; 2. Brian Curvis, Galles; 3. Joe Stable, New York; 4. Rip Ran-

dal, Houston; 5. Federico Thompson, Argentine.

Mi-moyens junior — Champion: Carlos Ortiz, New York; 1. Kenny Lane, Muskegon, Mich.; 2. Carlos Hernandez, Venezuela; 3. Bunny Grant, Kingston, Jamaïque; 4. Paul Armstrong, Los Angeles; 5. Dave Charnley, C.-B.

Poids légers junior — Champion Gabriel Elorde, Manille; 1. Johnny Bizzarro, Erie, P.A.; 2. Jose Luis Cruz, Mexico; 3. Vicente Derado, Argentine; 4. Love Allottey, Ghana; 5. Auburn Copeland, Flint, Mich.

Poids plume — Champion: Sugar Ramos, Mexico; 1. Ismael Laguna, Panama; 2. Don Johnson, Los Angeles; 3. Howard Robertson, Ghana; 4. Floyd King, Nigeria.

Poids légers — Champion: Carlos Ortiz, New York; 1. Kenny Lane, Muskegon, Mich.; 2. Carlos Hernandez, Venezuela; 3. Bunny Grant, Kingston, Jamaïque; 4. Paul Armstrong, Los Angeles; 5. Dave Charnley, C.-B.

Poids légers — Champion: Gabriel Elorde, Manille; 1. Johnny Bizzarro, Erie, P.A.; 2. Jose Luis Cruz, Mexico; 3. Vicente Derado, Argentine; 4. Love Allottey, Ghana; 5. Auburn Copeland, Flint, Mich.

Poids plume — Champion: Sugar Ramos, Mexico; 1. Ismael Laguna, Panama; 2. Don Johnson, Los Angeles; 3. Howard Robertson, Ghana; 4. Floyd King, Nigeria.

Poids légers — Champion: Carlos Ortiz, New York; 1. Kenny Lane, Muskegon, Mich.; 2. Carlos Hernandez, Venezuela; 3. Bunny Grant, Kingston, Jamaïque; 4. Paul Armstrong, Los Angeles; 5. Dave Charnley, C.-B.

Poids légers — Champion: Gabriel Elorde, Manille; 1. Johnny Bizzarro, Erie, P.A.; 2. Jose Luis Cruz, Mexico; 3. Vicente Derado, Argentine; 4. Love Allottey, Ghana; 5. Auburn Copeland, Flint, Mich.

DEMISSION SUBITE DE KENNY REARDON

MONTREAL (P.C.) — Ken Reardon, qui fut jadis une défense-étoile avec les Canadiens de Montréal dans la ligue Nationale de hockey, a abandonné son poste dans le bureau de direction de l'équipe hier pour des "raisons personnelles et d'affaires". Reardon, âgé de 43 ans, désire un poste qui lui permettra de passer plus de temps avec ses enfants lors de leurs années de formation. Il était dans l'organisation des Canadiens depuis 25 ans, dont les dernières huit années en qualité de vice-président et assistant-gérant général de l'équipe et de la Canadian Arena Company.

Le sénateur Hartland Molson, propriétaire des Canadiens, a accepté la résignation de Reardon avec beaucoup de regret.

Reardon a précisé que sa décision, qui a surpris le monde du hockey, avait été "difficile à prendre".

Il a refusé de dévoiler ses plans futurs. Il aurait "plusieurs offres" de maisons d'affaires et veut prendre le temps de les analyser.

"Je suis sérieux quant au désir de passer plus de temps en compagnie de ma femme et de mes enfants", a-t-il dit. "J'ai découvert que le hockey m'avait privé beaucoup d'eux. Tout autre poste avec une autre organisation dans le hockey me placerait dans la même situation délicate, si bien que je ne suis pas intéressé dans une position semblable."

"Pour le moment, je dois dire que j'en ai fini totalement avec le hockey."

Sa carrière
Reardon, un rude et spectaculaire joueur de défense avec les Canadiens sous la direction du pilote Dick Irvin dans les années 1940, a pris sa retraite en 1950, 10 ans seulement après avoir fait le saut dans la LNH directement du hockey junior à Edmonton.

Contrairement à la plupart des joueurs, il était encore une étoile quand il abandonna le hockey, car il venait d'être nommé sur la première équipe d'étoiles en 1950. Il avait également été choisi sur la première équipe en 1947 et sur la deuxième en 1946, 1948 et 1949. Il a ensuite accédé directement au bureau de direction de l'équipe et il fut subseqüemment ambassadeur de bonne entente et gérant d'équipes-filiales à Cincinnati, Ohio, et à Shawinigan, Qué., ainsi que directeur des filiales. Les équipes de Cincinnati et Shawinigan remportèrent le championnat de leur circuit sous sa direction.

Originaire de Winnipeg, il a épousé Suzanne Raymond, fille de feu le sénateur Donat Raymond, ex-propriétaire des Canadiens.

Le couple a quatre enfants, une fille et trois garçons de 12 ans à six mois.

Reardon a passé trois ans outre-mer avec l'armée pendant le second conflit mondial et, partant, n'a fait partie que d'une équipe de la coupe Stanley, également championne du circuit, en 1946.

Il a révélé que ses années les plus glorieuses avec les Canadiens, en tant que joueur et directeur, furent celles de 1956-60, alors que l'équipe a remporté cinq coupes Stanley consécutives, ainsi que la dernière saison, où l'équipe a surpris tout le monde en finissant en tête du circuit.

En tant que joueur, Reardon jouait aux côtés d'Emile Bouchard et formait avec lui un des duos défensifs les plus rudes dans l'histoire du hockey.

En collaboration avec la maison Molson du Québec, l'Association des arbitres offre l'opportunité aux jeunes gens de Québec et la banlieue de se perfectionner sur la réglementation du baseball. A cet effet une école d'arbitres de baseball a été mise sur pied afin de trouver des candidats en vue de la prochaine saison qui s'ouvrira dans une quinzaine de jours.

Ce cours d'une durée de trois jours par semaine répartie en deux sessions, soit lundi le 11, mardi le 12 et mercredi le 13 cours théorique tenu au gymnase de l'Externat St-Jean-Eudes de 7.30 p.m. à 10.00 p.m.

Les cours pratiques auront lieu la semaine suivante, soit lundi le 18, mardi le 19 et mercredi le 20, sur les différents losanges de la cité et banlieue.

La direction du cours a été confiée à André Godbout, arbitre bien connu en province.

André Godbout est un diplômé de l'école des arbitres de Daytona Beach, en Floride. Cette école est sous la direction de Bill McGowan, personnalité très respectée outre-mer par les hautes autorités en matière de règlements du sport national américain.

M. Godbout s'amène à Québec avec un bagage de 17 années d'expérience dans la défunte ligue provinciale de calibre classe "D", la ligue Internationale, ligue Royale Junior de Montréal et la présente ligue Provinciale.

Depuis douze ans il est mem-

bre de l'Association des arbitres de Montréal, au cours des 15 dernières années, il a eu l'opportunité d'aller se perfectionner outre-frontière durant les mois d'hiver.

Au dernier camp d'entraînement des clubs majeurs dans le Sud des Etats-Unis, M. Godbout officia dans une rencontre entre les Yankees de New York et les Tigers de Detroit.

A noter que les cours débuteront le 11 mai, à 7.30 hres p.m., et que les candidats se doivent d'apporter leur tenue athlétique. Après examens devant les autorités et la matrice, les candidats ayant le minimum de points requis se verront décerner un certificat leur donnant droit d'officier dans une joute de baseball dans tous les coins de la province.

L'ouverture officielle du Club de Golf Lorette Inc. se fera aujourd'hui, et tout indique que le Club de la région de Château d'Eau se prépare pour une des meilleures saisons de son histoire, puisque le parcours coté prendra 18 trous avant la fin du mois de juin.

Les membres sont invités à prendre une part active à cette journée d'ouverture en participant au Tournoi dit "Président vs Vice-Président", lequel débutera à 11 heures.

Le président du Club, M. Robert Pouliot, annonce que le tournoi sera suivi d'une réception, d'un buffet et d'une soirée récréative.

Depuis la fermeture officielle l'an dernier, d'importants travaux d'amélioration ont été effectués tant sur le terrain que dans le chalet, et les dames seront sans doute agréablement surprises des grandes améliorations de décoration dans la section du chalet réservée à ces dernières.

Eddie Perkins est élu le boxeur du mois d'avril

New-York (P.A.) — Eddie Perkins de Chicago a été nommé "boxeur du mois" par le magazine Ring hier pour la performance qu'il a affichée le mois dernier lorsqu'il a conservé son championnat mi-moyen contre l'aspirant Bunny Grant de Kingston, Jamaïque.

Dans les classements du magazine, publiés en même temps, Eddie Machen, de Los Angeles, qui doit affronter l'ancien champion Floyd Patterson, classé au septième rang, en juillet en Suède, est passé au quatrième dans la classe des poids lourds. Ernest Terrell de Philadelphie est descendu en cinquième place. Ce sont les seuls changements survenus dans la classe qui domine le championnat mondial Cassius Clay.

Le Torontois George Chuvalo est au 10e rang.

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSEE

125 autres AUTOS

FAITES UN ACHAT DE CONFIANCE

Plus gros vendeur d'automobiles à Québec

COMPTANT et CONDITIONS TRES FACILES

Plusieurs PETITES AUTOS IMPORTEES

Montcalm Automobiles

901, 1ère AVENUE
TEL.: 529-2131

22 STATION WAGONS PRIX TRES BAS

VENTE DE CONFIANCE

Les années l'ont prouvé!

MEIQR 1963 - V8 \$2,150

CADILLAC 1960 Coupé de ville, tout équipé, Al \$2,375

CADILLAC 1958 coupé de ville, tout équipé \$990

COMET 512 1963 Convertible, tout équipé, garantie de Ford \$2,690

GALAXIE 500 1963 Moteur 300 chevaux, 1900 milles \$2,495

KARMANN GHIA '61 H.T., 2 portes, neuve \$1,075

CHEVY II 1964 6 cyl., aut. R., 1800 milles \$2,395

PONTIAC 1963 4 portes, 2 cyl., neuve \$2,375

OLDSMOBILE 1962 Super 88 H.T., 2 p. tout équipé, bon milage \$2,525

BUICK 1959 Invicto, H.T., 4 portes équipé spécial \$875

MERCURY 1961 Monterey, 4 portes, équipé \$1,695

MERCURY '63 Convertible, tout équipé, tout le voir \$3,190

RAMBLER 1962 Ambassadeur, aut. 4 portes \$1,475

RAMBLER 1962 2 portes, tout équipé, Al \$1,290

STUDEBAKER 1962 Lark, Al \$1,385

STUDEBAKER 1962 Lark, 6 aut. R. excellentes conditions \$1,385

VAUXHALL 1960 Super, tout équipé, neuve \$775

17 vendeurs d'expérience à votre service.

NO 2123A MERCURY M700 1960 Bascule et plate-forme \$2,190

NO 3586A VOLKSWAGEN PANEL 1962 \$550

NO 2987A MERCURY PICK UP 1958 Boîte 8 pieds \$495

ASSURANCE ACCIDENT MALADIE SUR PAIEMENTS

60 CAMIONS USAGES 1/2 A 5 TONNES à prix d'oubains

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSEE



Andy RACETTE
voltageur
Athlétiques



Simon NOLET
arrêt-court
Parc Marchand



Jean-Guy MOREAU
receveur
Indiens

Jack Nicklaus et le GOLF

Le contrôle du coude droit

Selon ma théorie personnelle, un "swing" où l'accent est mis sur les bras, plutôt que sur les poignets, se contrôle mieux.

En diminuant l'action des poignets, j'obtiens un arc plus long en permettant à mon coude droit de pointer légèrement vers le haut en direction opposée à mon corps au moment du "Back-swing".



Un coup excessif du poignet (comme cela se produit lorsque le coude est très près du corps) est empêché, et je suis capable de faire glisser la tête du bâton en souplesse comme si mon bras était rigide.

NOTE: Le coude est toujours en principe près du corps, jamais hors de contrôle ou nonchalant.

Sport amateur à QUÉBEC

Par Jean-Claude Laprise

TIR A L'ARC EN BONNE SANTE

Le tir à l'arc n'offrait que très peu de tournois il y a quelques années, mais aujourd'hui la fondation de clubs, groupée en Fédération autorise ceux qui ont à cœur ce sport de préparer différents événements pour plaire à tous les archers, mêmes les clubs difficiles. Pour savoir la situation, nous nous sommes tournés vers Notre-Dame des Laurentides pour discuter avec M. Fernand Nadeau, président du club Sherwood et président aussi de la Fédération du tir à l'arc, section de Québec.

Bien que ce club est sur le point d'atteindre seulement sa 31ème année de fondation, il est devenu le rendez-vous des archers de Québec. Depuis ce temps, beaucoup de progrès a été fait. Les archers apprendront avec satisfaction que le Sherwood est en construction d'une salle pour ainsi dire à la disposition de tous, 12 mois par année. L'endroit sera grand de 50 pieds par 90 pieds pouvant accommoder 25 archers de front. Une mezzanine sera aménagée pour les spectateurs. Avec son terrain d'une grandeur de 360 pieds par 525 pieds, ce club est certainement celui qui attire le plus d'archers. Le chiffre de 150 membres indique facilement que le Sherwood marche comme sur les roulettes.

M. Nadeau fera de l'espace ses jours-ci pour offrir à ses membres 14 cibles de tir. Pour la première fois, un grand tournoi provincial tiendra l'affiche au Sherwood dimanche le 24 mai à partir de 2 h. 30. Les amateurs auront la chance de voir à l'oeuvre notre champion provincial, Jacques Laflamme, défendre sa couronne. Cet athlète est un porte-couleur du club Sherwood. Mlle Suzanne Mercier, des Flèches de la Colline, sera à surveiller du côté des dames. Demain, il y a rencontre des archers contre les golfeurs du club de Stoneham.

JUILLET, MOIS DES REGATES

La Fédération Nautique de Québec se prépare activement pour ses 111èmes régates annuelles qui doivent avoir lieu les trois dernières fins de semaine de juillet prochain.

Le commodore Jacques Frenette nous avise que quelques points importants sauront stimuler les avironneurs. Disons d'abord que des médailles d'or et de bronze seront données aux deux premiers de chaque épreuve, garçons et filles, dans chacune des trois régates. Une autre médaille d'or sera attribuée à celui ou à celle qui se méritera le titre de la meilleure performance fournie dans l'ensemble des courses.

Pour se mériter un poste au sein de l'équipe de Québec qui se rendra aux championnats canadiens le premier août prochain, à Ottawa, les compétiteurs se verront obliger de gagner deux épreuves sur l'ensemble des régates. La Fédération en a décidé ainsi afin de diminuer les dépenses de l'équipe. Toutefois, nous croyons que cette idée est sage car les athlètes redoubleront d'ardeur dans leur entraînement et par le fait même, la compétition sera meilleure. Les régates de 1963 ont fourni des moments élevant tant pour les participants que ses supporters. Le Lac-St-Joseph détrôna le Lac-Beauport par la faible marge de 8 points seulement. L'entraîneur, le Dr Jacques Turcot, ne tardera pas à faire pratiquer ses jeunes élèves car il a bien l'intention de donner un autre championnat aux résidents d'été de ce lac.

Un changement a été apporté quand deux des trois régates se dérouleront le samedi au lieu du dimanche comme ce faisait autrefois. Elles seront réparties comme suit, dimanche le 12 juillet, au lac Sergent, samedi le 13 juillet, au club St-Louis du lac St-Joseph et samedi le 25 juillet, au lac Beauport.

LE GOLF ET LA COMPETITION

Pas moins de onze tournois de golf seront présentés cet été à Québec et dans la région. Les amateurs de compétitions ne chômeront pas dans les prochains mois à venir. M. Lionel Fleury, directeur pour Québec, dans l'Association Provinciale de Golf, a bien voulu nous transmettre le calendrier officiel. Le rideau s'ouvrira le 13 juin par le field day, du club de St-Georges de Beauce. Le tout se terminera le 11 septembre avec le field day du Lorette. Le tournoi Duc de Kent qui est le plus important du groupe, réunira les meilleurs golfeurs de la province et de la région d'Ottawa, les 4 et 5 juillet, au Royal Québec. L'an passé, 220 joueurs avaient pris le départ pour cette compétition. Cette classique en sera à sa 30ème année. Dans ces onze tournois, l'année dernière, 1757 joueurs y prirent part.

Jun	Field Day, St-Georges de Beauce
13	Field Day, d'Orléans
20	Field Day, Atpin
27	
Juillet	
4 et 5	Duc de Kent, Royal-Québec
18	Field Day Donnacona
31	Junior, ville et district, Royal-Québec
Août	
7	Field Day, Cap-Rouge
14	Field Day, Royal-Québec
21	Field Day, Lévis
Septembre	
4	Field Day, Lac-Beauport
11	Field Day, Lorette

A LA PRESIDENCE... ROBERT TANGUAY

Même si la dernière saison de ski est chose du passé, pour les responsables de l'Union Commerciale, ce n'était pas encore terminé puisqu'ils ont pris rendez-vous lundi soir dernier pour discuter de la dernière campagne et envisager les projets pour l'hiver 1964-65. L'exécutif fut choisi et une vingtaine d'âmes bénévoles ont hérité des postes pour aider la cause du ski. Un jeune homme qui ne manque pas de projets, Robert Tanguay, assumera la présidence. En plus de cette nomination, il agira comme moniteur également. Le président honoraire sera Paul-Emile Gauvin. Grégoire Gosselin et André Demers occuperont respectivement les postes de 1er et 2e vice-présidents. Mlle Louise Boutet sera secrétaire. La publicité a été confiée à Robert Hallé. Le capitaine des compétitions sera de nouveau Marc Morency. Irving Cochrane s'occupera du contrôle des cartes de membres, tandis que Mlle Claudette Paquet sera son bras droit. L'Union Commerciale comptait dans ses rangs 305 membres seniors et 100 juniors. Ce soir, ce sera la clôture des activités avec une soirée à 9 res, dans les salons de l'U.C.

Un seul programme de courses en fin de semaine

CE SOIR 8 H.

Piste de QUÉBEC

- SAMEDI**
- Course No 1 - 9 h. p.m.
AMBLE - \$300.
 1-Frisco Tass (A. Blouin)
 2-Salan (J. Cyrène)
 3-Wassa (J.-M. Marceau)
 4-Sonny Pointer (J. Turenne)
 5-Tackle Me (D. Beauchemin)
 6-Morgan Lee (Y. Pelchat)
 7-Red Chief (G. Robitaille)
 8-Mr. Son's Able (J.-L. Giguère)
- Course No 2 - 8 h. 20 p.m.
TROT - \$300.
 1-Hava Regent (B. Bélanger)
 2-Leo Duf (F. Turenne)
 3-Bob Law (W. Hébert)
 4-Queen Dot (P. Grenier)
 5-Crystal Choice (J.-G. Breton)
 6-Bravaway (M. Falardeau)
 7-Al Third (A. Paq)
 8-Spencer Rauld (A. St-Onge)
- Elle: Court Roy (R. Moreau)
- Course No 3 - 8 h. 40 p.m.
AMBLE - \$300.
 1-Evergreen Star (Y. Pelchat)
 2-Jeff Protector (D. Beauchemin)
 3-Miss Mironac (D. White)
 4-Fred Scott Jr (O. Dupré)
 5-Kivi (G. Beauchemin)
 6-Retour Dividend (J. Dagenais)
 7-Addie Majesty (L. Courtois)
 8-Borderview Rose (L. St-Jacques)
- Course No 4 - 9 h. p.m.
AMBLE - \$350.
 1-Leo M. Wann (C. Wannamaker)
 2-Jim Doyle (P. Neau)
 3-Mr. Dean Jr (G. Baril)
 4-Miller Brook Dean (M. Courtois)
 5-Peter A. L. Express (J. Laliberté)
 6-Dale Lind (D. White)
 7-Karen Lee (H. Paq)
 8-El Toro (H. Brousseau)
- Course No 5 - 9 h. 25 p.m.
TROT - \$500.
 1-Fryse Rosecroft (P.-E. Alain)
 2-Foundation (J. Giguère)
 3-Air Castle (J.-G. Breton)
- 4-Taylor's Song (R. Bruyère)
 5-Thistle Hill Don (B. Ferron)
- Course No 6 - 9 h. 45 p.m.
AMBLE - \$400.
 1-Royal's Pride (Y. Gauthier)
 2-Aero Jet (P. Grenier)
 3-Raffles (J. Lemieux)
 4-Linda Ann Hal (G. Filion)
 5-Emil Jay (V. Larose)
 6-Jolie Betty (F. Turenne)
 7-Baby Hal (B. Demers)
- Course No 7 - 10 h. p.m.
TROT - \$350.
 1-Duke L. Volo (J.-G. Tremblay)
 2-Dicky Max Worthy (V. Larose)
 3-Rickie Volo (J. Giguère)
 4-Bel River (R. Bruyère)
 5-Success Dick (P. Grenier)
 6-Nibble's Prince (B. Bélanger)
 7-Native Pick (B. Séguin)
 8-Albany Hanover (J. Cyrène)
- Course No 8 - 10 h. 20 p.m.
AMBLE - \$1500.
 1-Chris Eden (V. Larose)
 2-Thunder Hanover (J.-L. Demers)
 3-Allen Creed (H. Brousseau)
 4-Bolo Hal (G. Filion)
 5-J. J. Wann (C. Wannamaker)
- Course No 9 - 10 h. 30 p.m.
AMBLE - \$450.
 1-Victor Pick (J. Lemieux)
 2-Ensign El (J.-L. Demers)
 3-Chauncy Hanover (J. Landry)
 4-Rock Chief (G. Baril)
 5-Success Mc (J. Cyrène)
 6-Jet Byrd (Y. Gauthier)
 7-Oro G. Kett (C. Wannamaker)
- Course No 10 - 11 h. 15 p.m.
AMBLE - \$1000.
 1-Diplomat Nolan (J. Giguère)
 2-Miss Barbara Direct (M. Aubin)
 3-Sir P. Best (J.-L. Demers)
 4-Pinnacle Chuck (V. Larose)
 5-Sargis Pick (G. Filion)
 6-Sir Cyr (R. Bruyère)
 7-Princes Express (J. Lemieux)
 8-Versatile (F. Turenne)

A cause de circonstances incontrôlables, soit le manque de chevaux en excellente condition le Club de Courses Jacques Cartier Inc. a décidé, et cela afin de présenter des attractions de première valeur, de mettre une seule carte à l'affiche pour la fin de semaine, et ce programme sera présenté ce soir à 8 heures. A cette occasion l'on présentera pour la première fois cette année un Invitation Amble. Dans cette épreuve Bolo Hal, rapide cheval de 4 ans sera en quête d'une quatrième victoire. Cette course marquera également les débuts Québécois du cheval de l'année 1963, le fameux J.J. Wann, propriété de Réjean Boly et qui sera conduit par le vétérinaire Campbell Wannamaker.

Les amateurs qui ont assisté au trois premiers programmes de la saison ont pu constater que les officiels en charge ont bien l'intention de faire respecter les règlements et d'obtenir le maximum de rendement de tous les participants.

Le club Jacques Cartier tient de nouveau à répéter que le confort est complet à l'estrade de la piste du Parc de l'Exposition, ce qui assure toujours des assistances nombreuses.

Les amateurs voudront bien prendre note qu'il n'y aura pas de courses demain dimanche et que le seul programme à l'affiche pour la fin de semaine sera présenté ce soir à 8 heures.

Trois-Rivières aura ses courses demain

Si la piste de Québec sera fermée dimanche, les amateurs de trot et amble n'auront pas trop loin à parcourir pour voir à l'oeuvre les trotteurs et ambleurs.



• Northern Dancer, le vainqueur du derby du Kentucky, satisfait son appétit dans l'herbe environnant le club-house de Pimlico où il est arrivé en vue du Preakness. (Téléphoto: U.P.I.)

Le Canada possèdera peut-être de valeureux athlètes dans neuf ans

OTTAWA (P.C.)—Un ancien instructeur britannique a déclaré que le Canada serait capable, d'ici neuf ans, d'assembler une équipe nationale de piste et pelouse assez puissante pour triompher de l'Angleterre.

Geoffrey Dyson, directeur actuel du programme sportif de la Légion royale canadienne, a déclaré, lors d'une conférence de presse, que notre pays caressait ses talents athlétiques en ne participant pas aux tournois internationaux par équipes. Après plus d'un an de voyages à travers le pays, tout en tenant des cliniques pour les instructeurs, parlant lors de banquets athlétiques et tentant d'augmenter l'intérêt dans le sport de piste et pelouse, Dyson s'est dit convaincu que le Canada possède le matériel d'une bonne équipe internationale.

Il a suggéré quelques matches préparatoires contre la Jamaïque et l'Australie avant d'affronter les Anglais à Londres.

Dyson a précisé que le talent était disponible, mais que, de façon générale, il y avait un manque d'instructeurs de premier plan, de locaux et de compétitions. De plus, le Canada n'affiche pas le désir de devenir une puissance sur piste et pelouse.

Dyson était le premier instructeur national de l'Association athlétique amateur britannique de 1947 à 1962. Pendant cette période, il a présenté d'excellentes équipes internationales et a inauguré un programme de santé physique qui a produit entre 2,000 et 3,000 instructeurs amateurs et professionnels.

En tant que directeur du programme de la Légion, il s'occupe surtout d'augmenter le nombre d'instructeurs compétents et, grâce à eux, élever le niveau général de la santé physique et le calibre des athlètes de piste et pelouse.

Le but suivant sera d'assembler une bonne équipe internationale, même si les dirigeants de la Légion ne songent pas à ce dessein présentement.

Faibleses
Dyson a signalé les faibleses du Canada dans le sport de piste et pelouse dans l'ordre suivant:

1. Il y a des groupes de bons instructeurs au pays, notamment en Ontario, Saskatchewan et Colombie-Britannique, tandis que la situation s'améliore ailleurs. Il déplore cependant le fait qu'il soit possible d'obtenir un diplôme dans les programmes d'entraînement physique sans "un soupçon de connaissance au sujet du sport de piste et pelouse".

2. Les locaux font défaut. "Si vous n'avez pas de perche, vous n'avez pas de sautoir à la perche, c'est aussi simple que cela." Toutefois, la naissance

de pistes à Summerside, I.P.E., à St-Lambert, Qué., et à Fort William, Ont., est un signe encourageant.

3. Il y a un manque manifeste de compétitions dans le sport de piste et pelouse, ce qui empêche les athlètes d'améliorer leur fiabilité.

Dyson a ajouté que la troisième clinique nationale pour les instructeurs de piste et pelouse à Guelph, Ont., du 25 août au 3 septembre, présentera quelques-uns des meilleurs instructeurs internationaux disponibles. On y remarquera également 235 étudiants - instructeurs choisis par la Légion dans toutes les provinces.

Les directeurs de la Légion ont révélé que leur programme sportif coûtera, cette année, environ \$210,000., y compris un subside de \$51,000. en provenance du programme national de la santé physique.

Victoire sans équivoque

Dimanche le 3 mai eurent lieu à la Salle Barbeau et à la Salle Vallières les deux rencontres d'un Home et Home de dix parties pour compléter le fameux Round Robin de cette Ligue et déclarer l'équipe vainqueur de la saison.

Ce Round Robin était au total des quilles tombées et le mot juste à cette occasion est bien AVALANCHE.

L'équipe Cartier Ready Mix Inc., après avoir sacrifié plusieurs centaines d'heures de pratique au cours de l'année, a vu ses efforts récompensés, un travail constant et assidu de tous les jours a permis à cette équipe de terminer le Round Robin, plusieurs milliers de quilles en avant des équipes concurrentes et prou-

ver à toutes les équipes de la Ligue, que dans n'importe quel sport, si l'on veut réussir, on obtient le succès qu'au prix de réels sacrifices et que le temps de se reposer sur ses lauriers est une pure utopie.

Ci-après le résultat total des pins tombées par les trois équipes qui ont participé au Round-Robin.

Cartier Ready Mix Inc.: 19 avril 9,431 en 10 parties, 26 avril 8,624 en 10 parties. Total: 18,055.

Clément Orléans Liée: 19 avril 8,850 en 10 parties, 3 mai 7,802 en 10 parties. Total: 16,652.

Damier Rose: 26 avril 7,914 en 10 parties, 3 mai 7,943 en 10 parties. Total: 15,857.



• C'était l'anniversaire de naissance de Willie Mays le 6 mai et il l'a célébré en visitant l'école St. Anthony et particulièrement une grande fervente de baseball, Soeur Eusebia, 86 ans. Ici Willie présentait des fleurs à la Révérende Mère qui célébrait son 50e anniversaire de vie religieuse la même journée. (Téléphoto: U.P.I.)

Mickey Mantle et Wes Covington se sont distingués, hier soir

CLEVELAND (P.A.)—Mickey Mantle a cogné un circuit de trois points dès la première manche, en conduisant les Yankees de New York à un gain de 10-3 sur les Indiens de Cleveland, hier soir.

Ralph Terry affichait une tenue de deux coups sûrs jusqu'à

Soudure possible de trois sports

VANCOUVER (P.C.)—Herb Capozzi, gérant-général des Lions de la Colombie-Britannique, de la LCF, songe sérieusement à l'établissement d'un club à trois sports.

Selon son plan, l'équipe de football des Lions s'occuperait également de la direction d'équipes professionnelles de baseball et de hockey.

Ainsi, les trois équipes profiteraient de mêmes services aux guichets, des mêmes entraîneurs et du même équipement ainsi que de trois personnels de pilotes.

"Ce serait très économique surtout dans le cas de la vente des billets, dont le bureau serait ouvert à l'année", a précisé Capozzi.



• Les Mets de New York ont acquis l'arrêt court Roy McMillan des Braves de Milwaukee en retour du lanceur Jay Hook, une somme d'argent indéterminée et un joueur de calibre mineur qui sera désigné plus tard.

et Dalrymple. — G.: Bennett 3-2. — P.: Tsitouris 1-2. — Cir.: Phil-Covington 3.



BASEBALL

Ligue Américaine
 Chicago à Los Angeles (nuit)
 Kansas City 5 Minnesota 0 (2e)
 Baltimore 4 Detroit 3 (6e)
 New York 19 Cleveland 2
 Boston 9 Washington 3

Ligue Nationale
 Los Angeles à St. Francisco (nuit)
 St-Louis 1 New York 2 (6e)
 Cincinnati 3 Philadelphia 11
 Milwaukee 3 Pittsburgh 1

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
 Philadelphia à Philadelphia
 Houston à Chicago
 Los Angeles à San Francisco
 Milwaukee à Pittsburgh
 St-Louis à New York

Ligue Américaine
 Baltimore à Detroit
 Boston à Washington
 Chicago à Los Angeles
 Kansas City à Minnesota
 New York à Cleveland

DIMANCHE

Ligue Nationale
 Mêmes jouées que samedi
 (2) à Chicago Pitt. N. Y.

Ligue Américaine
 Mêmes jouées que samedi
 (2) à Dét. Wash. Clev.

Ligue Junior O.-M.
 Courville à Beauport
 St-Joseph à Montorency
 Bienville à Parc Marchand

POSITIONS DU BASEBALL

CLASSEMENTS

Ligue Américaine

G	P	Moy.	Diff.
Cleveland	11	5	606
Chicago	10	5	607 1/2
New York	9	7	563 1/2
Minnesota	10	10	500 1/2
Baltimore	9	9	500 3/4
Detroit	9	9	500 3/4
Los Angeles	9	11	466 1/2
Boston	8	10	444 1/2
Washington	9	14	391 1/2
Kansas City	7	11	389 1/2

(Jouées d'hier sans incluses)

Ligue Nationale

G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	10	5	722 1/2
Philadelphia	12	6	667 1/2
Milwaukee	12	8	600 1/2
St-Louis	12	9	571 1/2
Pittsburgh	11	9	556 1/2
Cincinnati	11	10	524 3/4
Chicago	7	10	410 3/4
Los Angeles	9	13	406 1/2
Houston	9	14	391 1/2
New York	4	20	306 1/2

(Jouées d'hier sans incluses)



• Le conducteur Chuck Hulse a perdu le contrôle de son véhicule qui a quitté la piste au 2e tour d'un sprint de 30 tours au champ de courses de New Bremen, en Ohio. Hulse a subi une dislocation de l'épaule et une blessure au dos. (Téléphoto: U.P.I.)

L'alcoolisme: problème pathologique et social

L'alcoolisme est un problème d'ordre pathologique et social. Si l'État doit dépenser chaque année plus de \$40 millions pour réparer des foyers désorganisés par l'alcool de quel droit peut-il aller chercher dans l'alcool \$50 millions? Il nous faut prendre nos responsabilités, car ce n'est pas en faisant couler l'alcool qu'on va régler le problème.

Telle est, en résumé, la déclaration faite par S. Em le cardinal P.-E. Léger, en fin de semaine, à Montréal. S. Em portait alors la parole comme conférencier-invité lors d'un banquet marquant l'ouverture officielle des célébrations du 25e anniversaire de fondation du Centre Lacordaire Canadien, siège de l'Association Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc du Canada. Cette manifestation avait lieu dans les cadres du Congrès Lacordaire du diocèse de Montréal.

Après avoir félicité tous ceux qui depuis 25 ans ont montré leur fidélité au Mouvement Lacordaire, le Cardinal a rappelé que celui-ci doit avant tout être un Mouvement de laïcs puisqu'il s'intéresse à un problème d'ordre familial et social.

Il a souligné particulièrement les efforts faits par l'Association pour s'adapter davantage aux conditions sociales actuelles. Le but de cette Association, on le sait, est de promouvoir la sobriété au Canada français par le moyen de l'abstinence totale de boissons alcooliques. Elle s'occupe à la fois d'éducation populaire à la sobriété, de la prévention de l'alcoolisme surtout chez la jeunesse et de la réhabilitation des

alcoolistes. Si, dit-il, nous nous laissons entraîner par cette atmosphère actuelle, nous serons demain un peuple alcoolisé. On fait trop souvent appel à certains principes qui veulent que l'alcool soit nécessaire en toutes circonstances. On peut offrir un peu d'alcool, mais si, a-t-il précisé, on s'y enonce systématiquement, c'est pure sottise. Or, tout spécialement la publicité, nous y invite.

Le cardinal Léger a également insisté sur le fait que l'alcoolisme n'est pas un problème exclusivement moral, mais davantage physiologique et psychologique qui provient du fait que certains individus s'avèrent incapables de prendre leurs responsabilités. Beaucoup, en face de leurs problèmes, éprouvent un sentiment d'abandon et recherchent dans l'alcool un stimulant qui malheureusement contribue souvent à créer une fausse personnalité.

C'est précisément le rôle des groupements tels que les cercles Lacordaire de procurer à tous l'aide et l'amitié dont ils ont besoin, même s'ils doivent pour cela pratiquer une vertu d'une manière héroïque.

Plusieurs personnalités assistaient à ces célébrations, notamment le Dr Réginald Grand-Maison, président national de l'Association Lacordaire, le Rév. Père Urbald Villeneuve, o.m.i., aumônier national, M. Henri Gagnon, vice-président national et président diocésain de Montréal, et de nombreux délégués des trente et un diocèses du Canada dans lesquels l'Association Lacordaire compte des membres.



● RESIDENCE DE L'ESPION Russe. — Voici une photo de l'endroit où le journaliste soviétique expulsé vivait avec son épouse et sa fille. Vassili Tarasov, correspondant du journal Izvestia y demeurait dans un modeste quatre-pièces (Téléphoto UPI)

Relevés techniques à Asbestos

L'industrie de l'amiante connaît depuis quelques années une activité économique intense partout à travers le monde. Grâce aux progrès étonnants réalisés au cours de la dernière décennie, la production de certain pays, comme l'URSS, la Chine et l'Afrique du Sud, a monté en flèche pour atteindre des sommets remarquables. Le Canada, pour sa part, conserve toujours le premier rang des pays producteurs, mais les sociétés concernées doivent multiplier leurs efforts pour faire face à la concurrence de plus en plus vive sur le marché international.

Pour mieux connaître la situation actuelle au pays, le ministre des Mines et des Relevés techniques, l'honorable W.M. Benidickson, s'est rendu dernièrement à la mine Jeffrey de la Canadian Johns-Manville Co. Limited, à Asbestos.

M. Patrick T. Asselin, député fédéral de Richmond-Wolfe, avait organisé cette visite officielle avec les représentants de la société et les autorités municipales. M. Jean-Paul Drolet, sous-ministre adjoint, et quelques délégués du ministère des Mines et des Relevés techniques accompagnaient M. Benidickson.

Depuis plus de cent ans, la Johns-Manville a joué un rôle de premier plan dans le développement de l'industrie de l'amiante et les filiales de cette gigantesque entreprise se sont multipliées dans le monde. Au Canada, la Canadian Johns-Manville concentre son activité au Québec et en Ontario. Au Québec, la mine Jeffrey est exploitée depuis 1881 et reflète les progrès considérables réalisés au domaine de la technique de l'exploitation minière. Aussi les visiteurs ont-ils été vivement impressionnés par les nouvelles méthodes d'extraction du minerai employées au fond de l'immense cratère que forme la mine à ciel ouvert dont le diamètre, à la surface, mesure plus d'un demi mille. À proximité se dressent les quatre étages du plus grand atelier de traitement du minerai au monde qui engouffre des centaines de tonnes de minerai à chaque heure du jour. Les visiteurs se sont également arrêtés à l'usine où ils se sont intéressés à la gamme de produits d'amiante fabriqués à Asbestos même.

L'amiante tient une place importante dans l'économie canadienne. Il est de loin le minéral non métallique le plus important chez nous. Quant à la valeur de la production, il se classe au septième rang de tous nos produits miniers. De plus, sept mille personnes dépendent un emploi dans cette industrie au pays et au moins 42 mille autres en dépendent directement.

La recherche est à la base des grands succès de cette industrie. Au début, l'amiante suscitait l'admiration naïve des anciens à cause de sa grande résistance à l'action du feu; mais aujourd'hui il a dépassé

le stade de minéral magique pour devenir une nécessité quotidienne; il entre en effet dans la composition de plus de trois mille produits.

La province de Québec fournit près de 95 p. 100 de toute la production canadienne d'amiante et Asbestos est certainement l'un des centres de l'amiante les plus importants au monde. Le ministre des Mines et des Relevés techniques a semblé particulièrement heureux de constater que ce centre minier progressif compte une école de métiers qui se distingue des autres institutions du genre et fait oeuvre de pionnier. En effet, on y donne depuis septembre 1963 un cours technique d'exploitation minière d'une durée de quatre ans. Là, les efforts des pédagogues sont soutenus par l'industrie afin de combler une lacune en permettant aux jeunes qui ne peuvent fréquenter l'université de se tailler une carrière en ce domaine. L'industrie minière devait auparavant confier à des ingénieurs le travail des techniciens. Le but de l'école est précisément de former ces techniciens qui seront des auxiliaires précieux pour les ingénieurs, les arpenteurs professionnels, les géologues, les topographes et les prospecteurs. Ils pourront également remplir des fonctions dans les laboratoires de mines, ou être utiles dans les bureaux de recherches et dans l'administration. Le directeur de l'école, M. J.-L. P. Lambert, croit que le programme actuel de ce cours servira de base à un programme définitif qui est appelé à être utilisé par plusieurs institutions de divers pays.

Au cours de cette visite, le ministre des Mines et des Relevés techniques s'est longuement entretenu avec les représentants de la société, les autorités municipales et de nombreux employés de la Canadian Johns-Manville. M. Benidickson a été favorablement impressionné par le climat de confiance qui règne à Asbestos. Dans l'ensemble, tout porte à croire que l'industrie de l'amiante continuera à connaître de éclatants succès malgré les problèmes d'ordre économique qui peuvent surgir et la concurrence qui ne cesse de s'intensifier.

Nouveau concours annuel de photos de feux d'artifice

Toronto — M. Hugh T. Hand, président de la Hand Chemical Industries Limited, de Milton, Ont., et Papineauville, P. Q., a annoncé que sa compagnie (les plus anciens fabricants de feu d'artifice du Canada) commanditera un concours annuel de photographie pour la meilleure photo publiée illustrant l'emploi de feu d'artifice.

On a annoncé que le premier prix s'élèvera à \$300,00, et le deuxième à \$100,00.

Ce concours, qui s'intitulera le Concours de la photographie de Hand, sera ouvert aux hommes et aux femmes régulièrement employés par une publication canadienne dans le domaine de la photographie. Le terme régulièrement employé inclut les membres du personnel, ainsi que les collaborateurs indépendants.

Les photos doivent être en noir et blanc et doivent illustrer des feux d'artifice. Ces photos peuvent être prises n'importe où.

M. Hand a fait remarquer que beaucoup d'excellentes photographies de feux d'artifice ont été prises dans le passé à de grandes expositions, comme l'Exposition Nationale du Canada et la Stampede de Calgary, mais le concours n'est pas limité à ce genre de photographies. Même les photographies de feux d'artifice organisés par des particuliers sont qualifiables.

Les photographies peuvent avoir été publiées dans n'importe quel quotidien ou hebdomadaire du Canada, dans n'importe quel magazine publié plus de six fois par an, ou dans n'importe quelle publication de fin de semaine. Les photographes de presse et les photographes des services de télécom-

munications sont qualifiés pour participer à ce concours.

"Les loisirs doivent nous refaire et non nous défaire."

(M. le Chan. C. Dumais)

LA FOCAITIÈRE (D.N.C.) — "Personne ne doute que le temps est venu de mettre sur pied un ou des organismes qui étudieront les réalisations qui pressent le plus dans l'organisation des loisirs à La Pocatière. Il faudrait des rencontres entre les différentes autorités: religieuses, municipales, scolaires et des chefs de divers organismes paroissiaux pour étudier le problème des loisirs et les moyens à prendre pour leur organisation sur le plan paroissial", tel était en substance les grandes lignes du sermon que prononçait, le 12 mai dernier, M. le chanoine Charles Dumais, curé de la paroisse.

"Pour une fois ma prédication a porté des fruits, dit-il aujourd'hui puisque quelques mois plus tard c'était l'inauguration du nouveau Centre des Loisirs de La Pocatière Inc. Toutes les autorités et organismes paroissiaux se sont donnés la main pour arriver à une réalisation qui fera l'orgueil de notre paroisse. Peut-être pour la première fois dans la province, nous voyons un Centre de Loisirs et un terrain de jeux organisés en collaboration entre une municipalité scolaire et un organisme qui a à coeur le bien des jeunes et aussi des moins jeunes.

M. le Dr Garrett Eppley, de l'Université de l'Indiana, qui s'est spécialisé en organisation des Centres de Loisirs aux Etats-Unis, ne disait-il pas à Rivière-du-Loup en août dernier que la seule solution acceptable pour une ville de moins de 6,000 âmes où l'on veut organiser des loisirs, était l'étroite collaboration entre la Commission scolaire et un organisme de loisirs pour utiliser les mêmes locaux et terrains. Organiser des Centres de Loisirs convenables dans des villes de population moindre constitue un poids financier trop lourd à porter pour qu'on puisse espérer une réussite dans ce domaine.

"A La Pocatière, la tâche n'était pas plus facile qu'ailleurs, mais on y a mis tant de bonne volonté que le succès couronne aujourd'hui tous les efforts. On a travaillé pour le présent mais peut-être surtout pour l'avenir. Selon le Dr Eppley le temps n'est peut-être pas éloigné où les travailleurs devront envisager de consacrer plus de temps aux loisirs qu'au travail. Ces temps libres laissés par le travail il faudra savoir les utiliser pour le plus grand bien de l'individu et de la société. Déjà en 1953, Sa Sainteté Pie XII prévoyait la situation future dans le domaine du travail et des loisirs et dans son message de Noël donnait de précieuses directives sur le travail d'organisation des loisirs.

"Un concept inexact de la vie, donc du travail, écrivait-il, a comme conséquence que l'on fait du temps libre une fin en soi, au lieu de le regarder et de l'utiliser comme un juste soulagement et un réconfort lié au rythme d'une vie bien réglée où le repos et la fatigue alternent pour ne former qu'un seul tissu et s'intègrent en une seule harmonie.

Selon M. le chanoine Charles Dumais, les loisirs ne sont pas le but de la vie, mais certainement un moyen de mieux vivre. Qui ne voit l'influence des loisirs auxquels on donne leur vrai sens? La vie familiale s'en trouve renforcée, le sens des responsabilités accru, la santé du corps et de l'âme protégée et aidée. Ainsi les loisirs deviennent un capital qui porte des fruits. Expression de la liberté, ils permettent le développement de la personnalité étouffée par certaines conditions de travail moderne, ils donnent l'occasion à un contrôle de soi, à une vraie maîtrise de sa vie. Les récréations sont pour se refaire et non pour se défaire. Pour beaucoup de gens c'est souvent ce dernier résultat qui est obtenu lorsqu'on voit le lundi matin des corps fatigués, des esprits obscurcis par les orgies de la dernière fin de semaine ou du dernier congé.

M. le chan. Charles Dumais, qui a pris une part très active dans la fondation du Centre des Loisirs de La Pocatière, ne se gêne pas pour dire qu'un "Centre de Loisirs, jour rempli efficacement son rôle, doit apprendre à tous à se servir des loisirs pour le plus grand bien du corps et de l'âme. Il doit donc envisager non seulement des amusements mais aussi des activités formatrices de l'individu. Et ce travail est à faire chez les jeunes et aussi chez les adultes à l'heure actuelle puisqu'ils n'ont pas eu l'avantage de recevoir cette formation dans leur jeune âge. Bref, le temps des loisirs ne nous est pas donné pour abdiquer notre volonté et nous laisser aller à une oisiveté desséchante. Bien au contraire, nous sommes libres d'organiser nos temps libres, mais en respectant la hiérarchie des valeurs, en nous plaçant courageusement en face

de tous nos devoirs personnels, familiaux et sociaux. Il importe grandement que dans le choix et l'organisation de nos loisirs, nous ne nous laissions pas entraîner aveuglément par le courant, la mode, la publicité tapageuse, l'esclavage du caprice et encore moins par l'égoïsme de nos passions.

AUJOURD'HUI VENTE DES BILLETS POUR LE THEATRE DU RIDEAU VERT samedi 16 mai THEATRE CAPITOL

Grand succès de rire! LES AMANTS TERRIBLES

"Le public du Rideau Vert s'amusera ferme tout ce mois". "Voyez Brind'Amour et Gérard Fortier sont d'une comédie irrésistible". Jean Bérard — LA PRESSE

"Un excellent spectacle!" Jean Bérard — LE DEVOIR

"Voyez Brind'Amour et Gérard Fortier composent un couple amusant et cela pour la plus grande joie des spectateurs". Ils sont excellents tous les deux". Rudel Tessier — PHOTO JOURNAL

"Une comédie enlevée avec un vrai brio". Petit Martineau — PETIT JOURNAL

"Le Rideau Vert joue avec étonnant brio... le public rit toute la soirée". Le Sabath — MONT. STAR

Location, soir: \$1.30 à \$2., matinée: 75 à \$2. Commandes postales acceptées, si accompagnées d'un mandat postal et une enveloppe retour affranchie.

A titre d'encouragement à la vie musicale, le Conseil des Arts octroie cinq subventions

OTTAWA, le 7 mai. — Le Conseil des Arts du Canada annonce l'octroi de subventions à cinq organismes canadiens dans le domaine musical.

L'Orchestre Symphonique de Montréal obtient \$1,500 pour présenter, le 21 juin, l'oratorio Jean-le-Précurseur, oeuvre du compositeur canadien Guillaume Couture.

L'Orchestre national des jeunes recevra une somme ne dépassant pas \$25,000 pour le financement d'un stage de formation de quatre semaines qui aura lieu à Toronto au cours de l'été, et sera suivi d'une tournée de concerts en Ontario, dans le Québec et dans les provinces de l'Atlantique.

La Canadian Opera Company de Toronto obtient \$1,500 pour faire écrire par le romancier William Weintraub, le livret d'un nouvel opéra inspiré du roman The Luck of Ginger Coffey, de Brian Moore.

L'Université Memorial de St-Jean (Terre-Neuve) reçoit une somme de \$5,000 qui lui permettra de retenir pour une deuxième année, les services du compositeur canadien Murray Schafer, à titre d'artiste résident.

Une somme de \$2,500 est attribuée à l'Orchestre de Hart House (Toronto) en faveur d'une tournée de concerts en Ontario au mois d'octobre prochain.

La subvention à l'Orchestre Symphonique de Montréal fournira au public l'occasion d'entendre une oeuvre qui est rarement exécutée mais qui occupe une place importante dans l'histoire de la musique canadienne. Présenté sous les auspices

de la Commission canadienne des fêtes du Canada français de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Jean-le-Précurseur sera chanté par le Choeur des étudiants de l'Université de Montréal, avec Léopold Simoneau et Robert Savoie parmi les solistes. Cette manifestation aura lieu à la Grande Salle de la Place des Arts. Cette oeuvre n'a pas été présentée au public canadien depuis 1928.

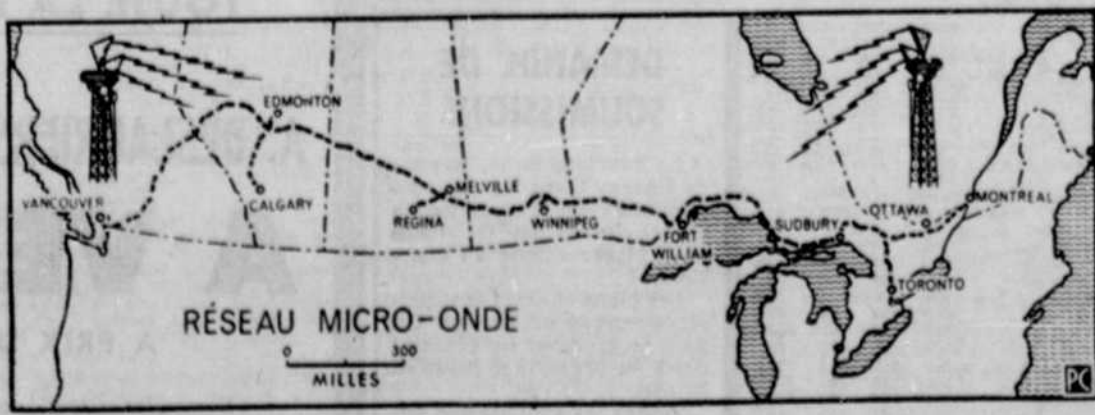
L'Orchestre national des jeunes, qui réunit des jeunes musiciens de toutes les régions du Canada et leur fournit une occasion unique de se perfectionner, a été accueilli partout avec enthousiasme. Depuis sa création en 1960, 23 de ses anciens membres ont trouvé place dans des orchestres professionnels et plusieurs ont obtenu des bourses pour étudier dans les meilleures écoles de musique du continent. L'itinéraire de la tournée qui suivra le stage d'études à Toronto comprend les villes d'Ottawa, Québec, Kingston, Fredericton, Charlottetown et Halifax.

La Canadian Opera Company espère pouvoir présenter The Luck of Ginger Coffey au cours de la saison 1965-1966 et projette de commander plus tard un ou deux autres opéras à des auteurs canadiens. En plus d'octroyer \$1,500 pour le cahier de M. Weintraub, le Conseil des Arts a accordé une bourse hors-concours de \$4,500 à Raymond Pannell, de Toronto, pour lui permettre d'étudier les techniques d'opéra en Europe et de commencer à composer la musique de The Luck of Ginger Coffey. Professeur de piano et de composition au Royal Conservatory of Music de Toronto, M. Pannell a déjà écrit un opéra en un acte pour l'école d'opéra du Conservatoire. Cette oeuvre intitulée Aria da Capo, a été inscrite au programme de l'Opéra de New-York.

Enquête personnelle de M. McGregor

OTTAWA (P.C.) — M. Gordon McGregor, président d'Air-Canada, avait l'intention, avant d'entreprendre son présent voyage en URSS, de s'informer auprès des dirigeants russes de la possibilité d'établir une ligne aérienne Montréal-Moscou.

C'est ce qu'on apprend de sources gouvernementales aujourd'hui; les informateurs, toutefois, ont précisé que ces pourparlers n'avaient rien d'officiel pour le moment.



● DERNIERS ESSAIS. — Un réseau microonde, de Vancouver à Montréal, en est à ses derniers essais. Ce dispositif de \$41,000,000, capable de tout transmettre, depuis la voix humaine et les messages par télétype jusqu'à la télévision en couleurs, sera inauguré le 11 mai. La carte montre le parcours du réseau, de Vancouver à Montréal. (Graphique P.C.)

HORAIRE DE LA TÉLÉVISION DE QUÉBEC

aujourd'hui demain

SAMEDI

10.00—Mire et musique

10.30—Conférence — Nicole Vedres, critique littéraire — Sujet: "Ecrivains méconnus"

11.00—Pépinot — "Peiping-Ho"

11.30—Tour de terre — Avec Lise LaSalle et Jean Beauré — Musique d'Yvan Landry.

12.00—Les Croquis — Comédie pour enfants.

12.30—De tout, de tous — Les petites annonces

1.00—Phalanx

1.30—Baseball Cincinnati à Philadelphie

4.00—Quelle Inter-Cité — Commentateur: Freddy Grondin — Chez les juniors, Sandra Patn, de Trois-Rivières, rencontre Diane Gilbert, de Québec — Chez les dames, Mlle Claire Beaulieu, de Trois-Rivières, rencontre Mlle Anita Rivard, de Donnacona et chez les hommes, M. Dave Quigley, de Trois-Rivières, rencontre M. Pierre Méthivier, de Québec.

5.00—20 ans express

5.30—Temps présent — "Bacheliers de la cinquième" — L'homme sans instruction. — En vedette, Gilles Vigoreault.

6.00—Nouvelles et météo

6.15—Québec en marche

6.30—Les hommes vaillants

7.00—Grandes vedettes — Avec Jacques Brel et ses plus grands succès

8.00—Dans les sacs de Québec — Avec Renée Hudon — Invités: Pierre Dudas, les chanteurs duettistes Marcèle Couture et René Bergé.

8.30—Billet de faveur — "Escroquerie tragique" — film d'aventures, mettant en vedette Stewart Granger, Grace Kelly et Paul Douglas. Un aventurier tente de trouver un trésor jadis caché par les Indiens. (Adultes)

10.00—Les couchés-tard — Avec Jacques Normand et Roger Baulu.

10.30—Voyez chotez — Le juge Dussault-Mailloche et son invité Jean-Paul Jeannot. Hôte: Monique Loizeau.

10.45—Téléjournal de Radio-Canada

11.00—Cinéma du samedi soir: "Rapt du rapide cina", métrage en vedette Dennis O'Keefe, Victor Malagien et Zasu Pitts. (Adultes et adolescents)

11.30—La onzième heure

12.35—Fin des émissions

DIMANCHE

10.00—Mire et musique

10.30—Conférence — Pierre Bauchet: "La planification et les politiques économiques contemporaines"

11.00—Le jour du Seigneur — Messe — Assemblée des fidèles en la chapelle du collège St-Laurent.

12.00—Heure des petites filles — Commentateur: Roland Grondin — La grande finale des dames pour le championnat de l'heure des petites filles — Les deux plus hautes triples chez les dames se disputent le championnat — Mlle Solange Tremblay, de Missisquoi, a roulé 511 et elle rencontrera Mme Thérèse Martel, de Port-Sauvage, à la fois 500.

1.00—Court métrage — "Safari" — Aventures dans la jungle avec un couple d'explorateurs français. (Tous)

1.30—Les travaux et les jours — Le contrôle de l'industrie laitière du comté des Deux Montagnes et de l'Ontario, avec Gérard Jean-Pierre, Fernand, Maurice Tessier et Jean-Guy Roy — La culture des fraises avec Alphonse Gauthier.

2.00—Magazine international des jeunes

2.30—Chasse et pêche — Révolvers, pistolets et petits calibres.

3.00—Les cailloux de l'exploit — Magazine français de sport — Aujourd'hui, sujets: ski, musique, gymnastique et jeux olympiques 84.

4.00—Dans tous les cantons — Chansons et danses par les gens de la région du Cap-de-la-Madeleine.

4.30—Exposition universelle au Canada. Les perspectives économiques et financières de l'Exposition.

5.00—American Musical Theatre

5.30—Secret of these days

6.00—Thriller

7.00—Hazel

7.30—Flashback

8.00—Ed Sullivan

8.30—Destination danger

9.00—Bonanza

9.30—Horton

10.00—CBC-TV News

11.00—Sign Off

CES HORAIRES SONT SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS.

46% des actions du Pacifique Canadien détenues au Canada

MONTREAL (P.C.) — Les actions du Canadien Pacifique détenues au Canada vont augmenter d'année en année, a déclaré M. N. R. Crump, président et directeur général de cette compagnie de transport et de télécommunications, dans son allocution aux actionnaires, à la 83e assemblée annuelle de la société.

"Cette année, a dit M. Crump, j'ai le plaisir de pouvoir préciser que les actions du Canadien Pacifique ont continué de se mériter la faveur des investisseurs canadiens, dont le pourcentage de voix est passé de 37 pour cent à la fin de 1962 à présent de 46 pour cent à la fin du premier trimestre du présent exercice.

"Parallèlement, la proportion des actions détenues au Royaume-Uni et dans le Commonwealth est bien inférieure, 27 pour cent, et les actions détenues aux États-Unis constituent un peu moins de 20 pour cent du nombre total des droits de vote."

Jetant un coup d'oeil sur l'économie canadienne et l'économie internationale dans leur ensemble, le président du Canadien Pacifique a déclaré qu'il n'y a pas de signes de faiblesse à l'horizon. Il a toutefois précisé qu'il y a lieu d'être prudent, soulignant que de nombreuses hausses de prix appréciables l'an dernier.

Climat d'inflation

"Les prix à la consommation sont très tendus en Europe occidentale et au Japon, de poursuivre M. Crump. Depuis quelques années, le Canada bénéficie sur ce plan d'une stabilité qu'on ne retrouve dans aucun pays industrialisés."

"Dans un climat où l'inflation peut se présenter, comme celui que nous traversons, il est essentiel que le monde du travail et le patronat canadiens fassent preuve de mesure dans le domaine des salaires. En quelques années, l'économie nationale a réalisé un important gain de compétitivité, intérieure et extérieure. Il faut assurer les conditions nécessaires pour que cette amélioration se poursuive. Une hausse importante des prix de la main-d'œuvre compromettrait les résultats atteints à dit le président."

Au chapitre des opérations de la compagnie, M. Crump a souligné le rôle qu'a joué le Canadien Pacifique dans l'exportation des vastes quantités de blé à l'URSS et à la Chine.

"L'heureuse conjonction des records de production et d'exportation de blé, qui a amené le gouvernement canadien à fixer ses exportations un objectif de plus de 550 millions de boisseaux de céréales et de produits de céréales pour l'année en cours, impose nécessairement une charge largement accrue aux moyens de transport," a poursuivi M. Crump.

Ble-transporté — Jouant son rôle de premier transporteur de céréales canadiennes, le Canadien Pacifique a achevé plus de la moitié de ce trafic depuis les gares des Prairies vers la tête des Grands Lacs et la côte du Pacifique et, en outre, les deux tiers du trafic ferroviaire des de l'Atlantique au cours de l'année.

Provinces de Québec, Cité de Giffard.

Avis Public aux Electeurs Propriétaires d'Immeubles Imposables de la Cité de Giffard

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Jacques Siméonau, greffier de la Cité de Giffard, que le conseil de la dite Cité a adopté en première lecture à la séance du 21 avril 1964 et en deuxième lecture le 4 mai 1964, le RÈGLEMENT NUMÉRO 392 relatif aux cotisations, taxes et taxes.

AVIS assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables est convoquée en vertu de l'article 405, paragraphe 1 de la loi des Cités et Villages et sera tenue à l'endroit où siège le conseil, soit, 100, chemin Royal, Giffard, le 11 mai 1964, à 7 heures du soir, pour l'approbation ou la modification du règlement numéro 392.

Fait et donné en la Cité de Giffard, le 6 mai 1964.

JACQUES SIMÉONAU, greffier.

CITE DE QUEBEC

SERVICE DES INCENDIES HOTEL DE VILLE QUEBEC
25 avril 1964.

Bureau de la Prévention des Incendies, Quartier Châteauesque.

AVIS en par le présent donné, qu'en vertu de la loi sur les incendies, le conseil de la dite Cité a adopté en première lecture à la séance du 21 avril 1964 et en deuxième lecture le 4 mai 1964, le RÈGLEMENT NUMÉRO 392 relatif aux cotisations, taxes et taxes.

AVIS assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables est convoquée en vertu de l'article 405, paragraphe 1 de la loi des Cités et Villages et sera tenue à l'endroit où siège le conseil, soit, 100, chemin Royal, Giffard, le 11 mai 1964, à 7 heures du soir, pour l'approbation ou la modification du règlement numéro 392.

Fait et donné en la Cité de Giffard, le 6 mai 1964.

JACQUES SIMÉONAU, greffier.

AVIS en par le présent donné qu'à la séance du conseil de Ville de Québec, tenue le 6 mai 1964, le règlement suivant a été adopté en première lecture No 1287, "Pour modifier le règlement No 1287, "Déclarant l'explication de certains immeubles nécessaires au prolongement du boulevard St-Cyrille".

Qu'il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau du sous-signe durant les heures de bureau, (signé) L.-F. Desjardins, Greffier de la Cité

AVIS en par le présent donné qu'à la séance du conseil de Ville de Québec, tenue le 6 mai 1964, le règlement suivant a été adopté en première lecture No 1287, "Déclarant l'explication de certains immeubles nécessaires au prolongement du boulevard St-Cyrille".

Qu'il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau du sous-signe durant les heures de bureau, (signé) L.-F. Desjardins, Greffier de la Cité

AVIS en par le présent donné qu'à la séance du conseil de Ville de Québec, tenue le 6 mai 1964, le règlement suivant a été adopté en première lecture No 1287, "Déclarant l'explication de certains immeubles nécessaires au prolongement du boulevard St-Cyrille".

Qu'il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau du sous-signe durant les heures de bureau, (signé) L.-F. Desjardins, Greffier de la Cité

AVIS en par le présent donné qu'à la séance du conseil de Ville de Québec, tenue le 6 mai 1964, le règlement suivant a été adopté en première lecture No 1287, "Déclarant l'explication de certains immeubles nécessaires au prolongement du boulevard St-Cyrille".

Qu'il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau du sous-signe durant les heures de bureau, (signé) L.-F. Desjardins, Greffier de la Cité

AVIS en par le présent donné qu'à la séance du conseil de Ville de Québec, tenue le 6 mai 1964, le règlement suivant a été adopté en première lecture No 1287, "Déclarant l'explication de certains immeubles nécessaires au prolongement du boulevard St-Cyrille".

Qu'il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau du sous-signe durant les heures de bureau, (signé) L.-F. Desjardins, Greffier de la Cité

AVIS en par le présent donné qu'à la séance du conseil de Ville de Québec, tenue le 6 mai 1964, le règlement suivant a été adopté en première lecture No 1287, "Déclarant l'explication de certains immeubles nécessaires au prolongement du boulevard St-Cyrille".

Qu'il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau du sous-signe durant les heures de bureau, (signé) L.-F. Desjardins, Greffier de la Cité

AVIS en par le présent donné qu'à la séance du conseil de Ville de Québec, tenue le 6 mai 1964, le règlement suivant a été adopté en première lecture No 1287, "Déclarant l'explication de certains immeubles nécessaires au prolongement du boulevard St-Cyrille".

Qu'il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau du sous-signe durant les heures de bureau, (signé) L.-F. Desjardins, Greffier de la Cité

La répartition ethnique de la main-d'œuvre dans l'industrie

Les hommes d'origine française dans la main-d'œuvre en 1961 étaient relativement plus nombreux dans des industries comme la construction, le forage et la fabrication que les hommes d'origine britannique. Ces derniers étaient relativement plus nombreux dans les transports, le commerce, les finances, l'administration publique et la défense. Les détails et d'autres données sur les groupes ethniques, le lieu de naissance et la période d'immigration des personnes de la main-d'œuvre, par division industrielle et selon le sexe, au Canada et dans les provinces, proviennent d'un rapport du B.F.S. qui traite aussi de l'âge et des salariés, selon la division industrielle et le sexe.

Près de 23 p. 100 des hommes d'origine britannique et 24 p. 100 des hommes d'origine française et de toute autre origine ont déclaré être dans la fabrication. L'agriculture a été indiquée par plus de 15 p. 100 des hommes d'une autre origine que l'origine britannique ou française, mais par environ seulement 11 p. 100 des hommes de ces deux groupes ethniques. La construction et le forage, indiqués par environ 10 et 4 p. 100 respectivement des hommes d'origine française, étaient relativement plus importants pour ceux d'origine britannique, qui ont déclaré ces industries dans des proportions respectives d'environ 7 et 2 p. 100.

Dans le cas des femmes dans la main-d'œuvre au recensement de 1961, la répartition industrielle des trois groupes ethniques (britannique, française et autre origine) dans les services communautaires, commerciaux et personnels a été de 42, 46 et 40 p. 100 respectivement. Plus de 19 p. 100 des femmes d'origine britannique ont déclaré qu'elles étaient dans le commerce, mais seulement 14 p. 100 des femmes d'origine française et 16 p. 100 de tous les autres groupes ethniques ont indiqué cette division industrielle. La fabrication a répondu pour près de 20 p. 100 des femmes d'origine française et de toute autre origine, mais seulement pour 14 p. 100 des femmes d'origine britannique.

Les trois plus grandes divisions industrielles indiquées par les hommes immigrés après la guerre (qui constituent 12 p. 100 de la main-d'œuvre en 1961) ont été la fabrication, 32 p. 100, la construction, 15 p. 100, et les services communautaires, commerciaux et personnels, 15 p. 100. Dans le cas des femmes (13 p. 100 de la main-d'œuvre féminine en 1961), les trois grandes divisions ont été les services communautaires, commerciaux et personnels, 41 p. 100, la fabrication, 27 p. 100, et le commerce, 14 p. 100.

La main-d'œuvre dont il est question dans le présent rapport comprend toutes les personnes de 15 ans et plus qui avaient un emploi quelconque, à temps partiel ou à plein temps (même si elles n'étaient pas au travail), ou qui avaient déjà eu un emploi et qui s'en cherchaient un durant la semaine antérieure au dénombrement. A cause surtout des différences de définition et de la rectification du classement industriel, les chiffres du présent rapport ne sont pas directement comparables aux données du recensement de 1951.

Le tableau suivant indique pour le Canada, au recensement de 1961, la répartition procentuelle des hommes et des femmes de la main-d'œuvre, par division industrielle pour toute la main-d'œuvre, pour celle des hommes britanniques, pour les groupes ethniques français et autres et pour la main-d'œuvre immigrée après la guerre.

	%	%	%	%	%
Toutes industries (1)	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Agriculture	11.9	10.5	10.7	15.5	5.2
Forage	2.3	1.5	4.2	1.5	0.9
Pêche et piégeage	0.8	0.9	0.5	0.7	1.1
Mines, carrières et puits de pétrole	2.5	2.4	2.5	2.6	2.8
Fabrication	23.4	22.7	24.0	24.1	31.9
Construction	8.9	6.7	10.3	11.0	14.8
Transports, communications et autres services	11.1	12.6	10.7	9.0	6.9
Commerce	14.7	15.3	14.2	14.1	13.0
Finances, assurances et immeuble	2.6	3.5	2.1	1.9	2.4
Services communautaires, commerciaux et personnels	10.9	10.6	10.4	11.9	14.8
Administration publique et défense	8.4	10.8	7.6	5.5	5.0

	%	%	%	%	%
Toutes industries (1)	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Agricole	4.5	2.8	3.8	7.9	2.9
Autres primaires	0.4	0.5	0.3	0.5	0.3
Fabrication	17.1	14.0	19.8	19.7	26.9
Construction	6.7	7.7	5.7	5.6	6.9
Transports, communications et autres services	4.7	5.7	3.9	3.8	2.8
Commerce	17.1	19.4	13.6	16.5	14.3
Finances, assurances et immeuble	5.9	6.9	4.6	5.5	6.5
Services communautaires, commerciaux et personnels	42.4	41.7	46.0	40.2	41.1
Administration publique et défense	4.9	6.1	4.5	3.3	2.4

(1) Comprend les industries non indiquées.



M. Clément Ouellet, étudiant en Génie mécanique à l'Université Laval a remporté une bourse d'étude Alcan.

M. Ouellet est diplômé du collège Champagnat d'Alma dans la région du Lac St-Jean. Pendant ses vacances, il a participé à des travaux de construction dans la région. Après avoir obtenu son diplôme d'ingénieur, M. Ouellet espère travailler dans l'industrie manufacturière mais il aimerait auparavant, étudier pendant quelque temps en Europe.

Les bourses d'étude Alcan sont offertes par l'Aluminum Company of Canada, Limited et sont décernées par les universités. L'Alcan et ses sociétés associées distribuent chaque année, 31 bourses d'étude à des étudiants fréquentant les universités canadiennes. L'Université Laval reçoit trois bourses d'étude Alcan chaque année.

A la Bourse de Montréal

OFFRE D'ACHAT GENERAL STEEL WARES LTD. — La compagnie a notifié la Bourse de Montréal qu'un accord conclu entre elle et Beatty Bros. Ltd., a été approuvé par les actionnaires des deux compagnies les 27 et 28 avril respectivement et qu'au moment opportun des actions additionnelles seront émises par General Steel Wares en faveur des actionnaires de Beatty.

OFFRE REVISEE NATIONAL DRUG & CHEM. CO. OF CAN. LTD. — M. H. Loeb et ses associés ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'ils ont fait une offre d'acquiescer par un montant de 100,000 actions ordinaires ou privilégiées de la compagnie à 14.50 chacune, au prorata. L'offre est faite aux fins de transférer les actions à M. Loeb Ltd., au coût, et elle expirera le 25 mai, à moins d'un prolongement. Les administrateurs de National Drug s'engagent à consentir à M. H. Loeb une option sur 100,000 actions de la compagnie au prix de \$14.50 chacune pour une durée de 3 ans, sous réserve d'approbation par les actionnaires lors de leur assemblée le 21 mai.

DIVIDENDE - ACTION MACMILLAN, BLOEDEL & POWELL RIVER LTD. — La compagnie a notifié la Bourse de Montréal qu'un dividende d'action d'une action privilégiée rachetable pour chaque cinq actions ordinaires détenues sera distribué aux actionnaires inscrits le 18 mai 1964. Les détenteurs de warrants en circulation le même jour recevront le même dividende-action sur la même base. Les certificats d'actions seront expédiés par la poste aux actionnaires le ou vers le 9 juin. Les détenteurs de warrants d'achat d'actions peuvent obtenir leur certificats en faisant livraison de leur coupon No 792.

Profits de \$1,181,307 à Supertest Petroleum

Au terme de 40 ans au service des automobilistes de l'Ontario et du Québec, la Supertest Petroleum Corp. Ltd. annonce, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1963, des profits nets continuellement de \$1,181,307 (contre \$1,181,307 l'année précédente); \$268,768 l'année précédente; \$1,333 par action à voix délibérative et de 13.3 cents par action sans voix délibérative, au regard de \$1.44 et 14.4 cents respectivement en 1962.

Il est réconfortant de constater que les profits se sont bien maintenus en dépit des bas prix de la gasoline pendant la majeure partie de l'année 1963, constate le président, M. James G. Thompson. La compagnie, qui s'occupe surtout de la mise en marché, a subi le plein contre-coup de l'avilissement des prix de ses produits au plus bas niveau depuis nombre d'années. Il y est manifesté une certaine amélioration dans la dernière partie de l'année mais trop tard pour compenser les bas-

ses recettes des mois précédents. La concurrence intense qui existe dans l'industrie a entraîné de nombreux changements qui continuent sans arrêt pour augmenter l'efficacité et le rendement des capitaux investis. Il est difficile de prévoir les conditions que peut présenter le marché durant l'année courante, note le rapport. Les prix continuent de subir une lourde pression et il est à espérer que leur structure se raffermira davantage à mesure que l'année s'écoulera. La compagnie est en excellente situation pour en bénéficier.

L'exploration et la production de la compagnie se sont bien maintenues; les opérations de forage ont été plus actives que l'année précédente. Grâce au succès des forages, la production de pétrole brut a fait son début en Saskatchewan. En 1963, la compagnie a pris part au forage de 35 puits, dont 19 ont été équipés comme puits de pétrole et 1 comme puits de gaz. Ce programme a fait

Les Industriels laitiers veulent participer à la planification

"Sans vouloir revenir à un libéralisme dépassé, nous nous opposons à ce que l'Etat nous dicte nos politiques d'affaires. Nous acceptons qu'il nous aide à planifier, nous sommes pour la planification à condition d'y participer" a déclaré aujourd'hui, dans son discours d'ouverture du congrès de l'Association des Industriels Laitiers du Québec Inc., à l'Estrel, M. Louis-Philippe Dallaire, président de cet organisme, qui célèbre cette année son trentième anniversaire de fondation. Commentant le thème de ces assises qui s'inspire de l'attitude "adulte" de l'ensemble de l'industrie du Québec, M. Dallaire a souligné que "Par un long et pénible achèvement, par la mise à l'épreuve de nombreuses législations restrictives qui ont engendré beaucoup plus de complication qu'elles n'ont apporté d'allègement à nos difficultés, nous avons compris, comme bien d'autres secteurs industriels et commerciaux, qu'il vaut mieux moins attendre de l'Etat et prendre en main la solution de nos propres problèmes."

Recherches et nouvelles structures

Le programme du congrès des industriels laitiers du Québec fait une large place à la nécessité des travaux de recherches, à l'établissement d'un ordre de priorité dans les objectifs de planification, aux nouvelles structures à élaborer en vue de réaliser de plus grandes unités industrielles dans ce secteur. On a réuni à la tribune des sessions d'étude les représentants de l'Université, du Gouvernement et de l'entreprise mixte pour aider la recherche de formules pratiques d'orientation. M. Guy Archambault, L.S.C. M.B.E. (Harvard) de l'École des Hautes Etudes commerciales de Montréal; M. Jean-Baptiste Bergevin, D.Sc., sous-ministre adjoint de l'Industrie et du Commerce à Québec; M. Paul-D. Normandeau, Ing. P., directeur industriel de la Société générale de financement sont les conférenciers invités.

"Comme suite au travail d'enquête fait dans nos rangs par des experts de l'École des Hautes Etudes commerciales; à l'intérieur porté à nos problèmes par la Société Générale de Financement, aux promesses d'aide et de collaboration du ministère de l'Industrie et du Commerce, nous croyons le temps venu d'obtenir la réponse à une question qui nous hante depuis longtemps:

Quelle est exactement la rentabilité du dollar investi dans nos entreprises industrielles et commerciales de transformation et de distribution du lait, comparée à la rentabilité des investissements dans les autres secteurs économiques? Si cette rentabilité n'est pas ce qu'on est en droit d'attendre comme investisseurs de capitaux et, si notre secteur a un rôle vital à jouer dans la mise en marché des produits agricoles du Québec, qu'est-ce qu'il faut faire pour corriger la situation?"

Si nous voulons devenir un interlocuteur valable dans le travail d'orientation économique qui s'annonce; si nous voulons réellement prendre conscience de nos possibilités comme secteur industriel, il faudra faire les recherches qui s'imposent", a affirmé le président des industriels laitiers du Québec.

Présages d'attitudes collectives fermes et constructives "Conscients de l'importance

Nouvelles actions

1,834,000 actions nouvelles privilégiées, 5%, d'une valeur au pair de \$6.25 de la compagnie, ainsi que 2,571,800 actions nouvelles ordinaires de la même compagnie, sans valeur au pair, dont 2,548,100 ont été émises et en circulation et 23,700 ont été réservées pour fins d'émission, en substitution des anciennes actions privilégiées, 5%, et des anciennes actions ordinaires de la compagnie, qui seront toutes fractionnées sur la base de deux nouvelles actions pour chaque action existante, le 6 mai 1964, seront inscrites ce jour-là sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal. Il sera

économique de notre industrie, de sa fonction utile et indispensable pour l'ensemble de l'industrie laitière du Québec; convaincus que la disposition à coopérer au bien commun n'exclut pas la nécessité de se tenir debout chaque fois que nos intérêts légitimes sont mis en cause, nous avons décidé de prendre les moyens de nous faire entendre de ceux qui ont toujours préféré ignorer notre existence; nous avons assuré notre présence partout où notre rôle de chefs d'entreprises, d'investisseurs de capitaux, de créateurs d'emplois au bénéfice du Québec nous fait une obligation de faire valoir notre point de vue.

D'où la formation, il y a près d'un an, du Conseil de l'Industrie laitière du Québec. Cette décision collective des industriels laitiers, des manufacturiers de lait concentré, des fabricants de crème glacée et des fabricants de beurre et de fromage du Québec, prise à Chicoutimi, le 14 août 1963, fut certes la grande réalisation de l'année. Nous sommes fiers d'y avoir largement contribué et nous attendons beaucoup de cet instrument de travail.

Nous ne nous sommes pas arrêtés sur cette voie, la seule — à notre sens — pouvant assurer à nos secteurs industriels et commerciaux la force de représentation, l'autorité et le prestige que leur méritent leurs états de service dans l'économie du Québec. Après cette fédération de nos quatre grandes associations laitières, nous avons donné notre entier appui à l'élaboration de nouvelles structures pour un Conseil de l'Industrie de l'Alimentation du Québec; ce dernier a été incorporé et deviendra bientôt le porte-parole officiel des grands secteurs industriels et commerciaux, acheteurs de produits agricoles du Québec et pourvoyeurs de notre marché de consommation alimentaire. Par l'entremise du Conseil de l'Industrie laitière du Québec nous nous réjouissons de le voir revenir."



M. Louis-Philippe Dallaire, industriel de Rouyn, Qué., président de l'Association des Industriels Laitiers du Québec Inc.

MINISTRE DES TRANSPORTS OTTAWA, ONTARIO

SOUSSIONS

DES SOUSSMISSIONS CACHEEES, adressées au sous-signe et portant la mention "Soumission pour aménagement — Baie-Comeau", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le 4 juin 1964, pour la construction d'une piste asphaltée, d'une voie de circulation et d'une aire de stationnement d'aéronefs à l'aéroport de Baie-Comeau (P.Q.).

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumissions au bureau de l'acheteur régional, ministère des Transports, bureau 162, immeuble de l'Administration régionale, aéroport international de Montréal, Dorval (P.Q.), et en obtenir un exemplaire sur dépôt d'un chèque visé de \$25 établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Les plans et devis seront également en montre au Builders' Exchange de Québec (P.Q.).

Le Secrétaire, F. T. COLLINS

5 mai 1964

Lait dans les écoles

Le rapport du président des industriels laitiers révèle un important développement du côté du projet de la généralisation de la distribution du lait dans les écoles:

"Dans le domaine de nos relations avec l'Etat, notre Association a pris connaissance du rapport du Comité gouvernemental qui a enquêté sur le projet de généralisation de la distribution du lait dans les écoles. Si nous sommes particulièrement flattés par les emprunts majeurs faits au plan proposé par notre Association, nous sommes au regret de faire connaître notre opposition formelle au mode administratif proposé dans ce projet où les bailleurs de fonds, les producteurs et les acheteurs de lait, sont systématiquement écartés de l'application de ce plan. Il y a un changement d'optique radical à apporter à ce projet avant que les personnes qui doivent en assumer une partie du coût consentent à y collaborer."

Il est question également de la margarine

"Nous déplorons la persistance du ministère de l'Agriculture de Québec à refuser aux laitiers le droit d'accéder à leur clientèle de la margarine empaquetée à l'extérieur de leurs établissements, alors que tous les autres genres de commerce alimentaire peuvent le faire. C'est de la discrimination que nous entendons faire disparaître à brève échéance."

HYDRO-QUEBEC

Appel d'offres No B-299

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux sous-signes, 21e étage, 75 ouest, bouv. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10h. 30 a.m., heure avancée de l'Est, le jeudi, 28 mai 1964, relativement à la fourniture de tout le matériel et de toute la main-d'œuvre nécessaire à la construction d'un centre de télécommunications (ouest, rue Jarry, Montréal).

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie, sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, équivalente à au moins 10% du montant de la soumission. Cette garantie est restituée si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou est incapable de fournir à l'Hydro-Québec une caution d'exécution équivalente à au moins 50% de la valeur totale du contrat et un bon de garantie de plein paiement de la main-d'œuvre et des matériaux équivalent à 50% du montant concerné. Au moment de l'adjudication, le contrat de dépôt est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, les dépôts seront conservés jusqu'à présentation d'une caution d'exécution acceptable à l'Hydro-Québec.

On doit examiner les devis et autres formules de soumission au bureau de l'Ingénieur en chef, Service Projets techniques, HYDRO-QUEBEC, suite 1517, 75 ouest, bouv. Dorchester, Montréal.

et en obtenir copie contre un dépôt de \$100 sous forme de chèque certifié ou mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant n'est remboursé qu'aux soumissionnaires qui ont présenté une soumission en bon état dans les 30 jours de la date fixée pour la réception des soumissions. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission: directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention: "Appel d'offre No B-299".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres. Les co-secrétaires B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 6 mai 1964.

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

5% - 5¼% - 5½% échéant le 1er mai 1974

Intérêt moyen: 5.25%

Coupons de \$50 — \$100 — \$500 — \$1,000 — \$5,000

Prix: 100 jusqu'au 15 mai 1964

au pair et les intérêts courus après cette date

Encaissables sans frais, en tout temps, à leur valeur nominale et les intérêts courus, à toute succursale d'une banque à charte dans la province de Québec ou par notre intermédiaire.

Abetez-les en toute confiance, c'est une belle occasion de faire un placement intéressant et bien garanti.

Téléphonez, écrivez ou venez nous confier vos commandes sans tarder, le temps est limité.

J. L. Lavoie & L. G. Beaubien Inc

500 est, Grande Allée

QUÉBEC

Tél.: 529-1771

MONTREAL

TRINITE

CHICOUTIMI

OTTAWA

MONCTON

SHAWINIGAN

PARIS

BRUXELLES

GENÈVE

Don généreux du Gouvernement fédéral aux fêtes du Centenaire de la Confédération à Charlottetown

CHARLOTTETOWN, I.P.E. le 28 avril. — Voilà la subvention du gouvernement fédéral aux fêtes du Centenaire de la Confédération à l'Île-du-Prince-Édouard. L'honorable Maurice Lamontagne fit cette annonce lors de la Conférence du Centenaire tenue à Charlottetown la fin de semaine dernière. Ainsi le Comité du Centenaire à Charlottetown a reçu l'aiguillon qui est arrivé juste à point pour lever le rideau cette année sur les événements de 1967.

Il y a deux ans déjà qu'on prépare les activités du Centenaire sur l'Île, mais c'est surtout depuis janvier dernier que les activités augmentent en vue de la belle saison, lorsque les fêtes seront au point culminant et qu'on célébrera l'anniversaire en compagnie et avec l'aide de 500,000 invités.

Plus de 15,000 délégués participeront cette année à différents congrès à l'Île-du-Prince-Édouard. La commémoration des Pères de la Confédération sera marquée par de multiples monuments, souvenirs et manifestations historiques. L'organisation des activités est telle qu'on ne prévoit presque pas une seule journée pendant 1964 sans un événement spécial.

Menaces d'inondation en C.-Britannique

OTTAWA. — (P.C.). — La Colombie-Britannique doit faire face à de sérieuses menaces d'inondation juste au moment où le niveau de l'eau dans les grands-lacs baisse de façon alarmante, a admis aux Communes le ministre des Ressources naturelles, M. Arthur Laing.

Hommes demandés

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT

- SOUDEURS A HAUTE PRESSION \$2.85 heure (Certificat provincial)
- ELECTRICIENS (5 années d'expérience - Licence) \$2.50 "
- CONTREMAITRES-MECANICIENS (Millwright foremen) \$2.55 "
- TUYAUTEURS (Pipefitters) \$2.35 "
- CONTREMAITRE-MENUISIER \$2.40 "

Pour travailler au Labrador — 60 heures par semaine
Taux horaire de temps et demi après 60 heures —
Accommodation de gîte — Chambre & pension : \$75.00 par mois — Arrangements de transport disponibles.

PRESENTÉZ-VOUS AU

BUREAU NATIONAL DE PLACEMENT DE VOTRE LOCALITE

11-5 (2 fs) 105

Argent à prêter

PRETS DE

\$1,500. à \$200,000.

EN PREMIERE ET DEUXIEME HYPOTHEQUES

RESIDENTIELS — COMMERCE — INDUSTRIES

VILLES ET CAMPAGNES

UN EXEMPLE DE NOS CONDITIONS (CAPITAL ET INTERETS COMPRIS)

Montant du prêt	PERIODE DE REMBOURSEMENT	5 ans	7 ans	10 ans	12 ans	15 ans
1,500		33.95	26.49	21.05		
2,000		45.26	35.32	28.06		
3,000		67.89	52.98	42.09	38.01	34.11
4,000		90.32	70.64	56.12	50.68	45.48
5,000		112.75	88.30	70.15	63.35	56.85

VOTRE PRET EST PROTEGE PAR NOTRE CONTRAT D'ENDOSSEMENT HYPOTHECAIRE, LEQUEL VOUS OFFRE ENTRE AUTRES LES BENEFICES CI-DESSOUS :

- Advenant votre incapacité de remplir vos obligations, notre compagnie s'engage à les honorer à votre place.
- Advenant votre décès, le solde de votre dette est automatiquement acquitté.
- En cas de chômage, grève ou autres imprévus, vos paiements mensuels sont honorés pendant une période de 6 mois.
- En cas de maladie, vos paiements mensuels sont acquittés pendant une période de 12 mois à chaque maladie que vous subissez.
- En cas d'accident, vos paiements mensuels sont acquittés, tant et aussi longtemps que vous n'êtes pas en mesure de travailler.

THIBEAULT & ASSOCIES INC.

(LES PLUS GRANDS COURTIER EN PRETS HYPOTHECAIRES DE TOUTE LA PROVINCE)

285, ST-JOSEPH-EST — QUEBEC — TELS : SOIR 522-6464 JOUR 623-0508

AGENCES A : ALMA, AMQUI, BAIE-COMEAU, CHANDLER, CHICOUTIMI, DOLBEAU, JONQUIERE, LEVIS, MATANE, MONTMAGNY, RIMOUSKI, RIVIERE-DU-LOUP, STE-ANNE-DE-BEAUPRE, THETFORD-MINES.

Accessoires d'auto

Mr. Moteur et Transmission
CHANGER pour remanufacturer ou faire réparer toutes marques voitures. Bouillonnent \$2.50 semaine. Garantie 100%, 265. Adm. 681-3604, 9-9 P.M.

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGERS. Achetons chars usagés accidents et "scraps". LUDGER FERLAND ENR. 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél.: 524-2920. 41765 28-4 (1 ms) A.A.

Autos à vendre

"RAMBLER"
Vente, service, pièces, peinture, déboilage. Auto Moderne, le seul le plus important vendeur autorisé Rambler pour l'Est de Québec, 488 de la Couronne. — 529-5351. 41494 17-4 (1 ms) A.V.

"WILLYS JEEP"
Vente, service, pièces, peinture, déboilage. Auto Moderne, le seul le plus important vendeur autorisé Willys Jeep pour l'Est de Québec, 488 de la Couronne. — 529-5351. 41495 17-4 (1 ms) A.V.

AUCLAIR AUTO
200 BOUL. HAMEL
Le plus beau choix de chars usagés dans le convertible, hard-top et sedan, de toutes marques de 1952 à 1962; aucun comptant, 36 mois pour payer. Tél.: 681-8022. 41742 25-4 (1 ms) A.V.

Les gagnants du Concours Picasso
Les gagnants du "Concours Picasso", organisé par le Musée des Beaux-Arts de Montréal / l'intention des étudiants, ont été proclamés.

Frances Knox, âgée de 16 ans, qui demeure au 351, av. Redfern, vient en tête des concurrents avec toutes les réponses exactes. Elle étudie à l'école Trafalgar.

Le concours comportait des questions sur l'exposition "Picasso et l'homme", présentée en mars au Musée. Tous les enfants qui venaient à l'exposition pouvaient y participer.

Mlle Marie-Louise Funke, chef de service éducatif du Musée, a révélé les noms des gagnants. Ils recevront leur prix lors d'une réception qui aura lieu le 15 mai, à 4 h. 30 de l'après-midi, dans la salle du conseil du Musée.

La première, Mlle Knox, recevra une gravure esquimaude de l'artiste Kikshuk.

Sa sœur Victoria, qui est âgée de 17 ans, a remporté le deuxième prix.

Voici les noms, âges, adresses et écoles des autres gagnants :

Tom Perlmutter, 16 ans, 6415, av. Lennox, Herziyah, High; Jean Hodgson, 17 ans, 9, av. Riverview, Westmount High; Steven Cohen, 16 ans, 4451, av. Madison, Monklands High; Nicole Giroux, 15 ans, 1586, De Montigny, Sec. Marie-Reine;

Rhona Glazer, 14 ans, 64, Roxton Cres., Montreal West High; Francine Calise, 15 ans, 4530, Chapleau, Marie-Reine (class.); George Samilski, 15 ans, 1533, Van Horne, Cardinal Newman (An.); Mario Brunet, 13 ans, 405, Woodlee, St-Clement; Lucie Daignault, 16 ans, 9300, boul. St-Michel, Inst. Familial Reine-Marie;

Lorraine Blanchard, 16 ans, 9300, boul. St-Michel, Inst. Familial Reine-Marie; Helen Deborah Dexter, 10 ans, 4379, Melrose, Willingdon; Carol Caouette, 15 ans, 9306, boul. St-Michel, Inst. Familial Reine-Marie; et Antoinette Mastroianni, 16 ans, 9300, boul. St-Michel, Inst. Familial Reine-Marie.

Parmi les prix se trouvent des reproductions de Picasso, des livres et des séries de cartes postales illustrant l'oeuvre de ce peintre espagnol.

AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE
ACCESSOIRES — PIÈCES — REPARATION — SERVICE

Autos à vendre

PONTIAC 1955, 1000 cc, 4 portes, parfait condition, 5500. D'un particulier. Pour info, s'adresser à Tél.: 623-9058. 41893 17-4 (1 ms) A.V.

OLDSMOBILE Super 88 1957, 4 portes, parfait condition, 5500. D'un particulier. Pour info, s'adresser à Tél.: 623-9058 ou 650-0472. 42096 9-5 (2 fs) A.V.

"VOITURES ANGLAISES"
VENTE, pièces, service. Auto Moderne, 488 de la Couronne, le seul le plus important vendeur Jaguar — Morris — M.G.B. — M.G. Magnette — Alpine — Hillman — Camions Commer. etc. pour l'Est de la province. — 529-5351. 41493 17-4 (1 ms) A.V.

SPECIAUX
AUSTIN 1962 Sprite, Conv. CHEVROLET 1957 sedan VOLKSWAGEN 1959 avec radio 5500. METEOR 1962 STAFFORD 1963 convertible, BUICK 1961, COMET 1962, VOLVO 1963, VOLVO 1961, PONTIAC 1961, FORD Station-Wagon 1962, 4 portes VAUXHALL 1959, CHEVROLET Station-Wagon 1959, VAUXHALL 1960, 6 cyl., FORD 1957, Hard-Top, MERCURY 4 cyl., 1958, FORD Galaxie 1962, 6 cylindres, TURMEL AUTOMOBILES, 1355, Dorchester-Nord, Québec. — Tél.: 529-5319. 41765 28-4 (1 ms) A.V.

Garage — Service
GARAGE ANDREWS
60 ST-VALLIER-EST, Québec, accessoires d'automobiles, neuves et usagées; aussi réparation. Plusieurs automobiles usagées à vendre. Ouvert 24 heures par jour. Remorquage semaine et dimanche. — Tél.: 523-3728. 41645 28-4 (mar.j.s. au 20-5) G.S.

DOMPESSES (BOIST) "EMBO"
... TELESCOPIQUES et AUTRES ... LES PLUS REPUTÉES sur le marché. Boîtes complètes en acier. Structure d'acier pour boîtes de camion, neuves et usagées. Mécanique, soudure, alignement, déboilage, peinture. Opérateur électrique pour portes de garage et d'entrepôt. — Consultez nos experts avant d'acheter. GARAGE LABRIE LITEE, Beaumont, Bellechasse. — Tél.: 837-1232. 41212 9-4 (v.s. au 9-6) G.S.

Reparations d'Autos
MAURICE POIRIER
PIÈCES NEUVES et usagées de toutes marques d'automobiles et camions. — Différentiel, transmissions, radiateur, grilles, moteurs, Joints tuxtel, Attention spéciale au coudeur. S'adresser à 589, 1ère AVENUE, TEL.: 529-0661. 41005 9-4 (mar.j.s. au 2-6) H.A.

Meilleures valeurs à plus bas prix
ROGER AUTOS
Le Centre de l'Auto et du Camion Usagés à Québec
1095 CANARDIERE, 529-3331 - 529-3333
... 41378 17-4 (v.s. au 9-5) A.V.

PIÈCES D'AUTOS USAGÉES
• SPECIAL: RECENTS MODELES •
(Assortiment complet)
Charlesbourg Pièces & Accessoires Ltee
265, 91e RUE est, CHARLESBOURG — MA 3-9843
41652 30-4 (9-5) A.V.

SAISISSEZ NOS AUBAINES DU PRINTEMPS
Une visite vous convaincra de la qualité et des prix raisonnables. Allocations d'échanges et conditions faciles de paiement. OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 HEURES

FRADET AUTO ENR.
105, Blvd HAMEL, coin Marie-Incarnation. Tél.: 681-6281
Garage : 20, rue Hermine, Québec — Tél.: 523-2828
41892 2-5 (s. au 23-5) A.V.

LE PLUS GRAND CENTRE OK D'AUTOS USAGES

LA PORTE
AUTOMOBILES LIMITEE
565 Boul. Hamel (529-4561)
"Vous satisfaire d'abord"
42154 9-5 (2 fs) A.V.

L'ÉTÉ C'EST BEAU
MAIS AVEC UNE AUTO C'EST MIEUX
Pour jouir parfaitement de la belle saison, passez immédiatement chez

AUTO MODERNE LTEE
puisque les plus belles aubaines sont là !

• CHEVROLET • RAMBLER • PONTIAC • FORD
• VALIANT • PLYMOUTH • DODGE
MODELES 1957 A 1963

AUSI PLUSIEURS PETITES VOITURES IMPORTÉES à des prix ridiculement bas

PRIX DE VOTRE CHOIX
PAIEMENT DE VOTRE CHOIX
\$100 comptant
Balance à votre choix : 12, 24, 36 ou 60 mois pour payer.

570 BOUL. HAMEL
(Voisin du Centre d'Achats Fleur-de-Lys)
TEL. : 529-5384
42113 9-5 (1 fs) A.V.

Autos à vendre

CHARS NEUFS ET USAGES
FRADET AUTO ENR.
105, boul. Hamel
coin Marie de l'Incarnation
TEL. : 681-6281
41003 2-4 (mar.j.s. au 30-5) A.V.

Autos demandées
ACHETONS AUTOS
ARGENT COMPTANT, Hudson Auto Enr. 1365, Dorchester-Nord, TEL.: 525-4769. 41213 10-4 (1 ms) A.D.

Garage — Service
GARAGE ANDREWS
60 ST-VALLIER-EST, Québec, accessoires d'automobiles, neuves et usagées; aussi réparation. Plusieurs automobiles usagées à vendre. Ouvert 24 heures par jour. Remorquage semaine et dimanche. — Tél.: 523-3728. 41645 28-4 (mar.j.s. au 20-5) G.S.

DOMPESSES (BOIST) "EMBO"
... TELESCOPIQUES et AUTRES ... LES PLUS REPUTÉES sur le marché. Boîtes complètes en acier. Structure d'acier pour boîtes de camion, neuves et usagées. Mécanique, soudure, alignement, déboilage, peinture. Opérateur électrique pour portes de garage et d'entrepôt. — Consultez nos experts avant d'acheter. GARAGE LABRIE LITEE, Beaumont, Bellechasse. — Tél.: 837-1232. 41212 9-4 (v.s. au 9-6) G.S.

Reparations d'Autos
MAURICE POIRIER
PIÈCES NEUVES et usagées de toutes marques d'automobiles et camions. — Différentiel, transmissions, radiateur, grilles, moteurs, Joints tuxtel, Attention spéciale au coudeur. S'adresser à 589, 1ère AVENUE, TEL.: 529-0661. 41005 9-4 (mar.j.s. au 2-6) H.A.

Meilleures valeurs à plus bas prix
ROGER AUTOS
Le Centre de l'Auto et du Camion Usagés à Québec
1095 CANARDIERE, 529-3331 - 529-3333
... 41378 17-4 (v.s. au 9-5) A.V.

PIÈCES D'AUTOS USAGÉES
• SPECIAL: RECENTS MODELES •
(Assortiment complet)
Charlesbourg Pièces & Accessoires Ltee
265, 91e RUE est, CHARLESBOURG — MA 3-9843
41652 30-4 (9-5) A.V.

SAISISSEZ NOS AUBAINES DU PRINTEMPS
Une visite vous convaincra de la qualité et des prix raisonnables. Allocations d'échanges et conditions faciles de paiement. OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 HEURES

FRADET AUTO ENR.
105, Blvd HAMEL, coin Marie-Incarnation. Tél.: 681-6281
Garage : 20, rue Hermine, Québec — Tél.: 523-2828
41892 2-5 (s. au 23-5) A.V.

LE PLUS GRAND CENTRE OK D'AUTOS USAGES

LA PORTE
AUTOMOBILES LIMITEE
565 Boul. Hamel (529-4561)
"Vous satisfaire d'abord"
42154 9-5 (2 fs) A.V.

L'ÉTÉ C'EST BEAU
MAIS AVEC UNE AUTO C'EST MIEUX
Pour jouir parfaitement de la belle saison, passez immédiatement chez

AUTO MODERNE LTEE
puisque les plus belles aubaines sont là !

• CHEVROLET • RAMBLER • PONTIAC • FORD
• VALIANT • PLYMOUTH • DODGE
MODELES 1957 A 1963

AUSI PLUSIEURS PETITES VOITURES IMPORTÉES à des prix ridiculement bas

PRIX DE VOTRE CHOIX
PAIEMENT DE VOTRE CHOIX
\$100 comptant
Balance à votre choix : 12, 24, 36 ou 60 mois pour payer.

570 BOUL. HAMEL
(Voisin du Centre d'Achats Fleur-de-Lys)
TEL. : 529-5384
42113 9-5 (1 fs) A.V.

Autos à vendre

VISITEZ NOTRE TERRAIN
DE

VOITURES USAGÉES
1963 FORD
Falcon, décapotable, V-8, automatique, radio. \$2550.

1963 MERCURY
Sedan, V-8, automatique, radio. \$2395.

1962 FORD
Galaxie, décapotable, automatique, radio. \$2495.

1961 METEOR
Wagon, radio, très propre. \$1550.

1961 MONARCH
Richelieu, sedan, automatique, radio, servo-freins et servo-direction. \$1850.

1961 VOLKSWAGEN
De luxe. \$795.

1960 CHRYSLER
Saratoga, sedan, équipement complet. \$1050.

1960 FALCON
2 portes, tel quel. \$550.

MOTORS LTD
VOTRE VENDEUR FORD
777, Boul. Charest-ouest
Québec — Tél.: 681-4626
42152 9-5 (1 fs) A.V.

ATTENTION!
1963 PONTIAC
Strato Chief
automatique
\$100 comptant 20⁰⁰ par semaine

1962 MERCURY COMET
Sedan, moteur neuf
\$100 comptant 18⁰⁰ par semaine

1959 PONTIAC
Convertible, V-8, automatique, power-brake, power-steering
\$100 comptant 12⁵⁰ par semaine

1963 CHEVROLET
Belair, sedan, automatique, radio, très bas millage
\$100 comptant 21²⁴ par semaine

1959 PONTIAC
Parisienne, Station-Wagon automatique, radio, très propre
\$100 comptant 12⁵⁰ par semaine

1960 CHEVROLET
Deux portes
\$100 comptant 12⁵⁰ par semaine

LAHOUD AUTOMOBILES INC.
2145 boul. Charest ouest — Ste-Foy — Tél.: 681-6311
42151 9-5 (1 fs) A.V.

ACHETEZ CHEZ LAURENTIDE
DES BELLES ET BONNES VOITURES USAGÉES
NOUS LES AVONS. VENEZ NOUS VOIR ELLES SONT INCOMPARABLES

1963 PONTIAC Parisienne, Hard-Top, 2 portes, toute équipée. Magnifique voiture qui fera l'envie de vos amis. 3195.

1963 FALCON, Convertible, automatique, radio, 8 cylindres. Voiture très fougueuse et très sportive. 2575.

1962 CHEVROLET Coach, 6 cylindres, automatique, radio. Cette voiture est d'une propreté exceptionnelle. Venez la voir vous l'achèterez certainement. 1895.

1963 FALCON Sedan, automatique, démonstrateur, radio, 6,000 milles. 1995.

1962 FORD Coach, 6 cylindres, en bonne condition. Notre grand spécial. 1295.

1962 GALAXIE "500", V-8, Hard-Top, 2 portes, automatique, radio, power-brake, etc. Ça c'est toute une voiture. 2295.

1961 CHEVROLET Station-Wagon, 4 portes, automatique, radio. Une occasion pour un Wagon de qualité. 1695.

1961 THUNDERBIRD Hard-Top. Prix de liste \$3375. Nous la vendons à un prix whosale avec \$1.000 d'escompte soit 2375. Attention spéciale aux garagistes.

1960 OLDSMOBILE Super "88" Hard-Top 2 portes. Venant du Président de la plus grosse compagnie à Québec. Voiture incomparable par sa propreté et sa condition générale. 1950.

Autos à vendre

MEILLEURES VALEURS A PLUS BAS PRIX
Roger BARRE AUTOS et CAMIONS
centre de l'auto et camions usagés à Québec

SPECIAUX
1962 CHEVROLET 3 tonnes \$2,975.
1960 CHEVROLET, 5 tonnes, dompeuse \$2,575.
1952 G.M.C., dompeuse \$ 750.
1961 CORVAIR, panel \$1,350.
1958 Panel International \$ 650.
1963 AMPHICAR, convertible \$1,395.

1095, DE LA CANARDIERE
TEL. : 529-3331
42110 9-5 (mar.j.s. au 14-5) A.V.

VOIR! C'EST CROIRE
VENEZ DONC VOUS CONVAINCRE que par notre qualité
NOS PRIX SONT LES MEILLEURS
et votre aubaine sera sans pareille
HUDON AUTOMOBILES ENR.
COIN DORCHESTER-JULIEN
Tél.: 525-4769.
9-5 (2 fs) A.V.

VOYEZ LA RAMBLER 1964

LA FAMILIALE
qui offre plus

• Silencieux et tuyau d'échappement enduits de néoprène
• Garantie de 24 mois ou 24,000 milles
• 33,000 milles ou 3 ans sans lubrification garanti
• Nouvelle batterie Rambler, garantie 2 ans sans condition
• Système de refroidissement garanti 2 ans sans condition
• Freins double sécurité, maître cylindre en double
• Les freins s'ajustent automatiquement
• 4 traitements antirouille, par immersion complète
• Jusqu'à 35 milles au gallon et davantage avec overdrive
• Puissance de moteur allant de 127 H.P. — 270 c.v.

Demandez nos prix et vous constaterez que vous obtenez le meilleur chez

J.-A. BEGIN AUTOMOBILES LTEE
ROND-POINT — LEVIS — TEL. : 837-9363
41607 25-4 (s. au 16-5) A.V.

NOUS AVONS LA VOITURE QUI VOUS CONVIENT
AUX CONDITIONS DE PAIEMENT A VOTRE BUDGET

1963 PONTIAC Strato Chief automatique \$100 comptant 20⁰⁰ par semaine

1962 MERCURY COMET Sedan, moteur neuf \$100 comptant 18⁰⁰ par semaine

1959 PONTIAC Convertible, V-8, automatique, power-brake, power-steering \$100 comptant 12⁵⁰ par semaine

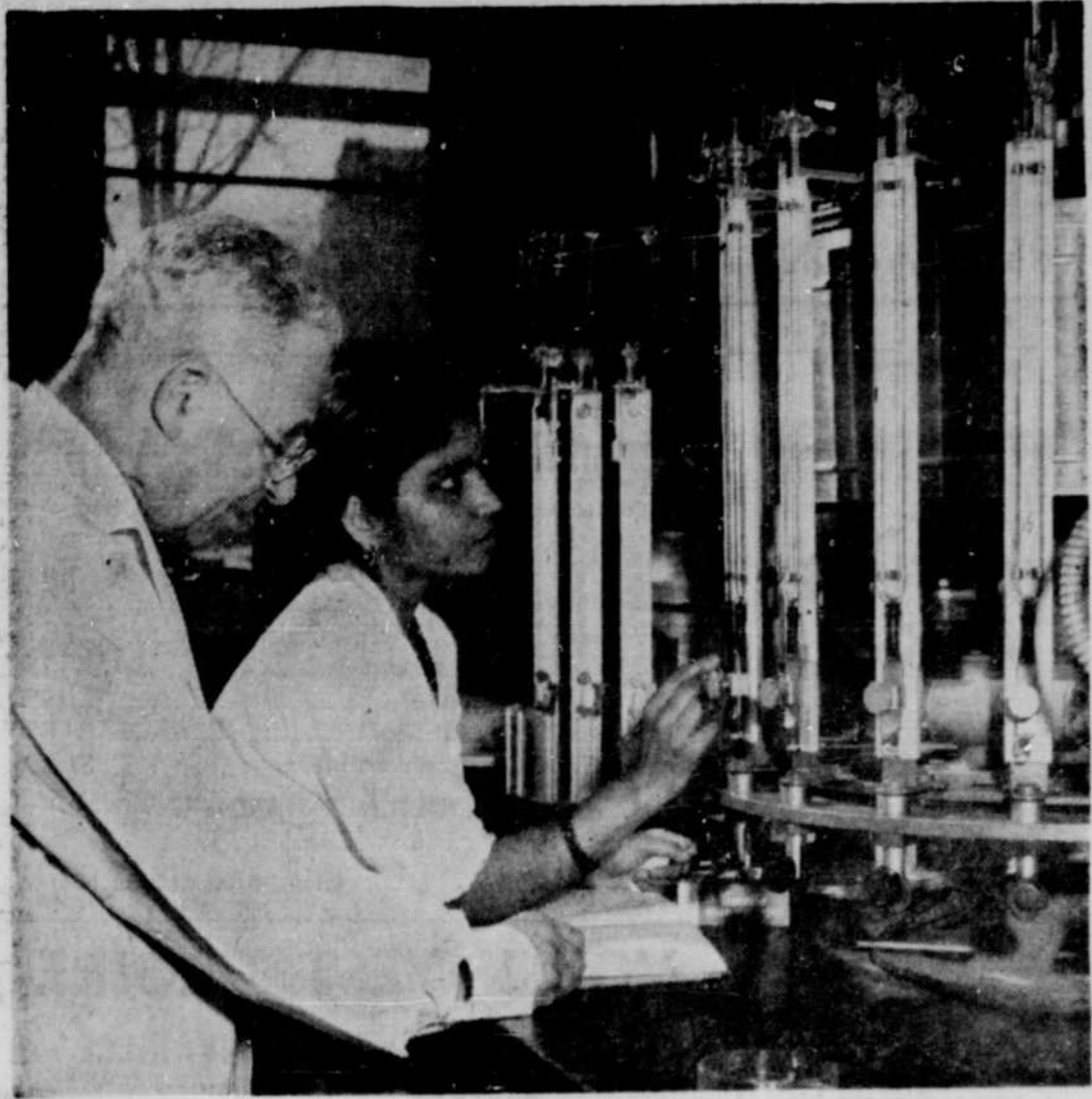
1963 CHEVROLET Belair, sedan, automatique, radio, très bas millage \$100 comptant 21²⁴ par semaine

1959 PONTIAC Parisienne, Station-Wagon automatique, radio, très propre \$100 comptant 12⁵⁰ par semaine

1960 CHEVROLET Deux portes \$100 comptant 12⁵⁰ par semaine

LAHOUD AUTOMOBILES INC.
2145 boul. Charest ouest — Ste-Foy — Tél.: 681-6311
42151 9-5 (1 fs) A.V.

ACHETEZ CHEZ LAURENTIDE
DES BELLES ET BONNES VOITURES USAGÉES
NOUS LES AVONS. VENEZ NOUS VOIR ELLES SONT INCOMPARABLES



● DEPISTAGE DU CANCER. — Le Dr J.-H. Quastel, directeur de l'Institut de Recherche McGill-Montreal General Hospital, observe avec le Dr Shail K. Sharma les indicateurs d'un incubateur Warburg au cours d'une épreuve de respiration à laquelle sont soumis des tissus d'animaux provenant de tumeur cancéreuse. Les travaux de l'Institut sont en grande partie financés par la Société Canadienne du Cancer qui tient actuellement sa campagne annuelle de souscription.

Cette Semaine À LAVAL

Au cours de l'année académique 1963-64, comme par le passé, l'ACFAS a organisé des causeries dans les collèges classiques et les écoles secondaires. Vingt-six causeries ont été données dont vingt par des professeurs de la Faculté des sciences.

MM. les professeurs Lionel Boulet et B. J. Jakubczyk du département de Génie électrique présentent une conférence à Banff sur l'influence de la température, sur les pertes et sur l'interférence radio par l'effet couronne. Ce travail sera publié dans les transactions.

M. le professeur Jean-Guy Paquet du département du Génie électrique participera au Congrès de la Canadian Federation of Biological Societies qui aura lieu à Halifax au début du mois de juin 1964.

M. le professeur A. S. Timascheff du département du Génie électrique s'est mérité la médaille Ross de l'Institut des Ingénieurs Canadiens pour le meilleur article scientifique publié dans les Transactions de cette Association.

M. Lionel Boulet, Directeur du département du Génie électrique, a été nommé membre canadien du Comité de l'Union Radio Scientifique Internationale pour une période de trois ans.

Les publications suivantes ont été faites dans le numéro de mai des Transactions de l'I.E.E.

E. "Effective Dielectric Constant of the Atmosphere during Snowstorms and its Influence upon corona losses" par MM. B. J. Jakubczyk et L. Boulet du département de Génie électrique et "Alternating Current Corona in Foul Weather. Part I Above Freezing point" des mêmes auteurs. Ces travaux avaient été présentés au Congrès de l'I.E.E.E. qui a eu lieu au cours du mois de février 1964.

M. Gaston Moisan, professeur au département de Biologie participera bientôt pour Washington où il fera un séjour d'études de deux mois au "Patuxent Wildlife Research Center".

M. le professeur A.-R. Mehran du département de Biologie assistera à la douzième réunion annuelle de la "Radiation Research Society" qui aura lieu à Miami du 17 au 21 mai prochain.

M. le professeur Robert Sabourin du département de Géologie a assisté à la réunion annuelle du Comité Consultatif National des Recherches en Sciences Géologiques qui a eu lieu à la Commission Géologique du Canada à Ottawa les 27 et 28 avril derniers.

M. Louis Roy, professeur à la faculté de commerce a été nommé membre honoraire des agents acheteurs du Canada. Il fut également accepté comme membre associé du Financial Executive Institute of New-York.



● BUREAU DE DIRECTION DU CLUB DE PHILATELIE DE LA COTE DE BEAUPRE POUR L'ANNEE 1964-65. — De gauche à droite: M. J.-A. Proulx, trésorier; Raymond Caron, 1er vice-président; J.-M. Bleau, président; Jacques Giroux, 2ème vice-président; Mme Ulric Desbines, secrétaire; Conrad Belanger, publiciste.

Pour apaiser l'opinion publique

(Par Robert Giroux)
L'hon. juge Roger Brossard a remarqué, mercredi, que si le gouvernement n'avait pas institué une enquête sur l'affaire Coffin après la parution du livre de M. Jacques Hébert, l'opinion publique se serait inquiétée.

Celle-ci serait également portée à la critique si l'enquête de la Commission se prolongeait, dure trop longtemps. Afin de hâter les procédures, l'hon. Brossard a annoncé que, dorénavant, la Commission siégera quatre jours par semaine au lieu de trois, dans la Vieille Capitale, et de cinq à six si nécessaire à Gaspé.

Les séances se tiendront à Québec pendant les trois prochaines semaines et se poursuivront ensuite à Percé, puis, retour à Québec.

Acquittés

A l'issue de leur procès aux Assises criminelles du Palais de Justice de Québec où ils étaient accusés d'un hold-up de \$4.000 à la banque Impériale de Commerce du Centre Fleur de Lys, Jean-Guy Morasse et Alain Bédard ont été acquittés par les deux jurés après que ceux-ci eurent délibéré pendant environ cinq minutes.

MOTS CROISES

PROBLEME No 93
HORIZONTAL
1-Autresfois, brebis - Sorte de petit chien.
2-Lettre allemande - Chef lieu d'arr. (Vaucluse) - Sur.
3-Interjection - Nom scientifique du sapin - Ville d'Allemagne.
4-Prép. latine - Choisi parmi plusieurs - Masse de pierre très dure.
5-Province de l'Inde - Article contracté.
6-Division du compas - Terrain sur lequel on marche - Cessation de travail.
7-Mouvement de l'âme vers Dieu - Tranchant d'un instrument - Etat de métal.
8-Brevage - Telle de colon - Mot arabe signifiant fils.
9-Pronom personnel - Large cavité de métal - Flétri.
10-Critique envieux d'Homère - Anc. bouclier - Mesure agraire, valant.
11-Célérité - Homme courageux, vaillant.
12-Interjection - Sommet du Jura - Grosse verre.
13-Genre de palmiers - Action de purger - Rivière d'Alsace.
14-Qui a le poil fort court - Division du compas - Genre de Mahomet.
15-Unité monétaire de l'Inde - Action d'errer çà et là.

25ième anniversaire de SP

Alimentation Service (SP) Prix Inc., organisation évoluée de la Société Provinciale des Epiciers Inc., groupe formé d'épiciers indépendants de race canadienne-française, fêtera cette fin de semaine son 25e anniversaire de fondation au Château Frontenac.

quelque 150 membres actionnaires, soit dix fois plus qu'à la fondation de cette société, il y a 25 ans.

Il y a actuellement des membres actionnaires SP à peu près partout dans la Province et les clients de ces boutiques savent de quel prix et services intéressants ils bénéficient à ces endroits de choix.

Cette organisation de choix, fondée en 1939 par M. Herman Gariépy, avait pour but d'organiser une Société qui affermirait l'avenir de l'épicerie indépendante au Québec, éliminerait les intermédiaires et permettrait à l'épicerie du coin de faire une concurrence avantageuse aux grandes organisations alimentaires par des prix équivalents et des services égaux.

M. Robarts est alarmé

TORONTO (P.C.) - Le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, annonce son intention de convoquer une conférence internationale pour étudier le grave problème causé par le bas niveau de l'eau dans les Grands Lacs.

Les Etats de New York, du Michigan et de l'Illinois touchent aux Grands Lacs. Par l'entremise de ces Etats, a noté M. Robarts, l'Ontario est assuré de pouvoir atteindre le gouvernement fédéral à Washington.

Le président actuel, nommé en 1946, M. Paul Bardou, rappelle que la Société n'a été fondée qu'avec l'aide de 18 membres qui ont souscrit la somme de \$2.200 à l'époque.

M. Robarts a signalé que son gouvernement avait déjà amorcé des pourparlers avec les autorités fédérales en vue de cette conférence internationale.

Ottawa (P.C.) - Les membres des services armés licenciés avant l'âge prévu de leur retraite à cause du processus d'intégration des forces armées reçoivent une compensation en argent équivalant jusqu'à 10 mois de solde.

4e conférence annuelle de l'A.Q.E.A.



C'est hier soir, au Château Frontenac, qu'avait lieu l'ouverture de la quatrième conférence annuelle de l'Association du Québec pour les Enfants Arriérés. Sous le thème général "Planification coopérative pour les arriérés", un programme de discussions et d'échanges a été organisé pour la journée de samedi.

Le déclarant Sud joue la Dame du mort. Est doit couvrir avec son Roi. En effet, le premier tour de Pique fera tomber la Dame, le Roi et l'As (supposé chez Sud). Le Valet devient maître. Il se peut qu'il se trouve chez Ouest; sinon il est possible que Ouest ait le dix de Pique deux fois gardé.

114 ANS SANS ACCIDENT. — Cent quatre-vingt dix-sept employés de la Compagnie QUEBEC POWER, filiale de l'Hydro-Québec, qui dans l'exercice de leurs fonctions ont à conduire un véhicule-moteur, ont été honorés lors d'un banquet au cours duquel leur ont été remis un certificat et une médaille de la Quebec Public Utilities Safety Association attestant qu'ils avaient parcouru 5.000 milles sans accident évitable au cours d'une même année.

Une démonstration de culture physique prendra lieu après la session d'études de la matinée, suivie de peu par une autre démonstration commentée par deux éducateurs spécialisés et donnée par les élèves de l'Atelier pour les jeunes adultes de Montréal au sujet des méthodes d'entraînement et de la transition de l'école à l'atelier.

Ces considérations on amené une règle: "Quand le déclarant joue en honneur, forcez d'un honneur supérieur". Toutefois, il ne faut pas suivre aveuglément cette règle. Le joueur doit envisager s'il y a un intérêt, c'est-à-dire si en forçant il s'espère affaiblir une

La faculté d'Agriculture de Laval

La faculté d'agriculture reçoit actuellement la visite de M. M. Rolfe, professeur émérite de la faculté d'agriculture de l'université de Giess en Allemagne. Il fut auparavant doyen de cette faculté et directeur de Giess, Monsieur Rolfe est représentant de l'organisme de coopération de développement économique (O.C.D.E.). Il vient en visite aux Etats-Unis et au Canada pour enquêter au sujet des étudiants étrangers qui suivent dans nos universités un cours en agriculture. Il doit en effet étudier la réception et l'orientation que prennent les étudiants étrangers; leur adaptation dans les facultés d'agriculture et les modifications faites aux programmes des cours par les sidér.

La participation de Laval La faculté d'agriculture de Laval en est à ses premières années. Toutefois, une dizaine d'étudiants étrangers s'y inscrivent chaque année. M. Rolfe souhaite que Laval donne l'opportunité à plus d'étudiants étrangers d'y poursuivre des études. Il souhaite aussi que des diplômés de Laval se rendent dans les pays sous-développés pour y assurer la formation de techniciens agricoles et de spécialistes en aménagement rural. En outre une collaboration plus intense pourrait être établie entre la faculté d'agriculture de Laval et les institutions agricoles des pays moins organisés.

O.C.D.E. Cet organisme international est un peu la suite normale, la seconde étape dont la première vise le plan Marshall. Il vise à ramasser les expériences faites dans les divers universités dans le domaine de l'agriculture. Il veut de plus permettre aux pays sous-développés de jouir de ses expériences pour l'aménagement de leurs plans en matière agricole. L'O.C.D.E. compte beaucoup de pays membres. Tous les Canada et les E.-U. en font partie. La Yougoslavie est le seul pays communiste à y adhérer.

En annonçant cette nouvelle, le ministre associé de la Défense, M. Lucien Cardin, a précisé que ces prestations spéciales s'appliquent immédiatement à 500 officiers de l'ARC licenciés cette année à cause du processus de réduction.

BRIDGE CONTRAT

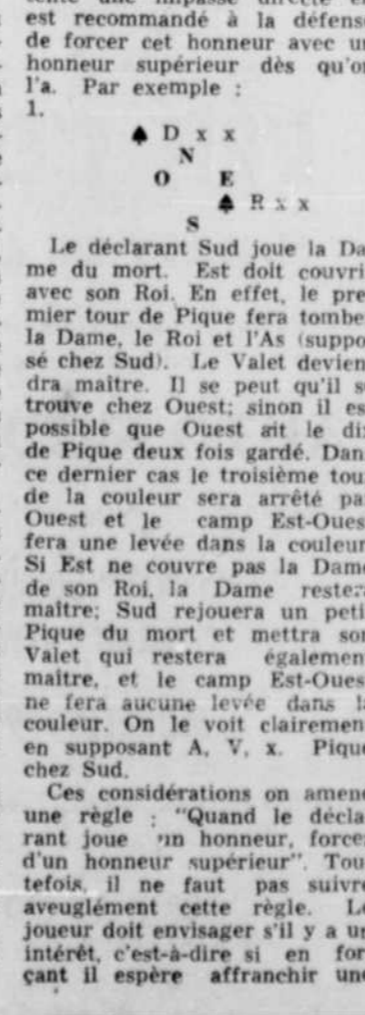
Par Louise F. Paradis Maître Br.
BRIDGE — BRIDGE Samedi, le 9 mai ETUDE DU JEU DE LA CARTE IMPASSES — JEU DE DEFENSE. Examinons comment la défense doit lutter contre les impasses directes, contre les impasses indirectes la défense est généralement impuissante.

carte chez lui ou chez son partenaire. S'il voit qu'il n'a aucune chance de le faire, il ne doit pas forcer. Par exemple. 2. D N x x O E R x x S

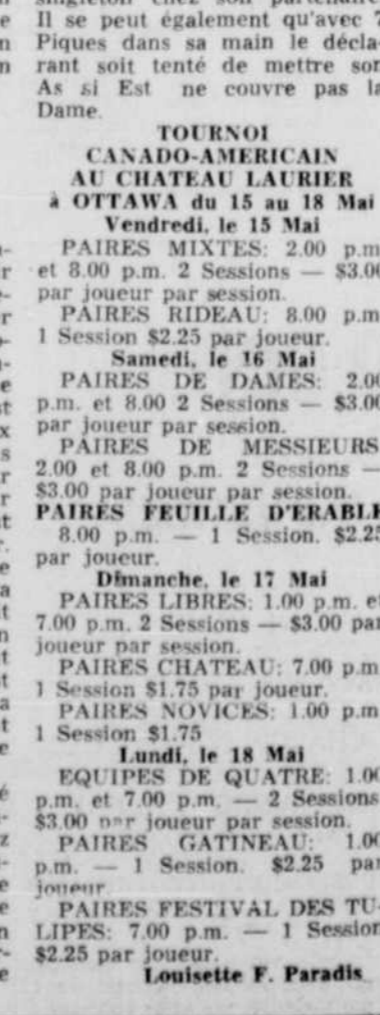
LES ECHECS

TOURNOI CANADO-AMERICAIN AU CHATEAU LAURIER à OTTAWA du 15 au 18 Mai Vendredi, le 15 Mai PAIRES MIXTES: 2.00 p.m. et 8.00 p.m. 2 Sessions — \$3.00 par joueur par session. PAIRES GIDEAU: 8.00 p.m. 1 Session \$2.25 par joueur. Samedi, le 16 Mai PAIRES DE DAMES: 2.00 p.m. et 8.00 p.m. 2 Sessions — \$3.00 par joueur par session. PAIRES DE MESSIEURS: 2.00 et 8.00 p.m. 2 Sessions — \$3.00 par joueur par session. PAIRES FEUILLE D'ERABLE: 8.00 p.m. — 1 Session. \$2.25 par joueur. Dimanche, le 17 Mai PAIRES LIBRES: 1.00 p.m. et 7.00 p.m. 2 Sessions — \$3.00 par joueur par session. PAIRES CHATEAU: 7.00 p.m. 1 Session \$1.75 par joueur. PAIRES NOVICES: 1.00 p.m. 1 Session \$1.75. Lundi, le 18 Mai EQUIPES DE QUATRE: 1.00 p.m. et 7.00 p.m. — 2 Sessions. \$3.00 par joueur par session. PAIRES GATINEAU: 1.00 p.m. — 1 Session. \$2.25 par joueur. PAIRES FESTIVAL DES TULIPES: 7.00 p.m. — 1 Session \$2.25 par joueur. Louise F. Paradis

TERRY ET LES PIRATES



LA FAMILLE TETERE



LA FAMILLE TETERE



LA FAMILLE TETERE



LA FAMILLE TETERE par Chic Young
TERRY ET LES PIRATES par George Wunder
LES ECHECS Pour la première fois depuis de nombreuses années un tournoi officiel a été organisé pour le championnat de la ville de Chicoutimi et de la région. Les neuf participants manifestent beaucoup d'enthousiasme. La preuve en est qu'une seule partie a été perdue par défaut sur trente-six et que tous ont accepté de jouer un second tour. Actuellement, Félix Bolly mène (7-1), suivi de Jos. Berky (6-2). Gilles Tremblay (5½-2½) s'était maintenu premier jusqu'à la 5e ronde. Les parties se jouent au Centre paroissial du Sacré-Coeur le dimanche après-midi et le mercredi soir. Le champion de Chicoutimi jouera un match avec le champion classe B de Québec, Gilles Dolbec. En même temps que le tournoi majeur, a lieu un tournoi des jeunes avec six participants. Trois rondes sont jouées jusqu'à ce jour. N.050564 P. H. Nadeau

ciné BULLETIN

Voir "Valeur morale des films", chaque vendredi. COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière Sud.

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent des meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent, il va sans dire qu'elles ne peuvent être appliquées au reste du programme à l'exception d'elles.

SIGNIFICATIONS DES COTES MORALES

TOUTS: Ces films peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs, adultes et enfants.

ADULTES ET ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impressions malsaines à condition de vouloir réfléchir et résister. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

ADULTES avec RESERVES: Films qui présentent des dangers soit à cause de scènes suggestives, de certaines idées qui émettent soit encore en raison de l'atmosphère qu'en dégage. Ces films s'adressent à un public adulte, particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE: Samedi et dimanche: Le soldat récalcitrant (A) à 6.30, 9.30. Sujets à 8.00. Le Vénus au vison (D) à 9.10, 11.30. Dimanche en matinée à 1.30.

CAPITOL: Samedi (A) à 1.35, 4.05, 6.35, 9.05. Courts métrages à 1.00, 2.30, 6.00, 9.30. Fin à 11.00 hrs.

CANARDIERE: Le miracle des loups (AA) à 12.45, 4.10, 7.40. Comme Dieu m'a faite (AA) à 2.35, 6.05 et 9.35 hrs. Fin à 11.15.

CARTIER: Nouvelles à 1.00, 4.25, 7.40. Les nouvelles de la semaine les vamps (AR) à 1.05, 4.25, 7.50. Lola (AR) à 2.50, 6.15, 9.35 hrs. Fin à 11.30.

CINEAC: Le dernier des Vikings (A) à 1.15, 4.40, 7.55. Jeunes délinquants (AR) à 3.10, 6.35, 9.47. Nouvelles à 3.00 et 9.32.

CINE CLU BINTERNATIONAL: Le ballet des Bolshoi (A) à 8.30 hrs. Sujets courts.

CLASSIC: La ruse des Vikings (A) à 12.50, 2.45, 6.35, 9.40. La ruse aux filles (AR) à 2.20, 5.10, 8.05. Fin à 11.00 hrs.

EMPIRE: Climats à 1.00, 3.25, 5.57, 8.31. Fin à 11.05 hrs.

IMPERIAL: Le tombeau de ces dames (A) à 1.00, 3.30, 6.30. Sujets à 2.35, 5.54. Celui par qui le scandale arrive (AR) à 3.05 et 7.24 hrs.

LARRET: Nouvelles à 1.00, 4.22, 7.44. Les nouvelles de la semaine les vamps (AR) à 1.07, 4.29, 7.51. A venir à 2.47, 6.09, 9.31. Lola (AR) à 2.50, 6.15, 9.37. Fin à 11.06 hrs.

M. Arthur Hébert, décédé à 74 ans

M. Arthur Hébert, rentier, demeurant au 172 d'Argenson, est décédé à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à l'âge de 74 ans et 11 mois. Il était l'époux de dame Eva Chouinard.

Outre son épouse, il laisse ses fils et filles, gendres et belles-filles; MM. et Mmes Roger Hébert (Jeanne d'Arc Breton), Gérard Hébert (Cécile Harvey), Armand Robitaille (Cécile Hébert), Marcel Robitaille (Rita Hébert), Jean-Guy Laroche (Thérèse Hébert), et M. Gabriel Hébert; ses beaux-frères et belles-sœurs; MM. et Mmes Alexandre Chouinard, Paul Chouinard, Joseph Guibault, Mlle veuve Rosaire Beaujeu-Hébert, Mlle Jeanne Chouinard.

Les funérailles auront lieu lundi à Saint-Sauveur. Les restes mortels sont exposés aux salons Marceau, 224 Saint-Val-Her-Ouest.

M. Lucien Roivin, décédé à 58 ans

M. Lucien Roivin, époux de dame Clotilde Joncas, est décédé à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 8 mai, à l'âge de 58 ans et 8 mois. Il demeurait à 628, Ave. Royale Beaufort.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants et son gendre: Michel, Com.-d. Nicole, Yvon et Marc Roivin, M. et Mme Maurice Camartin (Micheline); son beau-père, M. Alfred Joncas; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs; MM. et Mmes Robert Boivin (Glorianne Cloutier), Gaston Boivin (Jeanne Chery), Mlle Lucienne Boivin, M. et Mme Alphonse Grenier (Andrienne), Mlle Thérèse Boivin, M. et Mme Welle Normand (Simonne), Mlle Bertha Boivin, MM. et Mmes Joseph Girard (Yvette), René Coulombe (Julienne), Mlle Rita Boivin, MM. et Mmes Louis Bastien (Hélène), Marcellin Bastien (Lucille), Mlle Carmel, le Boivin, MM. et Mmes Wilmer Jones (Gaby Bélanger), Donald Jones (Rita Samson), Claude Jones (Georgette Couture), Jean-Paul Jones (Cécile Bélanger), Mlle Jeanne-Aimée Jones, ainsi que plusieurs neveux, et nièces, cousins et cousines.

La dépouille mortelle est exposée à 1187 1ère Avenue, Québec.

Les funérailles auront lieu lundi le 11 mai 1964, en l'église N.-D. de la Nativité, Beaufort.

La direction des funérailles a été confiée à la Cie Hubert Moisan Québec.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

M. H. Arcaud, mort à 77 ans

M. Hippolyte Arcaud, époux de Beatrice Hubert, de Havre-aux-Maisons, Iles de la Madeleine, est décédé subitement mardi soir, le 5 mai, d'une crise cardiaque. Il était âgé de 77 ans. Il laisse dans le deuil, outre sa femme, six enfants.

Ses funérailles ont eu lieu ce matin, à l'église paroissiale au Havre-aux-Maisons.

Decès de Soeur Ernestine du S.C.

Sr Ernestine du S.C. — A Québec, le 7 mai 1964, à l'âge de 62 ans, est décédée Sr Ernestine du S.C. (Adrienne Goddu), native de Fall River, Mass.

Les funérailles auront lieu lundi, le 11 mai, à la Maison-Mère des Soeurs de St-Jean-de-Brebeuf, 1681, Chemin St-Louis, Québec.

Mort du chef de district, M. N. Janvier

M. Napoléon Janvier, Chef de District, au Département des Incendies de Québec, époux de dame Fernande Dionne est décédé à l'hôpital St-François-D'Assise, le 5 mai 1964, à l'âge de 67 ans et 10 mois. Il demeurait à 1120, rue Dorchester, N.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: Mmes Armand Janvier (Madeleine Lesard), MM. et Mmes Roger Lépine (Lilliane), Noël Jacob (Yolande), Richard Janvier (Ghislaine Guay), Jacques Verreault (Béatrice), Jean Janvier (Yolande Gabory), Mlle Christiane Janvier; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs; M. et Mme Joseph Janvier, M. et Mme Léopold Mathieu, Mme H. Béard, MM. et Mmes Alexandre Frenette, Joseph Cormier, Fernand Lévesque, Léopold Janvier, Alphonse Janvier, Elzéar Janvier, Mme Suzanne Chevrete, Adèle Lachance, M. et Mme Laureat Dionne, ainsi que plusieurs petits-enfants, oncles et tantes, neveux et nièces, cousins et cousines.

La dépouille mortelle est exposée à 1187-1ère Avenue, Québec.

Les funérailles auront lieu samedi matin, en l'église St-Zéphirin de Stadacona.

L'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

Decès de monsieur Louis Paré

M. Louis Paré, âgé de 72 ans, de Deschambault, est décédé subitement jeudi, le 7 mai, à sa résidence. Il avait été à l'emploi de la province pendant 32 ans. Il laisse dans le deuil ses enfants, ses gendres et ses belles-filles: M. et Mme Amable Paré (Rolande Roy), de Québec; M. et Mme Clément Paré (Aline Goulet), de Ste-Foy; Jeanne d'Arc (Mme Pierre-Paul Dionne), de Montréal; Roland Paré, de Deschambault; M. et Mme Léo Paré (Margaret), de New-York; M. et Mme Réjean Paré (Jeanne-Mance Roy), de Neufchâtel; et ses nombreux petits-enfants, neveux et nièces. Il laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs; son frère St-Bernard, S.C.Q.; Soeur Morissette, S.G.M.; M. Henri Paré, de La Salle; Mlle Alice Paré, de St-Marc-des-Carrières; M. Ernest Boullé, M. Narcisse Boullé, et Mme Aline Maillette, des Trois-Rivières; Mlle Elodie Boullé, de Ste-Anne-de-Belleveue; M. et Mme Charles-Auguste Boullé, du Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Gérard Boullé, de Ste-Foy. Les funérailles auront lieu lundi à Deschambault et l'inhumation au cimetière paroissial.

Outre son épouse, il laisse ses enfants, son gendre et ses belles-filles: M. et Mme Jean-Louis Paré (Georgette Verret), MM. et Mmes Welle Verret (Cécilienne Tremblay), Claude Verret (Monique Ballargeon); ses frères, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs; M. Adèle Verret, Mme veuve Adolphe Poitras, Mme veuve Albert Dussault (Marguerite), M. et Mme Paul Verret, de Montréal; Mme veuve Cyriaque Paré, M. et Mme Georges Gravel, Mme veuve Alphonse Verreault, Mme veuve Henri Walsh, M. et Mme Lucien Gravel.

Les funérailles auront lieu samedi à St-Rodrigue. Les restes mortels sont exposés aux salons J. Bouchard et Fils, 1290, 1ère Avenue.

M. J.-A. Raymond, décédé à 60 ans

M. J.-Adélarde Raymond, marchand de bois, époux de Marie-Blanche St-Onge, est décédé le 7 mai, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à l'âge de 60 ans et 8 mois. Il demeurait à 3536, rue St-Victorien, Giffard.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: Maurice, de Toronto, Mme Antoinette (Larocelle) de Québec; Roland, de Giffard; Mmes Gaston Thibaut (Suzanne), Georges-Henri Labrecque (Cécile), Eloi, Gaston, de Giffard; ses beaux-frères: MM. A. Larocelle, G. Thibaut, G.-H. Labrecque; ses belles-filles: Mmes Roland Raymond, E. Raymond, G. Raymond; ses petits-enfants: Serge, Ginette, Martine, Johanne, Denis, Daniel, José, Yves et Martin; sa belle-mère: Mme Adélarde Raymond; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs; Adélarde Raymond, de Matane, Omer, Simon et Gérard Raymond, de Princeville, Mmes Alfred Jean (Marie-Jeanne), de Giffard, Jos. St-Onge (Marie-Ange), de Mont-Carmel, Arthur Dionne (Marie-Blanche), de Granby, Mlle Simonne Raymond, Oblate, de Loretteville; Mme Adélarde Raymond (Cécile Chouinard), de Matane, Omer Raymond (Marie-Blanche Dionne), de Princeville, Gérard Raymond (Cécile Dionne), de Princeville, MM. et Mmes Jean Jos. St-Onge, Arthur Dionne; ses grands-parents: M. H. Lavoie, de Sully, MM. et Mmes J.-B. Rivard, Thomas St-Onge, Albert St-Onge, Edouard St-Onge, tous de Mont-Carmel, Louis et Ovide St-Onge, de Nausau.

La dépouille mortelle est exposée à 3221, avenue Royale, Giffard. Les funérailles auront lieu, lundi le 11 mai, à 9 heures, en l'église de Giffard.

Decès de monsieur Albert Verret

M. Albert Verret, ex-fonctionnaire provincial, demeurant au 4831, 1ère Avenue, St-Rodrigue, est décédé à l'hôpital St-François-d'Assise, à l'âge de 68 ans et 4 mois. Il était l'époux de dame Célestine Gauthier.

Outre son épouse, il laisse ses enfants, son gendre et ses belles-filles: Mme veuve Roland Morel (Madeleine), M. et Mme Jean-Louis Laplante (Georgette Verret), MM. et Mmes Welle Verret (Cécilienne Tremblay), Claude Verret (Monique Ballargeon); ses frères, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs; M. Adèle Verret, Mme veuve Adolphe Poitras, Mme veuve Albert Dussault (Marguerite), M. et Mme Paul Verret, de Montréal; Mme veuve Cyriaque Paré, M. et Mme Georges Gravel, Mme veuve Alphonse Verreault, Mme veuve Henri Walsh, M. et Mme Lucien Gravel.

Les funérailles auront lieu samedi à St-Rodrigue. Les restes mortels sont exposés aux salons J. Bouchard et Fils, 1290, 1ère Avenue.

Dernier hommage à M. Ovide Pichette

M. Ovide Pichette, ex-époux, demeurant au 349-A, chemin de la Canardière, est décédé à son domicile à l'âge de 70 ans et 9 mois. Il était l'époux de dame Laurina Caron.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Anatole Pichette, M. Eudore Pichette, de Saint-Jovite, I.O., Mme Napoléon Paradis (Evangéline Pichette), MM. Odilon et Alfred Caron, de Saint-Marcel, L'Islet, M. et Mme Rosaire Poitras (Adeline Caron), Mme veuve Ernest Labrie (Azilda Caron), Lévis, Mme veuve Jos. Morin (Eugénie Caron), Montréal, Mme veuve Lauréat Genest (Léa), Mlle Marie-Joséphine Caron, Québec, Mme veuve Joseph-D. Caron, de Lewiston, Me. Mme Eudore Pichette.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à Saint-Esprit. Les restes mortels étaient exposés aux salons J.-Bouchard et Fils, 1290, 1ère Avenue.

Decès de monsieur L. Villeneuve

M. Lucien Villeneuve, employé de la Commission scolaire, demeurant au 80, de l'Esplanade, est décédé à l'âge de 57 ans et 6 mois. Il était l'époux de dame Marguerite Martel.

Outre son épouse, il laisse un fils et une belle-fille: M. et Mme André Villeneuve, (Pierrette Debuisbrun); son frère et sa belle-sœur, M. et Mme Jos. Villeneuve (Irène Leblanc).

Les funérailles auront lieu vendredi, à St-François-d'Assise. Les restes mortels sont exposés aux salons Marceau, 224 Marie de l'Incarnation.

Decès de madame E. Grégoire

Mme Eudore Grégoire, née Hilda Martel, demeurant au 280, Christophe-Colomb-Ouest, est décédée au Foyer St-Sacrement, à l'âge de 84 ans et 2 mois.

Elle laisse dans le deuil son frère et sa sœur, M. Jos. Martel et Mme Rosanna Chouinard, de Montréal; ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Flora Martel, de Montréal, M. et Mme Eugène Bessette, de St-Jean d'Iberville, MM. et Mmes L.-P. Grégoire et Elise Grégoire, de Montréal.

Les funérailles auront lieu samedi à Notre-Dame-de-Grâce. Les restes mortels sont exposés aux salons Marceau, 224, St-Valier-Ouest.

Decès de monsieur Philippe Lemieux

M. Philippe Lemieux, ex-employé de la boulangerie A. Laflamme, demeurant au 592 St-Thérèse, est décédé à l'âge de 67 ans et 10 mois. Il était l'époux de dame Rose-Anna-Emma Lépine.

Outre son épouse, il laisse ses fils et filles, gendres et belles-filles; MM. et Mmes René Gamache (Yvette Lemieux), Maurice Bélanger (Hélène Gamache), Lorenzo Lemieux (Rita Turmel), P.-E. Lemieux (Antoinette Gauthier), Louis-Ph. Lemieux (Yolande Dufresne); ses frères, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs, MM. et Mmes Joseph Lemieux de Flint, Mich., Paul Lemieux, Lucien Bertrand (Marie-Rose Lemieux), Lorenzo Coulombe (Blanche Lépine), Gérard Alard (Lucienne Lépine), M. Arthur Allaire.

Les funérailles auront lieu à Saint-Malo. Les restes mortels sont exposés aux salons Marceau, 270, Marie de l'Incarnation.

Decès de monsieur Georges Cusson

A Québec, le 6 mai, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Georges Cusson, époux en premières noces de feu Marie-Eva Bernier et en secondes noces de feu dame Jane Berrigan, demeurant à 9, rue Carrier, Lauzon.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Depar des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 203 St-Joseph, à 8 heures 45, pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial. 8-5 (2 fs)

SERVICES SPÉCIAUX

NETTOYEURS - TEINTURIERS

TEINTURERIE Mathieu Ltée. R. Dodier Près. 700, rue St-Albert — 522-3533. 41158 8-4 (1 ms) S.S.

Gardenia FLEURISTE 872, Côte d'Abraham Québec. Tél.: 525-4853

FLEURS pour toutes occasions A.-F. BARDOU Jardinier - Fleuriste 1091 Ch. St-Louis Tél.: 527-3568

DELWAIDE-GOFFIN Manufacturiers de MONUMENTS Catalogues et prix sur demande

ROCK OF AGES Livraison partout au Canada. 1108, St-Valier-Ouest Québec — Tél.: 527-0654

Monument de Distinction SOLIDE ET GARANTI

H. Laforce & Fils 1029 St-Valier Ouest. QUÉBEC. TEL.: 527-0854 41894 2-5 (s. au 23-5) S.S.

Meilleurs prix en ville MONUMENTS en beau granit, poli, solides, de première qualité.

AGENTS DEMANDES Villeneuve & Frère 1050 CANARDIERE Tél.: 523-7482 - 523-5394

Unité sanitaire de Montmagny Principales activités: Lundi 11 mai: Inspections Médicales Scolaires.

Mardi 12 mai: Clinique de B.C.G. à l'hôpital. Inspections Médicales Scolaires. St-Pierre: 1 h. 30: Clinique de bébés au village.

Mercredi 13 mai: Inspections Médicales Scolaires. St-Apolline: 1 h. 30: Clinique de bébés au village.

Jeudi 14 mai: Inspections Médicales Scolaires. Unité Sanitaire: 2 h. à 4 h.; Clinique de bébés. A.M.: Clinique dentaire.

Vendredi 15 mai: Clinique de B.C.G. à l'hôpital. Inspections Médicales Scolaires. Daquam: 1 h. 30: St-Joseph: 2 h.; Clinique de bébés au village.

LA MAISON J. BOUCHARD & Fils Directeurs de funérailles

FOYERS FUNERAIRES 326, Same Rue. 1746, rue Marcy (coin Canadien), 118, 801me Rue Est (Charlebourg).

avis de décès

CUSSON. — A Québec, le 6 mai 1964, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Georges Cusson, époux en premières noces de feu dame Marie-Eva Bernier, et en secondes noces de feu dame Jane Berrigan, demeurant à 9, rue Carrier, Lauzon.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Depar des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 203 St-Joseph, à 8 heures 45, pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial. 8-5 (2 fs)

BOIVIN. — A Québec, le 8 mai 1964, à l'âge de 58 ans et 8 mois, est décédé M. Lucien Boivin, autrefois marchand de la rue St-Joseph, époux de dame Clotilde Joncas, demeurant à 626, Royale, Beaufort.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Depar de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 1187, 1ère Avenue, à 9 heures 40, pour l'église Notre-Dame de la Nativité et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 42117 8-5 (2 fs)

CHARTIER. — A Québec, le 6 mars 1964, à l'âge de 65 ans et 3 mois, est décédé M. Joseph-Henri Chartier, époux de dame Blanche Goulet, demeurant à 62, de la Reine.

Les funérailles auront lieu lundi, le 11 mai, à 9 heures.

Depar des salons funéraires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 8 heures 45, pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 8-5 (2 fs)

CINQ-MARS. — A Québec, le 6 mai 1964, à l'âge de 70 ans et 9 mois, est décédée Mlle Yvonne Cinq-Mars, fille de feu M. Charles Cinq-Mars et de feu dame Marie Béard, demeurant au Couvent Ste-Marie des Anges.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures 30.

Depar des foyers funéraires de la communauté à 9 heures 15, pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière paroissial.

Le trajet se fera en automobile. 8-5 (2 fs)

DEMERS. — A Québec, le 8 mai 1964, à l'âge de 92 ans et 3 mois, est décédée dame Lucinda Lemay, épouse de feu M. Arthur Demers, autrefois de St-Apollinaire, cté Lotbinière, demeurant à 140, rue Ste-Julie.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Depar des salons funéraires Eugène Beaudoin & Fils de St-Apollinaire à 8 heures 50, pour l'église de St-Apollinaire et de là au cimetière paroissial.

Le salon sera ouvert de 10 h. a.m. à 11 h. p.m. 9-5 (1 fs)

DEVINE. — A Québec, le 7 mai 1964, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Joseph Patrick Devine, ajusteur d'assurance, époux de dame Jacqueline LeBrun, demeurant à 939, avenue Painchaud.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Depar des résidences funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, avenue Marguerite-Bourgeoise, à 8 heures 45, pour l'église du Très St-Sacrement, et de là au cimetière Notre-Dame de Belmont. Le trajet se fera en automobile. 8-5 (2 fs)

FILION. — A l'hôpital Laval, le 6 mai 1964, à l'âge de 58 ans est décédé M. Louis Filion, époux de dame Rose-Anne Drouin, demeurant à St-Maxime de Scott.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures 30.

Depar de sa résidence à 9 heures pour l'église de St-Maxime de Scott et de là au cimetière paroissial. 8-5 (2 fs)

DECÈS DE MONSIEUR GEORGES CUSSON

A Québec, le 6 mai, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Georges Cusson, époux en premières noces de feu Marie-Eva Bernier et en secondes noces de feu Mary-Jane Berrigan, demeurant à 9, rue Carrier, Lauzon.

Il laisse pour pleurer sa petite fille, ses frères, ses sœurs, ses belles-filles, M. et Mme Claude Cusson (Cécile Pruneau), de Lauzon, Mlle Madeleine Cusson, de Québec, MM. et Mmes Gérard Boucher (Anne-Marie), de Lauzon, Gérard Larocelle (Marie-Berthe), de Lauzon Albert Nadeau (Georgette) de Lauzon Almé Larocelle (Thérèse) de Lauzon J.-C. Guénard (Pauline), de Lauzon, Mme Georges Poitras, de Lauzon; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Albert Cusson, de Québec, M. et Mme Ernest Cusson, de Québec, M. et Mme Edouard Berrigan, de Lauzon, M. et Mme Gérard Berrigan, de Lauzon, Mme P. Berrigan, de Lévis, M. et Mme Lucien Guay, de Lauzon, Mmes Anselme Berrigan, de Québec, M. et Mme P.-E. Samson, de Lauzon, M. et Mme Georges Bernier, de Lauzon, Mlle Augusta Bernier, de Lévis; aussi plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures. Depar des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 203 rue St-Joseph, à 8 h. 45, pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial.

730, 1ère Avenue, Québec.

42111 8-5 (2 fs)

DEPART DES Foyers Funéraires F.-X. Bouchard Enr., 4100, boul. Ste-Anne, à 8 heures 50, pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. 42134 9-5 (1 fs)

GAUDREAULT. — A Québec, le 7 mai 1964, à l'âge de 58 ans et 7 mois, est décédée dame Emilia Jobin, épouse de M. Antoine Gaudreault, demeurant à 4589, Parthenais, Montréal.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Depar des foyers funéraires Laurent Leclerc de St-Basile, à 9 heures 30, pour l'église de Ste-Christine et de là au cimetière paroissial. 42114 9-5 (1 fs)

GUIMONT. — A L'Islet, le 8 mai 1964, à l'âge de 87 ans, est décédée dame Clara Guimont, épouse de feu M. Ludger Guimont.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Depar des salons funéraires Edouard de la Durantaye & Fils, Cap St-Ignace, à 9 heures 45, pour l'église de Cap St-Ignace et de là au cimetière paroissial. 9-5 (1 fs)

FORTIN. — A Montmorency, le 8 mai 1964, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Louis Fortin, époux de dame Anastasie Larocelle, demeurant à 758, 122e Rue. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Depar des salons funéraires F.-X. Bouchard Enr., 4100, boul. Ste-Anne, à 8 heures 50, pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. 42134 9-5 (1 fs)

HEBERT. — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 7 mai 1964, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Orel Hébert, propriétaire du Téléphone Lotbinière, Nicolet Enr., époux de feu dame Jeanne Beaudet, demeurant à Deschallons.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Depar des salons funéraires Léon Charland, à 9 heures 45, pour l'église de Deschallons et de là au cimetière paroissial. 42120 8-5 (2 fs)

JANVIER. — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 5 mai 1964, à l'âge de 67 ans et 10 mois, est décédé M.

Lundi matin

Rencontre Couturier-Naessens

Le ministre de la Santé du Québec, M. J.-A. Couturier, recevra à ses bureaux, lundi matin, le biologiste français Gaston Naessens qui est à Montréal depuis un mois où il est venu à la demande de M. René Guynemer dont le fils âgé de trois ans est atteint de leucémie.

M. Naessens et Guynemer viennent à Québec lundi pour convaincre les autorités provinciales au sujet de ce cas spécial.

Pendant ce temps, les experts canadiens continuent de questionner sur la valeur du sérum Anablax. Le sous-ministre fédéral de la Santé, M. Cameron, s'occupe personnellement d'une étude qui a été entreprise à ce sujet. Présentement, on attend au Canada le rapport de l'enquête menée par les responsables de la santé publique en France au sujet de ce sérum.

Le Québec ne peut directement intervenir dans l'affaire qui relève de la Loi fédérale de la vente et la distribution des drogues et médicaments.

La Ligue des droits de l'homme s'intéresse particulièrement à la question et faisait parvenir la semaine dernière au gouvernement fédéral un télégramme priant les responsables de la santé de faire analyser immédiatement le sérum du biologiste Naessens et de se prononcer sur sa valeur le plus tôt possible.

L'affaire n'a pas fini de faire couler de l'encre. Les autorités fédérales et provinciales de la santé devront bientôt prendre des décisions.

Le vaccin Naessens

Les autorités de la Santé n'ont pas pris de décision

Il faudra attendre quelques jours pour savoir quelle attitude les autorités de la santé du Québec et du Canada prendront envers le vaccin du biologiste Gaston Naessens.

On sait tout le bruit qui court actuellement relativement aux effets bienfaisants qu'aurait ce vaccin dans le traitement du cancer.

Le sous-ministre de la Santé du Québec, le Dr Jacques Gélinas, dit que le Québec ne peut rien faire à ce sujet pour le moment, puisque l'analyse des nouveaux médicaments relève de la loi fédérale des drogues et médicaments.

se sérieuse du médicament et ce, "immédiatement". On sait que ce médicament a soulevé de sérieuses controverses en Europe récemment, tout particulièrement en France et en Angleterre.

Les autorités du ministère fédéral de la Santé attendent le rapport d'une enquête qui a été faite en France à ce sujet, avant de décider de l'attitude qu'on prendra ici au Canada. Le sous-ministre fédéral de la Santé, le Dr Cameron, suit la question de près.

Le Dr Gélinas dit qu'on avisera la presse de la décision qui pourrait être prise concernant ce médicament et son usage au Canada. D'ici quelques jours, nous serons probablement en mesure de connaître cette décision.

M. Jean Oceau, commissaire au Pavillon du Québec

(P.C.) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard-D. Lévesque, a annoncé hier la nomination au poste de commissaire du Pavillon du Québec à l'Exposition universelle de 1967, de M. Jean Oceau. Jusqu'ici directeur général des arts et des lettres au ministère des Affaires culturelles, il quitte ce poste pour se consacrer entièrement à ses nouvelles fonctions.

Le rôle de M. Oceau sera de mettre en oeuvre l'ensemble des travaux relatifs à la conception générale du projet, à la construction et à l'aménagement du pavillon. Son autorité s'étendra à tous les aspects et à toutes les phases du projet.

Directeur du service de l'Amérique latine de Radio-Canada depuis 1954, M. Oceau avait été associé au ministère des Affaires culturelles dès sa création, en 1961.



● ASSOCIATION CANADIENNE POUR LES ENFANTS ARRIERES. — Le ministre d'Etat, Mme Claire Kirkland-Casgrain a lancé symboliquement hier, la campagne de souscription annuelle de l'Association canadienne pour les enfants arriérés. La cérémonie s'est déroulée dans le bureau de Mme Casgrain que nous voyons ci-haut en compagnie de MM. Leslie T. Jones, président de la campagne pour le Québec, et Kent de Jersey directeur de l'exécutif pour le Québec. La campagne vise également à faire connaître aux familles, les problèmes soulevés par l'éducation des enfants arriérés. M. Jones dit que le sous-développement mental est une des plus grandes affections de notre temps. On estime que trois pour cent de la population est frappée par ce mal. La campagne de l'Association coïncide avec la semaine canadienne des enfants arriérés et avec le congrès de l'organisme, au Château Frontenac, les 8 et 9 mai. (Photo: "L'Action", par Marcel Laforce).

Déménagement

Le service des Relations Extérieures et de l'Information du ministère des Affaires culturelles du Québec sera déménagé à Québec à compter du 7 mai prochain.

Toute correspondance ou demande de renseignements, informations, etc., devront être adressées au: Directeur du Service, 1530, boul. de l'Entente, Québec 6.

L'Etat devra prendre des mesures en conséquence

Les ouvriers ont-ils été suffisamment protégés au point de vue sécurité industrielle?

(P.C.) — Le ministre du Travail, M. Carrier Fortin, a déclaré hier soir qu'à défaut d'initiatives patronales-ouvrières suffisantes, l'Etat se voit obligé à prendre les mesures nécessaires et justifiées pour amener cette

coordination d'efforts si nécessaire dans la lutte livrée aux accidents du travail.

M. Fortin, qui adressait la parole au congrès de l'Association de prévention des accidents du travail, s'est demandé si les ouvriers ont, jusqu'à présent, été suffisamment protégés au point de vue de sécurité industrielle.

Malgré les implications économiques et souvent lourdes des accidents du travail et des maladies industrielles, c'est encore la personne humaine, en l'occurrence celle de l'ouvrier, qui doit d'abord être considérée.

Un ouvrier handicapé à la suite d'un accident de travail doit, de souligner le ministre, recommencer à zéro; se réadapter — et sans privilèges d'ancienneté comme ceux qu'il comptait — à un travail nouveau et voir son foyer en proie à l'insécurité et à l'anxiété.

Si la situation au Québec, du point de vue accidents du travail et maladies professionnelles, s'affiche très favorablement comparable avec n'importe quelle autre province, M. Fortin n'en juge pas pour autant le sommet atteint en matière de prévention.

Pour illustrer l'ampleur du problème, le ministre a rappelé que le coût total des accidents du travail et des maladies professionnelles en 1963 s'est élevé à \$30,387,481. Il faudrait situer les pertes à \$150 millions en multipliant ces statistiques par cinq, comme le font les experts pour établir ce qu'ils appellent le "coût inconnu".

Semaine de l'arbre

Un indice de la stabilité économique

Le ministre des Terres et Forêts du Québec, l'honorable Lucien Cléche, profite de la proclamation de la Semaine de l'arbre, qui aura lieu du 11 au 18 mai, pour souligner l'importance du rôle de la forêt dans la vie économique du Québec.

Voici le texte intégral du message de M. Cléche à l'occasion de la Semaine de l'arbre: "Nous devons nous rappeler,

Dernier rapport

Le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, déposera la semaine prochaine en Chambre, le dernier rapport du ministère de la Jeunesse.

Ce document, de 207 pages deviendra donc l'ancêtre du rapport que le nouveau ministre de l'Éducation fera paraître annuellement à compter de l'an prochain.

Le rapport que déposera M. Lajoie la semaine prochaine, contient un résumé des activités du département depuis la décision prise en 1960 de confier au ministère de la Jeunesse le rôle de porte-parole à l'Assemblée législative pour le département de l'Instruction publique.

Permis de circulation en forêt

QUÉBEC. — Le ministre des Terres et Forêts, l'hon. Lucien Cléche, annonce que pour pénétrer ou circuler en forêt sur les terres vacantes de la Couronne, les forêts affermées ainsi que les forêts privées d'une étendue d'au moins 2,000 acres, toute personne devra, au préalable, obtenir un permis de circulation en forêt. Tous ceux qui circulent en forêt devront, à la demande d'un garde-feu, d'un constable ou tout autre officier de la paix, exhiber leur permis de circulation sous peine de sanctions prévues par la loi.

Calendrier

SAMEDI, 9 MAI 1964
S. Grégoire de Nazianze, év. conf.
QUARANTE-HEURES
Saint-Frédéric
Demain :
Dimanche dans l'octave de l'Ascension
SOLEIL: Lever: 4:18
Coucher: 7:9
LUNE: Lever: 4:18
Coucher: 5:44
PHASES DE LA LUNE EN MAI
Dernier quartier le 4, à 3 h. 30 p.m.
Nouvelle lune le 11, à 4 h. 2 p.m.
Premier quartier le 18, à 7 h. 42 a.m.
Pleine lune le 25, à 4 h. 22 a.m.
N.B. — L'heure indiquée est d'été.
L'heure avancée de l'Est.
QUÉBEC :
"La déchéance morale d'un peuple est un bien pauvre héritage à léguer au monde de demain."
(épouse par un citoyen)

PROFESSEURS DEMANDES

COMMISSION SCOLAIRE NOTRE-DAME-DES-LAURENTIDES ANNEE SCOLAIRE 1964-1965
Les services d'instituteurs et d'institutrices avec expérience sont requis pour l'enseignement au cours élémentaire.
Les services d'un spécialiste en anglais pour 8ième et 9ième année.
MINIMUM DES QUALIFICATIONS REQUISES BREVET "B"
Les demandes devront être adressées au: DIRECTEUR DU PERSONNEL, Case Postale 99, N.-Dame-des-Laurentides, Cité de Québec

AVIS

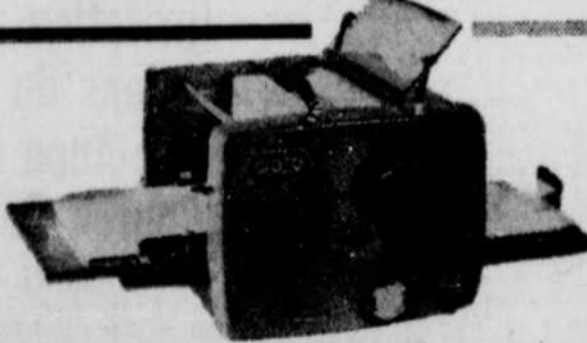
À NOS ABONNÉS

Si vous déménagez, bien vouloir remplir ce coupon et nous le retourner.

Ancienne adresse :
Nom
Adresse Comté
Date du déménagement
Nouvelle adresse :
Nom
Adresse Comté
Adresser à Casier Postal 1727, Québec

DUPLICATEURS

NEUFS ET USAGES



Procédé liquide (alcool) et stencils (encre)
Machines à : Photocopier, dicter, additionner, perforer, prier, adresser, collater, relier, clavigraphie, coupe à papier, brocheuse, etc.

DUPLICATEURS: offset, à stencil, à l'alcool & accessoires.
A.B.C. Stencil, Machines & Ameublement de Bureau Inc.
537 Est. bou' Charest, Québec 2, Qué. 529-9387
Etablie depuis 23 ans.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE LIGNERY

OFFRES D'EMPLOIS

- A—Instituteurs et institutrices détenant un brevet A ou plus (ou l'équivalent) pour enseigner au cours secondaire. Postes vacants dans tous les degrés, toutes les options et toutes les spécialités.
- B—Professeurs masculins ou féminins pour enseigner aux élèves de langue anglaise (Junior High)
- C—Adjoint à la direction générale chargé de la supervision de l'enseignement. Brevet d'enseignement et titres universitaires requis. Bonne expérience dans l'enseignement des matières au programme.
- D—Secrétaire scolaire (femme) bilingue, expérience de l'administration scolaire requise.

Traitement des instituteurs — parité de salaire \$4,800 à \$10,000 selon les qualifications et l'expérience.

Ecrire à : J.-Henri Rheault,
Directeur Général des Ecoles,
9 Nord, Boul. Montcalm,
Condiac, Cté Laprairie, Qué.

Dr A. Dion
Chirurgien-dentiste
24, Côte du Palais
en face Hôtel-Dieu
TEL.: 522-2153

Marc Gilbert
et
Audre Letourneau
Ingénieurs civils
990, ave. Bégin
TEL.: 681-6151

AVOCATS
GERARD LEVESQUE, C.R.
LAURENT P. BOLDUC
GASTON DESJARDINS
COME BOUCHER
JEAN MIKO
1026, rue St-Jean — Québec
Tel.: 529-0101

SPENCER
ET SPIRELLA
Tous genres de Corsets, Couture pour dames, hommes et enfants
Brossières, corsets — Supports orthopédiques, maillerie dentures chirurgicales, etc...
Mme C.-E. Pelletier
Spécialiste en corseterie médicale
Marchande
1001, rue St-Jean Est, Québec 4
Tel.: 522-7558

Mutual Steel & Metal Corp.
CORNIERES •
ACIER D'ARMATURE •
POUTRES • PLAQUES
ETC.
TUYAUX D'ACIER
Neufs et usagés — Gros stock.
Toutes les grosseurs et longueurs.
Une visite est sollicitée.
4250, BLVD HENRI BOURASSA
Nord de la 15ème Rue
passé l'hôpital de l'Enfant-Jésus
TEL.: 523-9126

BUREAUX
et
MAGASINS
A LOUER
32,000 pieds de plancher.
8,000 pieds par étage.
Service de 2 ascenseurs et incinérateur.
Prêts à être occupés.

AUSSI MAGASIN
A LOUER
Endroit historique. Le centre le plus achalandé de Québec. Nouvel édifice près de la Côte du Palais.
1100 RUE ST-JEAN
S'adresser à
522-6053

I. B. M.
APPRENEZ UN METIER D'AVENIR...
DEVENEZ SPECIALISTES SUR LES MACHINES I. B. M.
Cours du jour et du soir pour hommes et femmes...
Formation pratique:
Opérateur I. B. M. — Key Punch — (Poinçonneuse)
Secrétaire I. B. M.
Téléphones — Ecrivez — ou passez nous voir :
INSTITUT DE QUEBEC (DATA PROCESSING) ENR.
20 est, rue Saint-Jean, (suite 200)
QUÉBEC — Tél.: 525-7463
La seule école du genre dans la ville de Québec et de la région.
École détenant permis en vertu de la Loi des Ecoles Professionnelles Privées

DÉPOSITAIRE FORD
DE LA REGION
recherche les services d'un préposé d'expérience pour réclamations de garantie sur ses produits. La personne demandée doit avoir une bonne personnalité, être sobre et honnête.
Inutile de faire application sans les qualités requises.
Emploi à l'année, assurances, etc.
S'adresser à Casier 1602, L'Action, Québec

Aubaines pour restaurateurs
Equipements usagés de cuisines comprenant :
Laveuses de vaisselle Hobart - Mélangeurs Hobart 30 et 60 pintes - Peleuse de patates Hobart 15 lbs - Poêle à café Silex 4 feux - Grille-pain automatique Toaster - Machine à fabriquer les cubes de glace Scotsman - Poêle au gaz avec fourneau Garland - Grille-steaks Ember Glo.
775 Côte d'Abraham
Victor Butchers Supply Inc. Québec
Tél.: 522-4934

NOUVEAU COMPACT DE BOLENS
Comparez... et vous constaterez que le style, les caractéristiques et la performance du nouveau Husky 900 de Bolens commencent lorsque les tracteurs compétiteurs renoncent. Les nouveaux pneus larges "Terra" travaillent facilement sur les pelouses, partagent le poids sur une plus grande surface. Le siège contour se renverse pour mettre à découvert un coffre à outils à l'épreuve des intempéries. Système d'accessoires à attachement rapide et exclusif — en permettant l'usage à l'année longue parce que vous pouvez changer les accessoires motorisés en quelques secondes.
ATTACHEZ LES ACCESSOIRES MOTORISES EN QUELQUES SECONDES
En vente chez :
MORIN EQUIPEMENT INC.
2075 Bronly (Centre industriel Ste-Foy), Québec 10, P.Q. — Tél.: 681-7741